Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14152 — 5 F

SAMEDI 28 JUILLET 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Après le remboursement d'un emprunt de 1983

L'Etat français n'a plus de dette extérieure

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a annoncé, jeudi 26 juillet, que l'Etat français allait rembourser, vendredi 27, la dernière tranche d'un emprunt de 4 milliards de dollars contracté en 1983.

« La bonne santé de notre économie et de notre monnaie et l'état de nos réserves nous permettent d'honorer nos échéances et d'éteindre finalement la dette contractée dans les années difficiles 1982 et 1983 », a expliqué M. Bérégovoy en annonçant le remboursement, vendredi 27 juillet, de la dernière échéance de l'emprunt contracté à l'époque. L'Etat français devait verser, vendredi, à ses créanciers étrangers 350 millions de dollars et 40 millions d'écus (un total d'environ 2,2 milliards de francs). Il ne doit plus, dans ce cadre, que 30 millions d'écus (210 millions de francs), dont le remboursement anticipé ne peut être effectué avant le 1er juillet 1991.

Indépendance et épargne

IL aura donc fallu plus de sept ans pour que la France paie complètement les erreurs de la politique économique des années 1981 et 1982. Celle qui a été menée depuis 1983 a permis un rétablissement spectaculaire des comptes extérieurs et une reconstitution des réserves en devises.

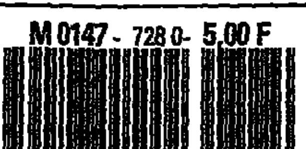
Pour avoir oublié un instant quelques principes simples de gestion (on ne peut pas durablement dépenser plus que l'on ne gagne), la France avait dû quémander quelques prêts auprès de riches pays pétroliers (l'Arabie saoudite notamment) et d'organisations internationales (la Communauté européenne). Avec un chèque de 400 millions de dollars, elle a pratiquement remboursé ses emprunts de l'époque et effacé cet épisode de la relance à contre-courant. Aujourd'hui, l'envol de la dette de l'Etat américain inquiète davantage que la situation financière de la France.

POUR avoir remboursé les emprunts contractés au début des années 80, l'Etat français n'en continue pas moins à s'endetter. Lourdement même, mais d'une autre manière, en émettant en France et à l'étranger des titres du Trésor. La gourmandise actuelle des étrangers en bons de l'Etat français ne doit pas nous faire oublier les risques de ces facilités. Sa situation est cependant bien différente. Ayant modernisé la gestion de sa dette, celle-ci ne lui pose pas de problème pour l'instant. D'une dépendance à l'égard des grands prêteurs internationaux, la France est passée à une dépendance à l'égard des marchés financiers.

Dépensant toujours plus qu'il ne gagne, l'Etat accumule des déficits (le trou budgétaire devrait encore être de 80 milliards de francs en 1991) qu'il lui faut bien colmater. Autrefois, il lançait de grands emprunts d'Etat. Aujourd'hui, comme une entreprise, il se finance de multiples manières. Il a, en particulier, développé un recours systématique au marché des capitaux, avec l'émission massive et régulière de titres du Trésor. La dette globale de l'Etat se gonfle. Elle dépasse les 1 600 milliards de francs. Une partie croissante est financée par des investisseurs étrangers – japonais et allemands notamment.

SI les « gnomes » de Zurich ou leurs successeurs nippons venaient à douter de la France ou s'ils trouvaient ailleurs (à l'Est ou au Sud) des placements plus attrayants, ils pourraient déserter Paris.

Toutefois, la dette de l'Etat n'est pas forcément un mal. Orientée vers des investissements, elle est le moyen de préparer l'avenir. Quant à son financement, il dépend en définitive du jugement que portent les grands investisseurs étrangers sur l'avenir du pays. Dépendance inévitable, sans doute, mais qui peut être réduite. Soit en diminuant le déficit budgétaire, et donc les besoins à financer. Soit en augmentant l'épargne intérieure. M. Bérégovoy préconise un cocktail des deux. A juste titre. Mais le rythme adopté est-il suffisamment rapide alors que certains craignent une pénurie mondiale d'épargne ?



Détérioration du climat en Afrique du Sud

M. De Klerk presse M. Mandela de faire cesser la lutte armée

Pour tenter d'enrayer la détérioration du processus de négociations, le président sud-africain M. De Klerk a rencontré d'urgence, jeudi 26 juillet, M. Mandela. Un autre entretien est prévu la semaine prochaine. Ces conversations font suite aux accusations de « complot communiste » lancées contre le Congrès national africain (ANC) et l'arrestation de responsables du mouvement. Le président sud-africain est soucieux de voir cesser la lutte armée.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Irrité par les dénégations des différents responsables de l'ANC après la réunion de leur comité exécutif national (NEC), qui ont vigoureusement rejeté toutes les accusations de complot formulées par la police (*le Monde* du 27 juillet), M. De Klerk a voulu frapper du poing sur la table. Un communiqué de la présidence a précisé que le gouvernement déciderait de *« ses actions futures en fonction du déroulement de la réunion »*. Phrase lourde de sous-entendus. Il y a un grain de sable dans l'engrenage du processus de négociations.

Aucun communiqué n'a été publié au terme de l'entretien. Aucune information n'a filtré non plus. M. De Klerk a simplement déclaré qu'*« à la demande de M. Mandela »* une autre réunion aurait lieu en début de semaine, en tout cas avant la deuxième série des « négociations sur les négociations », prévue le 6 août. Pour l'instant, rien n'a été remis en cause. Les deux parties ont, du reste, multiplié les déclarations apaisantes ces derniers jours, réaffirmant leur conviction que les ultimes obstacles sur la route des négociations seraient bientôt balayés.

FREDERIC FRITSCHER

Lire la suite page 5

Le tas de bombes

par André Fontaine

De son interminable duel avec le monde occidental, que reste-t-il aujourd'hui à l'ex-« patrie du socialisme », en dehors d'une idéologie morte, d'une économie naufragée, d'un empire perdu, d'un pouvoir contesté ? Réponse : des armes, rien que des armes. Les unes sont certes nécessaires au maintien d'un ordre intérieur de plus en plus menacé. D'autres ont l'avantage d'être exportables, et même payables en devises fortes.

On ne saurait en dire autant de ces milliers de têtes nucléaires, avec les lanceurs appropriés, dont s'est doté depuis quarante ans le Kremlin. Elles ne lui auront permis ni de garder son glacis d'Europe centrale ni même d'empêcher la réunification au sein de l'OTAN de l'ennemi d'hier devenu le banquier d'aujourd'hui. Boumediène avait raison qui, au lendemain du conflit d'octobre 1973 au Proche-Orient, dans lequel l'URSS avait observé une prudence de serpent, confiait à ses visiteurs : *« Nous sommes arrivés à la conclusion qu'elle ne fera la guerre que pour l'Allemagne... et encore. »*

Ces armes n'ont pas seulement été inutiles. Leur coût exorbitant a largement contribué à la panade économique dans laquelle se débat Gorbatchev. Comment ne pas faire la comparaison, à l'heure où s'achève la guerre froide, entre l'épuisement du vaincu d'aujourd'hui, toujours surarmé, et l'insolente prospérité des vaincus d'hier, Allemagne et Japon, fort économes quant à la dépense militaire, et demeurés vertueusement à l'écart de l'armement nucléaire ? *Comment ne pas s'interroger sur la sagesse qu'il y a eu pour la France à vouloir à tout prix faire partie du club ?*

La réponse n'est pas simple, sauf à rappeler que, quoi qu'on fasse et qu'on dise, Hiroshima a eu lieu et a transformé du tout au tout, en y introduisant la menace de l'Apocalypse, la nature des rapports internationaux : il est illusoire de croire qu'on pourrait revenir en arrière, quand ce ne serait que parce qu'on soupçonnera toujours l'une ou l'autre des parties à un éventuel accord de renonciation à l'arme atomique de conserver clandestinement par devers soi quelques bombes qu'elle se serait engagée à détruire, ou tel potentat ayant, comme disait Napoléon, de la barbe au menton, de se doter clandestinement d'un petit arsenal.

Lire la suite page 4

La rencontre Havel-Waldheim



Lire l'article de WALTRAUD BARYLI page 4

Les Albanais tentés par l'exil

Personne à Tirana ne croit vraiment à la libéralisation du régime. Les uns s'attendent à une « révolution » à la roumaine ; les autres craignent une répression à la chinoise

TIRANA

de notre envoyée spéciale

« Nous ne croyons pas en Ramiz Alia. Il parle de réformes mais c'est un menteur. Nous n'avons aucun espoir. » Il est 1 heure du matin à Tirana. Au milieu des rues désertes, une demi-douzaine de jeunes traînent leur ennui, tout disposés à parler avec des étrangers. La règle selon laquelle il y aurait, dans le pays, un agent de la Segurimi (la police politique intérieure) pour trois personnes, ce qu'un diplomate européen juge *« irréaliste »*, ne semble pas s'appliquer à ce groupe de jeunes.

Ils sont cependant sur le qui-vive, et la seule mention du nom d'Hodja, l'ancien dictateur, dont l'immense statue est à quelques pas, les effraie. *« Nous avons la peur clouée dans la tête. Maintenant, il y a peut-être plus de marge, mais il y a aussi une limite à ne pas dépasser. Au-delà, on est fichus. Et puis, nous ne savons pas ce qui peut se passer ; tout dépend du gouvernement. Et, du jour au lendemain, tout peut redevenir comme avant. La seule solution, c'est partir. »*

Depuis qu'il est possible d'obtenir un passeport, le mot « départ » est sur toutes les lèvres. Sur celles de cet adolescent qui, à la vue d'étrangers, descend de vélo et demande rapidement ce qui se passerait s'il sortait légalement d'Albanie et réclamait ensuite l'asile politique.

CATHERINE BOITARD

Lire la suite page 3

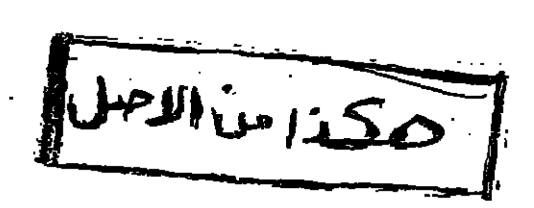
Les grèves à Air Inter (suite)

Le début du week-end devait être difficile pour les usagers d'Air Inter. La compagnie aérienne a en effet annoncé jeudi 26 juillet qu'elle ne pourrait assurer que 40 % des vols prévus les vendredi 27 et samedi 28 juillet, par suite du mot d'ordre de grève de quatre syndicats. Le tribunal de grande instance d'Evry, qu'elle avait saisi mercredi, a refusé d'ordonner la suspension de la grève qu'elle demandait.

Les syndicats (CGT, UGICT-CGT, SNPIT pour le personnel au sol, USPNT pour les navigants) demandent une hausse des salaires, un accroissement des effectifs, une amélioration des conditions de travail et des carrières. Les discussions engagées n'avaient pas abouti, mercredi, malgré plusieurs réunions.

Lire nos informations page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

Un expéditionnaire à la direction des Cultes invente des bureaucrates qui font rire la France. Il signes ses œuvres d'un pseudonyme : Courteline. Les agents de l'Etat y sont gentiment brocardés. On rit de l'administration, par incapacité à penser son rôle.



Les administrations publiques seront soigneusement épurées.

En 1900, il y a déjà près d'un million de fonctionnaires.

10. Messieurs les ronds-de-cuir

EN 1893, Georges Moinaux, alias Courteline, expéditionnaire au 3e bureau de la direction des Cultes du ministère de l'intérieur sis rue Vaneau, publie, chez Flammarion, *Messieurs les ronds-de-cuir.* Cette série *« d'humoristiques études sur la vie de bureau »* avait pour origine un feuilleton donné tous les quinze jours, d'août 1891 à mars 1892, à *l'Echo de Paris.* Mais le volume fait encore rire, pêle-mêle, des fonctionnaires par trop rances, des victimes de la lenteur des papivores et maints contribuables bons enfants. Courteline, en outre, s'est déjà taillé une jolie réputation de flemmard vagabond à la plume leste par ses croquis de presse sur la vie moderne. On apprécie l'homme de théâtre, l'ami d'Antoine qui vient de donner *Lidoire* et *les Joyeuses Commères de Paris* et qui triomphera, la même année 1893, avec *Boubouroche* au Théâtre libre : le *« petit homme de la race des chats maigres »*, aux petits yeux *« noirs comme des pépins de poire »*, nous dit Edmond de Goncourt, confirme, avec cette satire de l'administration, un de ces talents un peu courts mais qui sentent bon Montmartre et dont raffolent alors les Français.

Moinaux parle en expert. Il est entré aux Cultes en 1880, à vingt et un ans, recommandé par son père à son ami Flourens, qui dirigeait le service. Treize ans de bureau, c'est long, surtout quand la vie parisienne vous happe, qu'on aime déguster lentement l'absinthe avec de joyeux loustics et que le prurit littéraire vous démange : l'expéditionnaire a beaucoup flâné et même, racontera-t-il sans qu'on puisse vérifier la véracité du propos, carrément sous-traité son travail à un collègue boulimique pour n'avoir plus à paraître rue Vaneau. Son nouveau chef, Charles Dumay, est un farouche franc-maçon assez mesquin mais talentueux, qui a donné lui aussi dans la satire légère avec *Piqûres d'épingles* et *A bas les calicots !*, mais dont les propos anticléricaux très militants lui valent d'être pris à parti dans toute la presse, sauf dans les journaux auxquels, par un heureux hasard, collabore Courteline ; il ferme donc les yeux sur l'atonie de son collègue et confrère. Il se séparera de lui, en 1894, la mort dans l'âme, quand l'auteur dramatique comblé sollicitera très humblement une « mise à disposition sur sa demande », mais non sans avoir beaucoup fait pour qu'on rougisse sa boutonnière trois ans plus tard.

Pas plus que *les Gaîtés de l'escadron* n'était une contestation de l'armée, *Messieurs les rond-de-cuir* n'entend pas dénoncer l'administration : Courteline se contente de l'égratigner en laissant percer une douce philosophie du café du Commerce qui apprend à vivre avec ses défauts. Mais quel coup de patte ! Le roman a pour fil conducteur, assez distendu, les déambulations du conservateur du musée de Vanne-en-Bresse dans les couloirs labyrinthiques de la direction des Dons et Legs, où il vient réclamer une paire de jumelles marines et un chandelier Louis XIII dont le dossier s'est égaré.

Il y entrevoit tour à tour Lahrier, le fougueux jeune homme qui honore sa maîtresse à pied d'œuvre, Letondu, l'adepte de la régénération par la gymnastique qui a transformé son antre en salle d'escrime, se prend pour Platon et trucidera proprement son supérieur hiérarchique, le père Soupe, qui vaque à d'intimes satisfactions, Van der Hogen, le maniaque des affaires classées, et Sainthomme, qui fait tourner la boutique à lui seul en espérant hâter ainsi sa promotion dans la légion violette des décorés des Palmes académiques. Larvaires et consumés d'étranges appétits, évanescents et péremptoires, ces « ronds-de-cuir » vont rouler à l'abîme dans un concours de blagues énormes. Leur chef de service sentira même un doute monter en lui : *« Je viens savoir*, dit-il à l'un d'eux, *si la direction des Dons et Legs est une administration de l'Etat ou une maison de tolérance. »*

Le drame, si l'on peut dire, est qu'en ne fouaillant pas plus avant la plaie de cette nonchalance bizarre d'une bureaucratie hors du temps Courteline tombe dans un conformisme dont se satisfont maints bons esprits responsables du rendement de la machine. A preuve, ce rapport de 1884 sur la direction des Cultes, exhumé par Guy Thuillier, sous la plume du conseiller d'Etat Roussel, qui appréciait visiblement les Moinaux : *« Le personnel actuel,* disait-il, *suffit à sa tâche. Peut-être a-t-il de loin en loin quelques instants de répit. Mais après tout, qu'importe, et faut-il rigoureusement lui mesurer sa peine ? Il y a une certaine école qui envisage les hommes comme des instruments, des facteurs matériels destinés à une production incessante, sans leur permettre de prendre haleine. On conçoit que l'industrie, qui n'a en vue que le gain réalisé le plus rapidement et le moins coûteusement possible, adopte ces théories. Mais l'Etat estime davantage ses employés et s'inspire d'autres considérations. [...] Il poursuit un but plus élevé. Il demande à ses agents de se montrer exacts, appliqués de bien faire, en y mettant le temps et la réflexion nécessaire, avec la faculté de respirer quelquefois, n'exige nullement d'eux une besogne à tour de bras et apprécie la qualité plus que la quantité de travail. On dit qu'il est le meilleur des maîtres. »*

Le maître, vers 1900, règne sur moins de 500 000 agents civils. On en repère 121 000 à l'instruction publique, 70 000 aux PTT, 52 000 aux finances et 11 000 à la justice en 1896. En ratissant plus large, en comptant 150 000 militaires de carrière, les auxiliaires en tous genres, les employés des collectivités locales ou des établissements publics et même 50 000 heureux bénéficiaires de ces « bureaux de tabac » que les députés se disputent pour leurs électeurs sûrs, on totalise un petit million d'individus qui émargent à des budgets de la nation. C'est peu : l'Etat libéral est encore svelte. Il se contente de gérer une société d'individus, de lui garantir la défense du territoire et une bonne police à l'intérieur, de lui proposer un minimum de services publics, des bureaux de postes aux salles de classe, et de lever l'impôt pour financer ses interventions souveraines.

Les premiers signes d'une propension future à prendre de l'embonpoint sont tout juste perceptibles du côté de la solidarité et de la protection : la loi sur les accidents du travail de 1898, les premières formes d'assistance et d'assurance sociales, la création d'un ministère du travail en 1906 donnent déjà quelque consistance à cette mission providentielle engendrant de nouveaux bureaux dont va s'investir, dit Pierre Rosanvallon, un Etat *« instituteur du social »*.

MAIS cette administration encore peu peuplée souffre de l'absence d'une claire vision de son rôle. Héritière à la fois des charges et des corps de l'Ancien Régime, de la souveraineté révolutionnaire et de l'élitisme napoléonien, elle a cumulé les rôles et additionné les contraintes sans les hiérarchiser. Le pouvoir politique révère toujours les grands corps techniques, recrutés sur concours et formés dans les grandes écoles de l'armée, des Ponts et Chaussées, des Mines, des Eaux et Forêts ou de l'instruction publique. Il dorlote les cohortes d'ingénieurs ou d'agrégés qui gèrent leur domaine sans broncher.

Mais il a laissé proliférer partout ailleurs des capacités médiocres, à peine sanctionnées par de faibles études du droit : la diplomatie, la justice, l'intérieur et la police, les contributions, les domaines, les douanes, les postes regorgent de surnuméraires choisis à discrétion par les chefs de services, livrés à leurs caprices et à leur favoritisme pour l'avancement et même le salaire, maniaquement affectés à des tâches hiérarchisées, étanches et répétitives. Ici jouent à plein la protection politique ou familiale, le réseau des « relations » et la philosophie des prébendes et des sinécures.

C'est que 1789 n'a donné au régime républicain qu'un idéal : une administration appliquant mécaniquement les lois, et étroitement subordonnée à un pouvoir politique dont une des tâches consiste à empêcher la constitution d'un Etat administratif dans l'Etat. Pas de statut, pas de règles strictes pour la promotion, pas de « grille » des traitements : pour combattre la singularité potentielle de l'administration, on a longtemps parlé des « fonctions publiques » au pluriel. Les fonctionnaires ne peuvent donc être que des employés dociles, des agents d'exécution dévoués : préfets responsables des « bonnes élections » dans leur département, ou bureaucrates obscurs appliquant à la lettre les oukases du cabinet du ministre, ils gèrent en bons républicains, craignant épurations ou mutations en cas de défaillance civique. Seule la pression corporative et bientôt syndicale des agents de l'Etat, qui devient forte à la fin du siècle et qui argumente sur les impératifs de rationalisation technique de la gestion d'un pays moderne, a pu préserver des plages socialement tranquilles, comme la diplomatie, ou mettre en route un système de recrutement par concours, aux finances par exemple dès 1890.

Ainsi s'explique qu'ait été soigneusement enterré par la Troisième République le vieux projet quarante-huitard de création d'une Ecole nationale d'administration, recrutant les hauts fonctionnaires. En arguant contre lui d'une défense de la démocratie contre le mandarinat et le privilège, elle a, en fait, conforté sa crainte de voir s'installer une caste de praticiens ingouvernable, et trahi son impuissance à penser le rôle social de l'administration. Seul le choc de la défaite de 1870 et l'impératif d'une régénération civique et morale de la nation qu'il a fait lever ont pu lui faire accepter la solution la moins onéreuse et, pensait-elle, la moins dangereuse : laisser l'initiative privée échauffer les poulains candidats aux concours administratifs dont on ne peut se dispenser, et donner aux enfants des bonnes familles la teinture républicaine de la méritocratie ambiante.

L'Ecole libre des sciences politiques, fondée par Emile Boutmy en 1872, à défaut de l'université qui n'a pas été sollicitée, tiendra fort dignement ce rôle. Ses « écuries », ses enseignements éclairés, son intime connivence avec la finance, la politique et le beau monde, modèlent une mince et bienséante élite républicaine de fonction publique. Face à l'Ecole normale de la rue d'Ulm, dont les boursiers heureux bûchent l'agrégation, la rue Saint-Guillaume reproduit en finesse et peuple, sans bousculade, les grands services d'esprits déliés qui n'auront pas d'états d'âme et vivront en bonne harmonie avec toutes les élites en place.

CE dispositif minimal laisse toutefois végéter le citoyen-roi dans la position inconfortable de misérable administré. Les Français sont plus que jamais confrontés à la fin du dix-neuvième siècle au formalisme, à la lenteur et aux us et coutumes hautement récréatifs de l'administration subalterne. L'expéditionnaire en calotte, installé là par recommandation, calligraphie dans l'ombre comme jadis. Malgré sa féminisation qui s'annonce, l'antre bureaucratique fleure toujours le mâle, comme la caserne, dans un mélange de poussière, de tabac à priser, de parfum bon marché et de ratatouille. L'assiduité des commis d'ordre ne suffit pas à hâter le règlement des affaires, et les garçons de bureau savent décourager le quémandeur de bonne foi. Ainsi s'explique le succès d'un Courteline : mieux vaut en rire pour n'avoir pas trop à enrager.

C'est Courteline-Moinaux, justement, qui a pris avec Alphonse Allais et quelques drôles montmartrois l'initiative de présenter aux élections législatives de 1893, dans le IXe arrondissement de Paris, la candidature du fantomatique Captain Cap. Lequel souhaitait, entre autres, qu'on fît de la place Pigalle un port de mer et qu'on rétablît la licence dans les rues pour hâter la repopulation. Mais le cœur de son programme allait droit au but. Son comité de soutien le résume ainsi : *« Un homme s'est levé, citoyens, et cet homme a regardé autour de lui. Son regard a été obscurci par des nuages de sandaraque. Autour de lui il n'a vu que paperasse, ignorance, incurie et routine. Plus de ronds-de-cuir, s'est-il écrié. Assez longtemps nous avons obéi aux manches de lustrine. Les temps sont venus de renverser cette Bastille de cartons verts. Alors, sans hésiter, à notre demande, il a tout quitté, son bord et ses chères études pour prendre la barre du paquebot de nos revendications. » « L'origine de tous nos maux*, clamait le Captain Cap, *n'allez pas la chercher plus loin : c'est le microbe de la bureaucratie. Or, on ne parlemente pas avec les microbes. ON LES TUE ! »* L'énergique candidat récoltera 176 voix.

Prochain épisode
La secte socialiste

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

- **Vendredi 27 juillet** : Messieurs les ronds-de-cuir.
- *Lundi* **30 juillet** : La secte socialiste.

Pour en savoir plus

- ► *Les Elites de la République (1880-1900)*, de Christophe Charle, Fayard, 1987.
- ► *Les Hauts Fonctionnaires en France au XIXe siècle*, de Christophe Charle, Gallimard, 1980.
- ► *Théâtre, contes, romans et nouvelles*, de Georges Courteline, R. Laffont, 1990.
- ► *Courteline*, d'Emmanuel Haymann, Flammarion, 1990.
- ► *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, de Pierre Rosanvallon, Le Seuil, 1990.
- ► *Bureaucratie et bureaucrates en France au XIXe siècle*, de Guy Thuillier, Droz, 1980.
- ► *La Vie quotidienne dans les ministères au XIXe siècle*, de Guy Thuillier, Hachette, 1976.
- ► *Sciences-Po. Histoire d'une réussite*, de Gérard Vincent, Olivier Orban, 1987.

ALBANIE : l'évolution de la situation

Vers une nouvelle diplomatie ?

«*Des délégations sont en voie de formation en Albanie et en URSS dans la perspective de restauration des relations diplomatiques, rompues par l'Albanie en 1961*», a indiqué jeudi 26 juillet l'agence de presse soviétique Novosti. Un responsable du ministère soviétique des affaires étrangères, cité par l'agence, a indiqué que l'URSS s'est abstenue de commenter l'affaire des ambassades étrangères à Tirana, car elle ne «*dispose pas d'informations suffisantes sur ce qui s'est réellement produit*». Cette information de Novosti est une nouvelle illustration de l'évolution de la diplomatie albanaise.

En laissant partir à l'étranger, 4 786 de leurs citoyens réfugiés dans des ambassades, les dirigeants albanais ont payé au prix fort l'ouverture internationale *ébauchés il y a quelques* années... Les premiers conctacts pour l'établissement de relations avec la République fédérale d'Allemagne remontent à août 1984 avec la visite de Franz-Josef Strauss, l'un des interlocuteurs privilégiés des diplomates albanais. A la tête de son ministère depuis bientôt dix ans, Reis Malile s'est peu à peu entouré d'une équipe de spécialistes des relations internationales, devenus les artisans d'une nouvelle politique, dont les principales étapes peuvent être reconstituées depuis 1986 à la lumière des derniers événements.

A l'époque, les déclarations officielles appelaient encore à la lutte contre les « *plans rapaces et bellicistes* » des Soviétiques et des Américains. Mais les Albanais révisaient déjà leur attitude à l'égard des pays est-européens, comme la République démocratique allemande et surtout la Roumanie.

Du côté soviétique, on souhaitait la normalisation des rapports, reconnaissant une part de responsabilité dans la rupture de 1961. Officiellement, la réaction albanaise était négative. Cependant, lors de conversations avec les dirigeants albanais en octobre 1987, nous avons entendu un langage plus nuancé. M. Sofokli Lazri, directeur de l'Institut des relations internationales de Tirana, devenait une sorte d'« ambassadeur itinérant » de la diplomatie albanaise, secondé plus tard par M. Foto Cami, l'un des plus proches collaborateurs de M. Ramiz Alia. Même si M. Alia, numéro un du parti et de l'Etat, chef de file des « *pragmatiques* », restait le porte-parole principal en matière de politique étrangère, les « diplomates » semblent avoir exercé une influence croissante.

La première session ministérielle des pays balkaniques en février 1988 à Belgrade, suivie un an plus tard par celle de six vice-ministres à Tirana, était marquée par des initiatives albanaises. *L'Albanie pratique* désormais une politique régionale, parle des « *intérêts communs* » des peuples balkaniques *plus importants* que leurs *divergences idéologiques. D'où les préoccupations constantes au sujet* de l'instabilité de la Yougoslavie *voisine*, pays hors bloc et par *conséquent « allié objectif »*, en dépit du grave conflit qui les oppose (en particulier avec la Serbie de M. Slobodan Milosevic) sur le Kosovo.

Un vocabulaire plus civilisé

Le nombre des visites albanaises à l'étranger (et vice versa) augmente : le vocabulaire se civilise. S'adressant, en octobre 1989, à l'assemblée générale des Nations unies, M. Reis Malile parle d'une « *diminution relative de la tension internationale* » facilitée par le dialogue politique entre Moscou et Washington.

Pendant ce temps, l'Europe centrale et orientale entre en ébullition. Au début, M. Ramiz Alia et d'autres dirigeants estiment que leur pays n'est aucunement concerné par la crise de la « communauté socialiste ». Mais les circonstances de la chute des Ceausescu touchent sans doute les tenants du pouvoir.

En janvier dernier, avant la réunion d'un plénum du comité central, un vaste débat se serait déroulé dans les organisations du parti. Il ne s'agissait pas seulement de parler des réformes envisagées, mais surtout de connaître l'opinion de la base avant une étape décisive dans le processus de rapprochement avec le monde extérieur. Un rapprochement proposé par les « diplomates » et combattu avec acharnement par la vieille garde post-stalinienne. Finalement, les arguments des « diplomates » sont acceptés. M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, est invité à *Tirana, on annonce la libéralisation des voyages à l'étranger, le rétablissement des relations* avec les Etats-Unis et l'URSS et *surtout* le désir albanais *de participer aux travaux de la CSCE*.

Cette réorientation explique le règlement relativement rapide de l'affaire des 4 786 réfugiés. Pour la direction albanaise, il fallait surtout gagner du temps pour rétablir une situation intérieure des plus précaires.

THOMAS SCHREIBER

Les Albanais tentés par l'exil

Suite de la première page

«*Ici*, précise-t-il, *on dit que c'est impossible, que nous serions renvoyés en Albanie*» ; sur celles des centaines de personnes qui se pressent tous les matins devant les ambassades grecque et yougoslave et attendent, sous le soleil de plomb et entourées d'une sérieuse garde policière, de se voir remettre un visa. « *On est complètement débordés* », explique un fonctionnaire grec, avant de s'excuser pour les dizaines de mouches qui bourdonnent dans le bureau. « *Elles viennent de l'ambassade voisine, celle de RFA* ».

Les Albanais qui viennent là ont des parents en Grèce, qui pourront les prendre en charge durant les trois mois de séjour auquel ils ont droit. Pour ceux qui n'ont pas cette chance, l'absence d'argent rend le passeport sans intérêt. Restent alors les autres ambassades, quand elles rouvriront, ce que semblent souhaiter les autorités albanaises. «*Je ne suis pas parti cette fois, car mon père m'a supplié à genoux de ne pas le faire ; mais la prochaine fois, je serai le premier à sauter le mur*», déclare un des jeunes noctambules de Tirana. Il n'a pas entendu parler de répression après le départ des réfugiés. «*Dans mon immeuble*, dit-il, *des gens, dont le fils est parti, ont quand même dû remplir une déclaration.*» De source diplomatique, on s'attend donc à de nouvelles vagues de réfugiés. Et, surtout, à un soulèvement populaire.

Les esprits sont échauffés

« *C'est une question de mois, voire de semaines*, affirme un diplomate européen, *plus personne ne fait confiance au régime et les esprits sont échauffés. Il suffira d'une étincelle* ». Une manifestation au cours de laquelle la police tirerait, par exemple, ou une nouvelle prise d'assaut des ambassades. Sans compter la rentrée universitaire, en septembre. Même s'il n'y a pas eu de véritables manifestations étudiantes, le campus a été en effet assez agité ces derniers temps.

Certes, il n'existe toujours pas d'opposition organisée et, depuis la crise, la population semble être retombée dans une passivité que l'on dit «*légendaire*». «*Mais nous avons vu que cette passivité peut devenir action et violence*, explique un diplomate. *Que quarante personnes montent ensemble dans un camion pour se jeter contre une grille d'une ambassade, c'est déjà, ici, l'ébauche d'une organisation*». Une chose est certaine : à Tirana, la présence militaire et policière s'est renforcée.

L'agitation a aussi gagné la province. Des troupes ont ainsi été envoyées à Kavailla, au sud de Tirana, où de sérieux affrontements se seraient produits il y a une dizaine de jours. Incidents, aussi, à Fier, une ville industrielle au sud-ouest du pays ; à Shkodra, dans le nord. Sans compter les rumeurs qui ne cessent de courir : sur des vols d'armes, sur la présence de nouveaux réfugiés dans les ambassades... Les diplomates étrangers estiment que ces rumeurs, quelle que soit leur véracité, « *reflètent l'état psychologique de la population* ».

Il ne faut pas non plus oublier la misère. « *C'est très romantique, la misère*, plaisante un des jeunes de Tirana ; *vous devriez essayer, au moins quinze jours, vous verrez* ». L'humour est donc aussi la politesse du désespoir dans un pays où l'on s'entasse à six ou sept personnes dans deux petites pièces minables, où les sourires, fréquents et chaleureux, découvrent des dents abîmées ou manquantes, où l'approvisionnement se détériore. Actuellement, seuls la viande et les produits laitiers sont rationnés, mais, cette année, après un très mauvais hiver, il pourrait y avoir de nouveaux problèmes.

Une répression à la chinoise

Dans une telle situation, les réformes économiques décidées récemment, comme la possibilité donnée aux Albanais d'ouvrir de petits magasins privés, l'instauration d'une prime à la productivité ou l'augmentation de 10 % à 20 % des salaires les plus bas, apparaissent bien dérisoires. D'autant que, selon les observateurs, le gouvernement n'est prêt à aucune mesure de démocratisation. L'ouverture des lieux de culte, annoncée pendant la visite de M. Perez de Cuellar, n'est toujours pas effective, et il semble exclu que la nouvelle loi électorale, dont il commence à être question, introduise le multipartisme.

Bien que la répression se soit faite plus discrète ou que la date du prochain congrès ait été avancée au premier semestre de 1991 (au lieu de novembre), les milieux diplomatiques écartent la possibilité d'une évolution «*à la bulgare*». Ils nuancent également l'idée selon laquelle deux camps s'affronteraient aujourd'hui à Tirana.

Il est en effet très difficile d'y voir clair dans la récente valse des dirigeants. M. Simon Stefani, le redoutable ministre de l'intérieur, a certes été remplacé, mais il conserve un poste à la tête de la commission du Plan. Son successeur et ex-prédécesseur, M. Heruram Issai, se retrouve à la tête de la Sigurimi, avec une histoire chargée, qui lui a valu le surnom de «*ministre de fer*». Mme Lenka Couco, une «dure», a bien été mutée de Tirana à Fier, mais c'est peut-être pour mieux contrôler la région.

Les deux secrétaires généraux du parti à Tirana et à Kavailla ont, eux, été rétrogradés, probablement pour n'avoir pas su maintenir l'ordre. Quant aux nouveaux venus, on se limite à supposer qu'ils sont soutenus par M. Ramiz Alia. C'est le cas de M. Xhilai Goni, passé directement du comité central au bureau politique, sans faire antichambre, en tant que membre adjoint, ou de M. Farudim Hodja (aucun lien de parenté avec le fondateur du régime), un quadragénaire efficace, bras droit du premier ministre, nommé ministre à la présidence. Enfin, Mme Nexhimje Hodja, veuve du président mort en 1985, porte-drapeau du clan des durs, semble conserver de l'influence.

Bref, «*il y a bien deux opinions, mais l'équilibre a été maintenu*, affirme un diplomate européen. *Tous les dirigeants sont des staliniens ; ils veulent tous survivre.*»

Une réflexion qui s'applique aussi aux quelque trente mille agents «à plein temps», qui composeraient la Sigurimi. Une classe à part en Albanie, prête, selon ce diplomate, «*à se battre jusqu'à la dernière goutte de sang. Toutes proportions gardées, la révolution albanaise pourrait être la plus sanglante révolution dans les Balkans*». Ce pessimisme est partagé par d'autres de ses collègues, qui n'excluent pas non plus une répression à la chinoise, tant le régime est encore fort.

Dans le cas où le soulèvement populaire réussirait, l'avenir n'apparaît pas plus rose. « *Le risque, c'est un vide de pouvoir, en l'absence d'un quelconque Iliescu albanais. Certains voudraient voir en l'écrivain Ismaïl Kadaré le Vaclav Havel albanais ; mais je ne crois pas qu'il en ait la stature*, poursuit-il. *Une déstabilisation du pays serait très dangereuse. L'Albanie est un pays créé par les grandes puissances au début du vingtième siècle, et on ne peut exclure une intervention étrangère, y compris militaire. Cela romprait l'équilibre dans tous les Balkans.* »

CATHERINE BOITARD

□ **YOUGOSLAVIE : les émeutes au Kosovo ont fait quatre-vingt-dix morts en janvier et février dernier.** – Quatre-vingt-dix Albanais de souche ont été tués lors d'émeutes dans la province yougoslave du Kosovo en janvier et février, et non pas vingt-huit, comme l'assurait le bilan officiel, a déclaré jeudi 26 juillet à Belgrade le vice-ministre yougoslave de l'intérieur, M. Jovan Vuckovic. Les Albanais manifestaient contre la limitation de leur autonomie par leur république de tutelle, la Serbie. – (*Reuter.*)

GRANDE-BRETAGNE : l'affaire du Syndicat des mineurs

Un Soviétique porte plainte contre M. Scargill

LONDRES

de notre correspondant

Un mineur soviétique a porté plainte contre M. Arthur Scargill, président du Syndicat des mineurs, pour avoir détourné les sommes provenant des quêtes de solidarité effectuées en URSS pendant la grande grève des mineurs britanniques de 1984-1985. M. Sergueï Massalovitch, un mineur de Vorkouta âgé de trente-deux ans, a déposé une plainte en bonne et due forme auprès de Scotland Yard. Il avait été responsable de la collecte des fonds, à l'époque, auprès des 40 000 mineurs de de sa région qui avaient chacun donné l'équivalent d'une journée de travail.

M. Massalovitch aimerait savoir ce qu'est devenu cet argent. Il ne voit pas pourquoi, en tout cas, des mineurs soviétiques manquant de tout auraient contribué à alimenter un compte bancaire qui a permis à M. Scargill d'obtenir un prêt pour la construction de sa maison. Il cite le cas d'un mineur de Vorkouta dont la femme a donné une bague en or pour venir en aide aux mineurs britanniques dont elle pensait qu'ils mouraient de faim à cause de la grève.

La plainte de M. Massalovitch a été révélée, jeudi 26 juillet, au cours d'une audience du tribunal londonien qui examine les finances du Syndicat des mineurs. M. Scargill est poursuivi par la direction de son propre syndicat qui lui demande de restituer une somme de 1,4 million de livres (14 millions de francs) versée par les mineurs soviétiques. Celle-ci a été déposée sur des comptes bancaires appartenant à l'Organisation internationale des mineurs (OIM), dont le siège se trouve à Bobigny, dans la banlieue parisienne, et dont M. Scargill est également président. Une première enquête a décrit comme « *impénétrables* » les finances de cet organisme...

Un Français, M. Alain Simon, secrétaire général de l'OIM, qui est aussi à la direction de la CGT, semble avoir joué un rôle-clé dans toute cette affaire. Les enquêteurs s'étaient plaints jusqu'ici de son « *manque de coopération* ». M. Simon a déclaré à la télévision britannique qu'il allait ouvrir ses comptes. Le tribunal londonien a suspendu jeudi, pour trois mois, les poursuites contre M. Scargill, en attendant l'examen des opérations bancaires de l'OIM.

DOMINIQUE DHOMBRES

Cinquante-trois ans après sa « disparition »

Le député communiste danois Arne Munch-Petersen réhabilité par le Kremlin

COPENHAGUE

de notre correspondante

Cinquante-trois ans après sa «*disparition*», le député communiste danois Arne Munch-Petersen vient d'être officiellement réhabilité par le Kremlin qui a estimé que «*les accusations dont il avait été l'objet étaient sans aucun fondement*». L'ambassadeur d'URSS à Copenhague en a avisé sa veuve, Elna, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-huit ans et le président du Parti communiste danois (orthodoxe), M. Ole Sohn.

Arne Munch-Petersen, fils d'un professeur d'université, avait été secrétaire général des Jeunesses communistes danoises. Elu au Parlement en 1932, il était parti pour Moscou au début du printemps 1937 avec sa jeune femme afin de participer aux travaux du Komintern. Il aurait été arrêté au début de l'année 1937 pour espionnage. A partir de ce moment, sa trace est complètement perdue. Jusqu'à l'année dernière, les Soviétiques persisteront à affirmer qu'il avait quitté l'URSS de son plein gré.

Il y a environ un an, un journaliste danois apprenait qu'Arne Munch-Petersen serait mort de tuberculose à la prison de Boutyrka en 1940. C'est du moins la nouvelle thèse des Soviétiques qu'aucune preuve n'a pour le moment étayée. On ignore ainsi toujours si Munch-Petersen a été jugé et si son décès doit être attribué à la maladie ou s'il a succombé à un traitement plus «*expéditif*».

CAMILLE OLSEN

L'URSS SANS CLICHÉS



© EUGENIA STETSKO.

L'homme

Ils ne sont pas les plus nombreux car l'exil, l'épuisement ou la mort avaient clairsemé leurs rangs mais certains viennent de la dissidence. D'autres, comme ceux de ce meeting, sont sortis des mouvements « informels », de cette multitude d'organisations spontanément écloses dès les premières années de la perestroïka.

Ceux-là sont jeunes, aisément reconnaissables à leur bonne gueule, et n'ont pas eu le temps d'avoir, ou de ne pas avoir, à entrer au parti. De tous les nouveaux hommes politiques soviétiques, ils sont à la fois les plus sereins et les plus exigeants, sans problèmes avec leur propre passé et déjà tournés vers aujourd'hui – la reconstruction sur les ruines du communisme.

Et puis il y a tous ceux qui se sont formés dans l'aspiration indépendantiste, les écologistes en passe de devenir ministres, les hommes de télévision assez insolents pour être populaires, les plumes de la perestroïka dont on s'arrache les articles ou les acteurs qui faisaient vibrer d'une intonation que la censure n'avait pas su prévoir. Plusieurs d'entre eux, beaucoup même, étaient ou sont membres de base du parti mais il y a tous ceux surtout – les plus nombreux, de loin – qui appartenaient à l'establishment communiste.

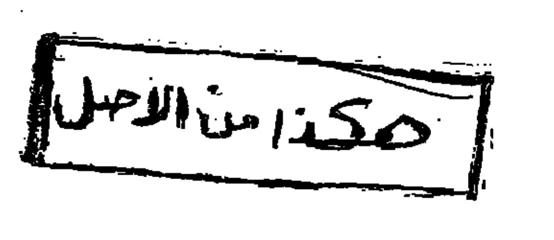
Sans même parler de l'équipe présidentielle, d'où venaient en effet les héros qui déplacent les foules ? Du parti, tous ou presque de l'appareil du parti, à partir duquel se forme maintenant un échiquier politique complet. Il y a d'anciens ou toujours communistes sociaux-démocrates, néo-nazis, libéraux, thatchériens, humanistes, et un énorme contingent, de tous le plus massif, d'hommes en devenir qui savent déjà ce qu'ils ne sont plus mais pas encore ce qu'ils seront.

Rien d'étonnant à cela. Ils sont simplement à l'image de leur pays, en train d'acquérir une culture et une expérience politiques. Inutile de dire que tout est à apprendre et les trous gigantesques, mais en cinq ans pourtant des députés, des ministres, des chefs de file ou de gouvernement sont apparus. Ce pays était censé n'être plus peuplé que d'hommes nouveaux à la cervelle carrée. Le totalitarisme y avait si bien triomphé, disait-on, qu'il avait façonné un «homo sovieticus» et que, derrière le rideau de fer, l'Histoire s'était achevée.

Le rideau est tombé. Les premières élections partiellement libres datent d'à peine plus d'un an et déjà renaît une valeur sûre : l'homme.

BERNARD GUETTA

FIN



EUROPE

RFA

La Fraction armée rouge revendique l'attentat contre le secrétaire d'Etat à l'intérieur

BONN

de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, ouest-allemand M. Hans Neusel, a été légèrement blessé vendredi matin 27 juillet près de Bonn, dans un attentat à la bombe revendiqué par le groupe terroriste Fraction armée rouge (RAF). Si les circonstances précises de l'explosion ne sont pas encore connues, la police a indiqué avoir retrouvé non loin du lieu de l'attentat une lettre de revendication signée de la RAF.

Les enquêteurs n'ont pas précisé le contenu du message. M. Neusel, âgé de soixante-deux ans et responsable de la sécurité intérieure, avait refusé dans le passé d'utiliser une voiture blindée ainsi que la protection rapprochée de la police pour ses déplacements. Il conduisait seul sa voiture au moment des faits. L'attentat s'est produit peu avant 8 heures sur une bretelle de sortie de l'autoroute Cologne-Bonn, à proximité du ministère de l'intérieur. L'explosion de la bombe a arraché les barrières de sécurité de l'autoroute sur une vingtaine de mètres et détruit les murs anti-bruit. La voiture de M. Neusel a été gravement endommagée.

Le 30 novembre 1989, le président de la Deutsche Bank, M. Alfred Herrhausen, avait été tué par la RAF dans un attentat à la bombe à Bad-Hombourg, près de Francfort. C'est donc la première fois depuis la mise en œuvre du processus de réunification de l'Allemagne que les terroristes renouent avec les actions violentes.

L'attentat contre M. Neusel montre que la RAF, qui semblait décapitée à la suite de l'arrestation, ces dernières semaines en RDA, de ses principaux membres fondateurs, dispose encore d'un noyau dur susceptible d'exécuter des actions de commando. – *(Interim.)*

Vers un règlement de la crise politique à Berlin-Est

Le Parlement allemand sera élu avec un mode de scrutin unique

De la frontière Oder-Neisse jusqu'au Rhin, les deux Etats allemands ne formeront plus pour l'élection du futur Parlement réunifié, le 2 décembre prochain, qu'un seul territoire électoral où s'appliquera le même système de scrutin. Ainsi en ont décidé les commissions pour l'unité allemande des deux Parlements de l'Est et de l'Ouest, réunis en session commune jeudi 26 juillet à Bonn.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Cet accord, qui suppose que la RDA déclare son adhésion à la Constitution ouest-allemande avant le 2 décembre, doit être fixé par un traité d'Etat entre Bonn et Berlin-Est. Le Bundestag se réunira le 9 août prochain en séance extraordinaire pour apporter les modifications qui s'imposent à la législation électorale ouest-allemande.

Les deux commissions, qui siégeaient à la demande de la RDA pour trancher le conflit opposant les partis de la coalition gouvernementale est-allemande sur le mode d'élection, ne sont en revanche pas parvenues à s'entendre sur le système électoral proprement dit. Les sociaux-démocrates et les libéraux de l'Est et de l'Ouest veulent maintenir la barre des 5 % actuellement nécessaire en RFA pour obtenir des sièges à la proportionnelle. Deux tiers des députés ouest-allemands sont élus selon le système proportionnel sur des listes établies pour l'ensemble de la fédération, le reste étant élus au suffrage direct à un tour.

Ce système avait été institué pour éviter un éparpillement des forces politiques au Bundestag. A l'échelle d'une Allemagne réunifiée, il pose un problème pour les partis régionaux, comme l'Union chrétienne sociale (CSU) de Bavière, alliée des chrétiens-démocrates à Bonn, et pour les partis spécifiques à la RDA, qui, appuyés par les chrétiens-démocrates, souhaitent un abaissement de ce seuil, qui, s'il était maintenu, risquerait de les exclure de la future Assemblée. Le groupe parlementaire social-démocrate est-allemand s'est estimé satisfait vendredi de l'accord intervenu à Bonn. Il retire ainsi sa menace de quitter la coalition dirigée par le premier ministre chrétien-démocrate, M. Lothar de Maizière. Les libéraux, qui étaient sortis en début de semaine de la coalition pour protester contre l'inflexibilité de M. de Maizière, ont laissé entendre qu'ils pourraient le cas échéant y revenir.

HENRI DE BRESSON

RDA

Arrestation de l'ancien chef de la Stasi

L'ancien chef de la police politique du régime communiste est-allemand (Stasi), le général Erich Mielke, quatre-vingt-deux ans, a été arrêté, jeudi 26 juillet à Berlin-Est. Celui qui fut le plus proche collaborateur d'Erich Honecker était déjà sous le coup d'accusations d'abus de pouvoir qui ont été élargies au délit d'aide aux terroristes ouest-allemands, a indiqué le parquet. Huit militants présumés de la Fraction armée rouge (RAF) ont été arrêtés le mois dernier en RDA, où ils vivaient depuis dix ans sous la protection de la Stasi.

Une expertise médicale indépendante a conclu que l'état de santé du général Mielke autorisait son incarcération. Il avait déjà été détenu pendant trois mois cet hiver, puis libéré pour raisons de santé. – *(AFP, Reuter.)*

AUTRICHE : la rencontre entre les présidents autrichien, tchécoslovaque et ouest-allemand

M. Vaclav Havel a implicitement critiqué l'attitude de M. Kurt Waldheim

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

M. Kurt Waldheim a inauguré, jeudi 26 juillet, le Festival de Salzbourg en présence des présidents ouest-allemand et tchécoslovaque. MM. Richard von Weisacker et Vaclav Havel, qui ont ainsi été les premiers chefs d'Etat européens à rencontrer le président autrichien depuis son élection à la présidence de la République en 1986. M. Vaclav Havel, pressenti en tant qu'écrivain pour prononcer le discours inaugural, avait accepté cette invitation il y a plus d'un an, alors qu'il n'était qu'un simple dissident. Il avait tenu à respecter cet engagement en dépit des vives critiques que pouvait susciter sa rencontre avec M. Waldheim (*le Monde* du 27 juillet).

Les trois présidents se sont ensuite retrouvés pour un déjeuner commun qui leur a permis pendant plus de deux heures d'échanger leurs points de vue. Dans son discours, M. Havel, qui a surtout insisté sur les changements démocratiques intervenus en Europe de l'Est, n'a toutefois pas hésité à critiquer implicitement l'attitude du président autrichien, à qui on reproche d'avoir menti sur son passé et ses activités dans l'armée hitlérienne. *« L'illusion de pouvoir manœuvrer à travers l'Histoire sans devoir rendre compte un jour de ses actes et de pouvoir modifier sa propre biographie est une de ces idées folles mais traditionnellement bien enracinées en Europe centrale »*, a déclaré M. Havel, qui a ajouté : *« Il n'y a pas de liberté totale sans la vérité totale. »*

Le moment « historique » de la poignée de main entre les trois présidents a été perturbé par le rabbin américain Avi Weiss, un des détracteurs les plus impitoyables de M. Waldheim, qui a crié à l'adresse des présidents ouest-allemand et tchécoslovaque : *« C'est une honte de rencontrer le nazi Waldheim »*, avant d'être conduit dans un poste de police.

WALTRAUD BARYLI

DIPLOMATIE

Le Japon envisage de verser des dommages de guerre à la Corée du Nord

Le gouvernement japonais a fait savoir, de manière encore officieuse, qu'il était prêt à négocier avec la Corée du Nord le montant des compensations à verser pour la période d'occupation nippone de la péninsule (1910-1945). Cette question avait jusqu'à présent toujours bloqué le dialogue entre les deux pays, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques.

TOKYO

de notre correspondant

Aux termes de l'accord de 1965 sur la normalisation des relations entre la Corée du Sud et le Japon, les compensations (300 millions de dollars en don et 200 millions sous forme de prêts) versées alors à Séoul avaient été considérées comme valables pour toute la péninsule.

Aujourd'hui, les Japonais semblent soucieux de répondre à ce qu'ils interprètent comme un assouplissement de la position nord-coréenne à leur égard : selon une mission du Parti socialiste japonais qui revient de Pyongyang, les autorités nord-coréennes sont d'accord pour accueillir une délégation du Parti conservateur japonais. Le fait que cette délégation pourrait être conduite par le grand « cacique » du Parti libéral démocrate, M. Shin Kanemaru, semble indiquer que Tokyo confère une grande importance à cette visite.

Processus de stabilisation régionale

Les autorités nord-coréennes mettent trois conditions à une amélioration des relations avec le Japon, conçue comme un prélude à l'établissement ultérieur de liens diplomatiques : des excuses nippones pour les méfaits perpétrés pendant la période de colonisation ; l'établissement d'une coopération économique entre les deux pays et l'ouverture d'une route aérienne entre Pyongyang et Tokyo. Tandis que la Corée du Nord attend surtout de ce rapprochement une aide économique, pour Tokyo la coopération économique doit s'inscrire dans un processus de stabilisation régionale et donc de détente dans la péninsule coréenne.

Celle-ci progresse à son tour. La Corée du Nord a finalement accepté, vendredi 27 juillet, les conditions mises par Séoul au séjour d'une délégation nordiste chargée de négocier la participation de Coréens du Sud à un grand meeting pan-coréen organisé par Pyongyang le 15 août. Ses émissaires seront l'hôte du gouvernement sud-coréen et non pas de l'organisation dissidente, l'Union nationale pour la démocratie, que la délégation du Nord rencontrera cependant.

Ce timide progrès fait suite à l'accord conclu entre les deux Etats coréens pour des rencontres de leurs premiers ministres à l'automne (*le Monde* du 27 juillet).

PHILIPPE PONS

La presse irakienne cesse ses attaques contre le Koweït

La presse irakienne a interrompu, jeudi 26 juillet, ses attaques contre le Koweït, confirmant le climat de détente qui s'est instauré dans le Golfe au lendemain de l'annonce de pourparlers directs entre les deux pays, ce week-end en Arabie saoudite (*le Monde* du 27 juillet).

En annonçant, mercredi soir, que Bagdad et l'émirat étaient convenus de négociations, le président Hosni Moubarak, principal médiateur dans le conflit irako-koweïtien, avait précisé que les deux parties avaient également accepté de mettre un terme à leur bataille médiatique. Les journaux de Bagdad n'ont, toutefois, pas fait allusion, jeudi, à l'accord annoncé par le président égyptien.

De son côté, M. Osama El Bag, principal conseiller politique du président Moubarak, s'est rendu à Bagdad et à Koweït, où il s'est déclaré *« très optimiste quant aux perspectives d'un règlement rapide de la crise entre les pays frères d'Irak et du Koweït »*. – *(Reuter.)*

Entretiens de M. Baker avec ses collègues de l'ASEAN sur le Cambodge

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a rencontré, vendredi 27 juillet, ses homologues de l'ASEAN, avec lesquels il a discuté du revirement de la politique des Etats-Unis à l'égard du Cambodge et notamment de la décision de Washington de ne plus apporter son soutien à la résistance cambodgienne, qui détient le siège du Cambodge à l'ONU.

Les ministres des six pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) avaient exprimé lundi dernier leur opposition au changement de politique américaine et avaient indiqué qu'ils attendaient les explications de M. Baker. A l'issue de la rencontre de vendredi, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, a indiqué que des divergences subsistaient entre l'ASEAN et les Etats-Unis sur la question de l'avenir du siège du Cambodge à l'ONU, ajoutant que *« de plus amples discussions étaient nécessaires »*.

Par ailleurs, à Washington, les deux tiers des sénateurs, qui se félicitent du revirement américain, ont souhaité, dans une lettre au président Bush, que l'administration fasse davantage d'efforts pour se rapprocher du Cambodge. – *(AFP.)*

□ **Le vice-président Dan Quayle en tournée en Amérique latine du 6 au 10 août.** – Le vice-président américain Dan Quayle se rendra en tournée en Amérique latine du 6 au 10 août, pour participer notamment à la cérémonie d'investiture du nouveau président colombien M. Cesar Gaviria, a annoncé, jeudi 26 juillet, la Maison Blanche. Il s'agit de la septième visite du vice-président dans cette région. M. Quayle doit également rencontrer au Pérou le nouveau chef de l'Etat, M. Alberto Fujimori, et se rendre ensuite à La Paz pour y rencontrer le président bolivien. – *(AFP.)*

Le tas de bombes

Suite de la première page

En dehors même du fait qu'elles ont entraîné la capitulation quasi immédiate du Japon, il faut bien voir que les armes nucléaires ont joué tout au long de la guerre froide un rôle essentiel. D'abord, ce qui n'est pas rien, elles l'ont empêchée de devenir chaude. De Gaulle avait dit au colonel Passy, au soir de Pearl-Harbor : *« Cette fois, la guerre est définitivement gagnée ; je crains bien que la prochaine étape ne soit une grande guerre entre l'Amérique et la Russie. »* Si la seconde partie de cette prophétie ne s'est pas réalisée, c'est pour une bonne part en raison de la sainte frousse que les possesseurs de l'arme des armes ont toujours éprouvée à l'idée de l'employer, n'étant d'aucune manière assurés de n'en pas recevoir les éclats.

Moyennant quoi, le monopole dont ils ont joui dans ce domaine jusqu'au début des années cinquante a permis aux Etats-Unis de maintenir des troupes en Europe, alors que Roosevelt avait promis à Yalta, comme Khrouchtchev devait le rappeler en 1961 à Kennedy, de les retirer dans un délai d'un an après la fin de la guerre. Sans ce qu'on appelait alors la bombe A, Truman aurait dû concéder à Staline une zone d'occupation au Japon sur le modèle de celles que Moscou avait obtenues en Allemagne et en Autriche. Il n'aurait pu prendre le risque ni du pont aérien qui a mis en échec le blocus de Berlin ni de l'intervention en Corée. Avec une armée infiniment plus démobilisée que celle d'en face, il n'aurait pas été question pour lui de venir en aide, avec la *« doctrine »* à laquelle il a donné son nom, à la Grèce et à la Turquie menacées, l'une par la guérilla communiste, l'autre par la pression directe de Moscou. Le pacte atlantique n'aurait pas vu le jour.

L'URSS elle-même a longtemps tiré parti de la possession d'armes nucléaires. Elles lui auront assuré un long sursis, en lui permettant d'intervenir *manu militari* chez ses alliés révoltés de Budapest ou de Prague, sans avoir à redouter que les Etats-Unis ne mettent en application leurs beaux discours sur le refoulement *(roll-back)* du communisme.

Si la dissuasion n'a pas réussi en fin de compte à empêcher l'éclatement du pacte de Varsovie, c'est parce que Gorbatchev s'est refusé à faire donner l'armée rouge pour sauver un Honecker qui ne songeait qu'à le poignarder : sans doute n'avait-il pas mesuré sur le moment à quel point la disparition de la peur du gendarme soviétique libérerait la passion de liberté des Allemands de l'Est, et, derrière eux, de l'ensemble des populations du glacis.

De son côté, Brejnev se serait senti moins libre de lancer ses légions à la conquête de l'Afghanistan s'il n'avait pas disposé d'un arsenal de représailles de nature à décourager l'Oncle Sam de lui adresser le moindre ultimatum. En réalité, il faut bien voir les choses : ce n'est pas un traité, signé à Yalta ou ailleurs – pourquoi, d'ailleurs, aurait-il été plus respecté que les innombrables pactes qui ont été violés depuis des décennies ? – qui a partagé l'Europe et le monde, c'est *« l'équilibre de la terreur »* cher aux *« têtes d'œuf »* américaines des années 60.

Et ce n'est pas une pression militaire – sauf à ranger sous cette définition le poids économique de la course aux armements, et la crainte inspirée par l'épée de Damoclès de la guerre des étoiles – qui a bouleversé le *statu quo*, c'est la révolte de peuples qui avaient cessé d'avoir peur de leurs maîtres.

Reste que faute de pouvoir se dérouler sur le traditionnel champ de bataille européen, cette troisième guerre mondiale qu'aura été la guerre froide a été menée à la fois sur le terrain des idées et sur celui de la course aux armements. L'URSS a perdu la partie sur les deux terrains, sans parvenir à marquer dans le tiers-monde des succès assez décisifs, sur le plan économique, c'est-à-dire essentiellement sur celui des matières premières, pour compenser ces échecs. C'est pourquoi il est possible d'écrire que les mêmes armes qui ont assuré la victoire du camp occidental ont, du fait de leur coût faramineux et de sa moindre capacité à l'assumer, entraîné la défaite du camp socialiste.

Est-ce à dire que ces armes ne sont efficaces qu'aux mains des riches ? Ce qui se passe actuellement dans le tiers-monde, où se perpétuent les conflits d'hier et se préparent ceux de demain, ne conduit pas à cette conclusion. Nombre de pays se sont engagés, avec plus ou moins de détermination, sur la route de l'armement nucléaire.

De toute façon, que l'URSS survive ou pas en tant que telle, il y aura toujours à Moscou – ou à Saint-Pétersbourg, puisqu'il est question de rendre à Leningrad son vieux nom – un pouvoir qui disposera des moyens de détruire la planète. Personne, d'autre part, n'est en mesure de dire quel genre de destin le réveil des nationalités réserve à l'Europe de l'Est et aux peuples de l'URSS. Il est peu probable qu'un pays disposant de l'arme nucléaire songe sérieusement à s'en débarrasser. Le Parti travailliste britannique lui-même a, comme chacun sait, viré sa cuti sur ce point.

Quant à la France, dont l'actuelle nostalgie du gaullisme semble tout de même signifier qu'elle entend, au sein d'une Europe unie, continuer d'exister en tant que telle, peut-être aurait-elle pu sans trop de peine faire l'économie de se doter d'une force de dissuasion. Maintenant que celle-ci existe, notre économie n'est pas aujourd'hui en si mauvaise forme qu'on puisse sérieusement songer à se priver d'une protection qui a certes coûté fort cher, mais qui devrait aider à faire face aux aléas, par définition imprévisibles, de l'Histoire de demain.

ANDRÉ FONTAINE

Convoi à haut risque en RFA pour les armes chimiques américaines

BONN

de notre correspondant

Un convoi de 80 camions militaires, long de 7 kilomètres, a évacué jeudi 26 juillet le premier contingent d'armes chimiques que l'armée américaine stockait depuis vingt ans dans le plus grand secret à Clausen, dans le Palatinat.

Des mesures de sécurité d'une ampleur exceptionnelle avaient été prises pour garantir le bon déroulement de l'opération qui, de fait, s'est déroulée sans aucun incident, sous la protection de plus de 2 000 policiers et militaires allemands et américains, d'une dizaine d'hélicoptères et d'un réseau vidéo monté pour l'occasion.

Le général américain Dennis Benchoff n'a pas voulu indiquer, *« pour des raisons de sécurité »*, la quantité exacte ni le type des obus qui ont été retirés de Clausen et stockés provisoirement à Miesau, à une cinquantaine de kilomètres au nord.

L'opération sera répétée vingt-neuf fois. Lorsque les 102 000 obus contenant du gaz moutarde et d'autres gaz mortels auront atteint Miesau, ils seront chargés sur des trains militaires qui, de nuit, rejoindront le port de Nordenham sur la mer du Nord. Ultime étape de ce périple, deux navires militaires emporteront la dangereuse cargaison vers l'atoll Johnsson, dans le Pacifique, où elle sera incinérée dans des fours spéciaux.

La décision de retirer les armes chimiques américaines de RFA avait été prise en 1986, lors d'un sommet entre M. Reagan et le chancelier Kohl. En fait, ce type d'obus est complètement dépassé par les technologies chimiques militaires, qui font appel à des armes binaires (deux composants sans aucun danger si ils sont stockés séparément, mais dangereux si ils sont mis en contact). En outre, le stockage prolongé d'obus chargés de gaz moutarde peut créer un facteur de risque à long terme. – *(Interim.)*

Nominations à l'UNESCO

Treize nominations ont été annoncées ces jours derniers à l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture par le directeur général, M. Federico Mayor. Le conseil exécutif, qui avait vivement critiqué lors de sa dernière session son plan de restructuration de l'UNESCO (*le Monde* du 20 mai), a donné son accord, mais plusieurs autres nominations sont restées en suspens.

Mme Francine Fournier (Canada) est nommée sous-directeur général (le grade le plus élevé à l'UNESCO après le directeur général et les deux directeurs généraux adjoints) pour les sciences sociales et humaines.

M. Francesco Di Castri (Italie) est nommé coordonnateur des programmes pour l'environnement. M. Di Castri était depuis 1984 directeur du centre d'écologie du CNRS à Montpellier.

Le Soviétique Boris Kluchnikoff, qui travailla à l'UNESCO de 1965 à 1971 puis de 1974 à 1981 et était consultant auprès du secrétariat depuis 1988, est nommé directeur de l'unité Europe à la division des relations extérieures.

M. del Corral Beltran (Espagne) se voit confier la direction de la division du livre et du droit d'auteur et M. Thomas Keller (RFA), sous-directeur général pour les programmes généraux, est muté au poste de directeur du Bureau régional d'éducation pour l'Afrique (BREDA) à Dakar.

M. Youcef Mentalecheta (Algérie) devient secrétaire du programme intergouvernemental d'informatique (fonctions qu'il exerçait déjà par intérim depuis 1989), tandis que l'Egyptien Saïd Zulficar prendra la direction de la division de coopération avec les sources de financement. Enfin, le Philippin Anthony Victor Ordonez est nommé directeur de la division d'éducation de base et le Mauritanien Ahmed Baba Miske directeur chargé des pays les moins avancés à la division des études sur le développement.

DIPLOMATIE

La « crise des ambassades » entre Madrid et La Havane

M. Fidel Castro accuse l'Espagne de « complicité avec l'impérialisme yankee »

Dans un discours prononcé à La Havane à l'occasion de la fête cubaine du 26 juillet, M. Fidel Castro a déclaré que si les Etats-Unis, l'Espagne et les autres pays de la Communauté européenne acceptaient de leur donner des visas, La Havane autoriserait *« tout Cubain qui le souhaite à quitter l'île »*. Fidel Castro, qui s'en est pris par ailleurs à l'Espagne qui avait donné refuge dans son ambassade à dix-huit demandeurs d'asile cubains, a ajouté que si les Etats-Unis voulaient eux aussi accueillir les gens qui *« se sentent persécutés »* à Cuba, ils n'avaient qu'à *« venir les chercher avec des bateaux »*. Les seules personnes exclues de cette proposition – sur le sérieux de laquelle les chancelleries restaient réservées – étant, a-t-il précisé, celles qui ont cherché à quitter Cuba en pénétrant de force dans des ambassades étrangères.

MADRID

de notre correspondant

La crise diplomatique entre l'Espagne et Cuba, due au « conflit des ambassades », risque d'être plus durable qu'on ne le croyait à Madrid. Le virulent discours, prononcé jeudi 26 juillet à La Havane par Fidel Castro pour commémorer le trente-septième anniversaire de l'attaque de la caserne de la Moncada, considéré comme le *« premier acte révolutionnaire »* de Castro et de ses amis contre la dictature, est venu le prouver.

Rôle conciliateur

Le dirigeant cubain, en effet, n'y est pas allé de main morte, et l'Espagne socialiste a tenu une place de choix dans ses diatribes, au même rang que les Etats-Unis. Multipliant les allusions au passé colonial, il a accusé Madrid de se faire aujourd'hui complice de *« l'impérialisme yankee »* dans son offensive contre Cuba et s'en est pris à *« l'arrogance et à l'insolence »* espagnoles. Il a affirmé que le gouvernement de Madrid avait *« retenu »* les réfugiés dans son ambassade à La Havane afin de *« provoquer un scandale »*. Plus grave encore, il a évoqué implicitement l'hypothèse d'une rupture avec Madrid en laissant tomber que *« les intérêts espagnols à Cuba seront préservés, qu'il y ait ou non des relations diplomatiques entre nos deux pays »*.

Ce discours était d'autant plus inattendu à Madrid que l'Espagne avait plutôt joué ces derniers jours la carte de la décrispation. Objet de prédilection de l'ire cubaine, le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, n'en avait pas moins cessé de répéter que son pays entendait exclusivement résoudre le conflit par *« la voie du dialogue »*.

De son côté, le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, avait assuré, jeudi, que la crise actuelle constituait une simple *« anecdote »* dans les relations *« traditionnellement fraternelles »* entre les deux pays. *« Je ne crois pas qu'il soit positif de faire monter la pression à ce propos »*, avait ajouté M. Guerra.

Force est désormais de constater à Madrid que telle n'est pas l'opinion du *« comandante »*, qui semble avoir pris en personne l'affaire en main. Alors que plusieurs hauts fonctionnaires cubains s'étaient plutôt montrés conciliants avec l'Espagne ces derniers jours, il est clair que la décision d'adopter une ligne intransigeante à l'égard de Madrid a été prise par Castro lui-même. Ce dernier, dit-on, serait personnellement affecté par ce conflit avec le gouvernement de M. Felipe Gonzalez, à qui l'unit une relation d'amitié.

Cette situation place dans une position difficile le gouvernement espagnol, qui n'avait pas encore réagi officiellement vendredi matin au discours de La Havane. M. Felipe Gonzalez a toujours souhaité que son pays soit à même de jouer un rôle conciliateur dans le cas où une démocratisation progressive se produirait à Cuba. Il pouvait jusqu'ici s'enorgueillir d'être l'un des rares chefs de gouvernement occidentaux écoutés avec la même attention, tant à La Havane qu'à Washington. Tout porte à croire que ce privilège est bien menacé.

THIERRY MALINIAK

AFRIQUE

M. de Klerk presse M. Mandela de faire cesser la lutte armée

Suite de la première page

Quelques heures après que M. Mandela eut fermement démenti, mercredi 25 juillet, l'existence d'un complot communiste, l'un de ses proches, M. Mac Maharaj, membre du NEC, la plus haute instance de l'ANC, était arrêté par la police. Egalement membre du bureau politique du Parti communiste sud-africain (SACP), M. Maharaj, souvent présenté comme le dauphin de M. Joe Slovo, était rentré en Afrique du Sud en juin.

Convaincu de sabotage et condamné lors du procès de Rivonia en 1964, M. Maharaj avait été incarcéré dans la prison de Robben Island, d'où il avait été libéré en décembre 1976. En juillet 1977, il avait choisi l'exil et rejoint, à Lusaka en Zambie, l'état-major de l'ANC et du SACP.

Une quarantaine de personnes, membres à la fois d'Umkhonto We Sizwe (la Lance de la nation), la branche armée de l'ANC, et du SACP, dont deux responsables du Congrès indien du Natal, MM. Billy Nair et Praaven Gordhan, ont déjà été arrêtées au cours des dix derniers jours, dans le cadre d'une enquête sur un complot visant à renverser le gouvernement.

Réseau et noms de code

Le chef de la police, le général Johan Van Der Merwe, a révélé que ses services étaient en possession d'*« un grand nombre de documents et de preuves accablants »*. Il a affirmé que l'enquête continuait et que d'autres arrestations allaient intervenir. Un proche collaborateur de M. Maharaj, membre d'Umkhonto We Sizwe, du NEC et du SACP, a annoncé, jeudi, qu'il retournait à la clandestinité.

Selon des sources policières citées par la presse sud-africaine, l'ANC aurait créé en 1987 un « comité présidentiel » (dont les sept membres, à l'exception du président Oliver Tambo, seraient également militants du SACP) chargé de mettre en place, à l'intérieur du pays, une structure clandestine. C'est ce réseau que les services de sûreté seraient en train de démanteler. Les policiers auraient eu accès à un ordinateur de l'ANC dont ils auraient tiré quatre mille pages révélant l'ensemble du réseau, les noms des membres ainsi que leurs noms de code. Le dispositif comprendrait environ soixante-dix personnes et douze commandements régionaux plus particulièrement chargés de l'*« entraînement terroriste »*.

Les documents saisis mettraient en cause des Belges et des Néerlandais liés au groupe international de l'ANC, formé par M. Klaas de Jonge, un Hollandais qui s'était réfugié dans son ambassade pendant deux ans avant d'être autorisé à quitter le pays. Les mêmes sources soulignent que ces documents sont postérieurs au discours du 2 février de M. De Klerk annonçant, entre autres, la légalisation de l'ANC, du SACP et la libération de M. Mandela. Il semblerait aussi que les infiltrations de membres d'Umkhonto We Sizwe aient continué après les entretiens officiels de Groote Schuur, au début mai, entre les délégations de l'ANC et du gouvernement, et qu'une « conférence » du SACP se soit tenue à Tongaat, peu de temps après.

Le ministère des affaires étrangères, au cours d'un briefing destiné aux diplomates, a fait référence aux minutes de cette conférence, qui indiqueraient que seules les parties signataires d'un accord de cessez-le-feu sont tenues de l'observer. Les représentants d'autres organisations participant aux négociations au sein d'une délégation mais ne signant pas es qualités ne seraient pas liés par cet accord.

En d'autres termes, le SACP, représenté par son secrétaire général, M. Slovo, au sein de la délégation de l'ANC, ne serait pas astreint à respecter un cessez-le-feu signé par l'ANC et le gouvernement. Ce n'est pas un hasard si ces révélations sur le SACP ont été faites soixante-douze heures avant la tenue d'un grand rassemblement dans un stade de Soweto pour le « relancement » du Parti communiste.

« L'arrestation de M. Maharaj nous préoccupe tous », a déclaré M. Mandela, qui a affirmé qu'il soulèverait *« cette question avec le gouvernement »*, car il n'y a, selon lui, *« aucune excuse pour utiliser de cette façon les lois sur la sécurité »*. Le chef d'état-major d'Umkhonto We Sizwe, M. Chris Hani, vient d'accuser le gouvernement de provoquer *« l'hystérie avec ses rumeurs de complot »*. Pour M. Hani, qui avait soulevé un émoi certain au sein du gouvernement en annonçant que l'ANC devait être prêt à s'emparer du pouvoir si les Blancs ne voulaient ni le partager ni le céder, l'arrestation de M. Maharaj est une *« provocation »*.

Le porte-parole du SACP, M. Jeremy Cronin, a déclaré, de son côté, que l'arrestation de M. Maharaj était *« un acte de propagande plutôt qu'une action de maintien de l'ordre »*. Il a confirmé que le SACP maintiendrait une *« organisation clandestine »* afin de protéger ses membres en cas de *« coup de force de l'extrême droite »*.

Le chef du Parti conservateur, M. Andries Treurnicht, considère que *« l'ANC commettrait une grossière erreur en pensant pouvoir renverser le gouvernement »*, car *« il nous trouverait sur sa route »*. Il s'étonne que *« le gouvernement persiste à vouloir négocier avec une organisation prônant la violence et impliquée dans un complot insurrectionnel »*. A son avis, *« le refus de M. Mandela de renier les propos de M. Hani »* prouve bien que l'ANC n'est pas disposé à faire sienne *« une solution acceptable pour les Blancs »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

LIBÉRIA

Les ambassadeurs de la CEE expriment leur « horreur » devant les massacres

Des rebelles des deux factions rivales ont pénétré, jeudi 26 juillet, dans Monrovia par deux directions différentes, selon de bonnes sources diplomatiques à Abidjan. Les hommes de Prince Johnson, dissident du Front national patriotique du Libéria (NPFL) qui contrôlaient Bushrod Island, une île située au nord-ouest de la capitale dont elle est séparée par deux ponts, ont progressé vers le centre. Quant aux maquisards de Charles Taylor, ils ont réussi à atteindre la partie nord de la piste de l'aéroport James Spriggs Payne, située dans la partie orientale de la ville.

Les ambassadeurs des cinq pays de la CEE qui sont en poste à Monrovia, ont publié un communiqué pour exprimer *« leur horreur et leur dégoût devant le meurtre tribal de civils innocents »*. A leur avis, *« il est largement prouvé que les soldats gouvernementaux continuent d'assassiner des Ghios et des Manos pendant que le NPFL assassine des Krahns et des Mandingues »*. Pour sa part, le roi du Maroc a adressé un message de félicitations au président Samuel Doe à l'occasion de la fête nationale du Libéria... – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE : boudant une assemblée monocolore

Le président Ben Ali cherche à relancer le débat démocratique

TUNIS

de notre correspondant

M. Ben Ali est mécontent de ses députés. Le chef de l'État a mis à profit la célébration du trente-troisième anniversaire de la proclamation de la République, mercredi 25 juillet, pour manifester son ire d'une façon pour le moins inattendue. Pendant plus d'une heure, tout ce que le pays compte d'officiels, l'a attendu en vain à la Chambre des députés pour la traditionnelle réception, qu'il a boudée.

Il a fallu attendre le lendemain pour connaître, par les médias, eux aussi informés après coup, les raisons de ce boycottage qui se voulait, semble-t-il, spectaculaire : quarante-huit heures auparavant, plusieurs projets de loi n'avaient pu être adoptés par les législateurs... faute de quorum. Aussi, selon l'organe gouvernemental *la Presse*, M. Ben Ali a exprimé *« tout haut sa désapprobation »* devant cette absentéisme qui, en cette période de canicule, n'est pas seulement l'apanage de la Chambre des députés. Son attitude, a ajouté le commentateur officiel, *« constitue d'une certaine manière un hommage solennel à la République, puisqu'elle vient rappeler que celle-ci est avant tout respect des institutions et des engagements pris envers le peuple »*. Mais la défection d'une majorité des députés en séance n'a-t-elle pas aussi servi de bon prétexte au chef de l'Etat pour exprimer combien lui pèse l'existence de cette Chambre monocolore qui, depuis son élection il y a moins de dix-huit mois, nuit à l'image du pluralisme dont il se veut le promoteur ?

Dans les cercles politiques, on prête à M. Ben Ali l'intention, d'ici à la rentrée de septembre, de relancer le *« processus démocratique »*, qui s'est dangereusement enlisé. Une dissolution de la Chambre, souhaitée par nombre d'opposants mais qui équivaudrait à reconnaître les conditions très discutables dans lesquelles elle a été élue, paraît assez improbable. En revanche, le président pourrait reprendre son idée de libérer plusieurs sièges de députés – par des nominations ou des démissions provoquées – afin d'organiser des élections partielles qui permettraient à l'opposition d'entrer au Parlement. Faudra-t-il encore que le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), qui est, selon les propres termes de M. Ben Ali, *« le parti du président »*, accepte de jouer le jeu en sacrifiant un peu de sa toute-puissance sur l'autel de la démocratie.

MICHEL DEURÉ

EN BREF

□ **ALGERIE : formation d'un syndicat islamiste.** – Des intégristes algériens ont annoncé, jeudi 26 juillet, la création de l'Union islamique des syndicats, qui se veut indépendante des partis politiques. Un syndicat, proche du Front islamique du salut (FIS), existe déjà. Il s'est prononcé en faveur de l'abolition de la Sécurité sociale, de l'adaptation du code du travail aux préceptes de l'islam et du versement d'un salaire minimum pour les femmes au foyer. – *(Reuter.)*

□ **KENYA : nouvelle arrestation d'un avocat après sa libération.** – Mᵉ Gitobu Imanyara, un avocat de l'opposition, qui avait été libéré, ainsi que deux de ses collègues, mercredi 25 juillet, après trois semaines de détention, a été de nouveau arrêté. Rédacteur en chef du journal juridique *Nairobi Law Monthly*, il avait accusé le gouvernement d'empiéter sur l'indépendance de la justice. Les trois avocats avaient été relâchés au lendemain de la rencontre entre le président Daniel Arap Moi et un opposant, Mᵉ Paul Muite, qui avait qualifié d'*« encourageant »* cet entretien. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : assassinat d'un député de l'opposition.** – Un député colombien du Parti conservateur (opposition), M. Jaime Salazar Robledo, a été assassiné jeudi soir 26 juillet, à Pereira, dans le sud-ouest du pays, a annoncé la police. Le député a été abattu dans le centre de la ville par un inconnu se déplaçant à moto, qui est parvenu à prendre la fuite. – *(AFP.)*

□ **PEROU : regain de violence à deux jours de l'investiture du président Fujimori.** – A deux jours des cérémonies d'investiture du nouveau président péruvien, une vague d'attentats, déclenchée par plusieurs groupes terroristes, dont le Sentier lumineux, a fait au moins une trentaine de morts. D'autre part, jeudi 26 juillet, la police a fait état d'un attentat à la bombe au palais du gouvernement, perpétré par un commando armé et d'une violente attaque menée par quelque cent cinquante guérilleros du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) dans une capitale provinciale, à Yurimaguas, à 870 kilomètres au nord-est de Lima. – *(AFP.)*

□ **AFGHANISTAN : quatre morts dans une attaque à la roquette contre Kaboul.** – Quatre personnes au moins ont été tuées et dix autres blessées dans une attaque à la roquette lancée, jeudi 26 juillet, contre la capitale afghane, a indiqué Radio-Kaboul, qui a mis en cause les Etats-Unis pour ses livraisons d'armes à la résistance. Les tirs ont également provoqué d'importants dégâts dans trois quartiers résidentiels de la capitale, selon la radio. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA : vers un règlement dans le conflit d'Oka

Un promoteur français au secours des « guerriers » mohawks...

MONTRÉAL

de notre correspondante

Un promoteur français est, à son corps défendant, devenu l'un des personnages-clés de la crise d'Oka, village du nord-ouest de Montréal, où les forces de l'ordre assiègent depuis une quinzaine de jours un millier d'Indiens mohawks, dont certains lourdement armés, retranchés dans une pinède.

M. Maurice Maxime-Rousseau, dont on sait peu de chose sinon qu'il réside dans l'ouest de la France, est en effet depuis 1967 le propriétaire légal de ce terrain boisé qu'il avait promis de revendre à la municipalité d'Oka afin de permettre l'agrandissement du golf local. Tel était du moins le grand projet du maire du village avant que les Mohawks n'occupent cette petite forêt abritant plusieurs de leurs sépultures.

Pour sortir de l'impasse – totale depuis que les policiers québécois ont perdu un de leurs hommes au cours d'une intervention musclée le 11 juillet dernier – le gouvernement canadien n'a pas hésité à faire venir discrètement M. Rousseau à Ottawa pour qu'il lui cède, même au prix fort, le terrain en litige pour le compte des Mohawks. Tout porte à croire qu'une entente a été conclue jeudi 26 juillet. Au moment où M. Rousseau regagnait son pays le ministre canadien des affaires indiennes, M. Tom Siddon, se montrait pour la première fois optimiste devant la presse, estimant qu'*« il devrait être possible de désamorcer le conflit d'Oka »* pour lequel toute la minorité amérindienne du pays s'est mobilisée.

Ce même jour, les policiers québécois ont reçu ordre de favoriser la libre circulation des vivres et des médicaments à travers les barrages mis en place autour du village. Le gouvernement québécois se devait de faire un geste : les appels pressants affluaient de toute partdepuis qu'un organisme officiel québécois chargé de la protection des droits de l'homme et autorisé à se rendre sur place avait constaté mardi que les familles amérindiennes étaient soumises *de facto* à un véritable blocus alimentaire.

Restera ensuite à obtenir le plus difficile, à savoir la reddition de la faction dure des Mohawks, ces fameux guerriers dans les rangs desquels figureraient même d'anciens combattants de la guerre du Vietnam. Les chefs indiens de tout le Canada sont convenus d'organiser dimanche à Oka une grande manifestation en faveur du règlement pacifique d'un conflit dont les guerriers exigent de sortir la tête haute, sans menottes aux poignets.

MARTINE JACOT

SALVADOR : les discussions entre le gouvernement et la guérilla

Accord sur les droits de l'homme, désaccord sur les forces armées

Le gouvernement salvadorien et les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont conclu, jeudi 26 juillet, un accord sur les droits de l'homme mais n'ont pas réussi à s'entendre sur la réduction des forces armées. Lors de la troisième série d'entretiens de paix, au Costa Rica, le gouvernement et les rebelles ont néanmoins signé jeudi à l'aube un accord en dix-neuf points sur les droits de l'homme.

Les deux parties ont accepté qu'une commission de l'ONU veille au respect des droits de l'homme au Salvador, où la guerre civile a coûté la vie à 75 000 personnes en dix ans. La commission n'entamera sa tâche qu'après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. Le gouvernement et les rebelles ont aussi décidé d'organiser une quatrième série d'entretiens au Costa Rica du 17 au 22 août. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

Impasse pour l'élection du président de la République

L'assemblée constituante bulgare n'est toujours pas parvenue, jeudi 26 juillet, à élire le président de la République.

Après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a réussi à atteindre la majorité des deux tiers requise, comme cela s'était déja passé mardi (*le Monde* du 26 juillet).

Les consultations de mercredi entre les différents partis n'ont donc pas abouti puisque le Parti socialiste (ex-communiste), l'Union des forces démocratiques (UFD) et le Parti agrarien ont soutenu chacun leur candidat, ce qui rend impossible toute élection.

Le dernier vote a pratiquement confirmé les résultats obtenus mardi : le candidat du PSB, M. Tchavdar Kuranov, est en tête avec 194 voix, suivi du candidat de l'UFD, M. Petar Dertliev, (146 voix) et du candidat du Parti agrarien (41 voix).

Selon des sources non officielles, le PSB serait prêt à accepter que le président soit un représentant de l'opposition, à condition qu'il s'agisse d'un candidat autre que M. Dertliev. Le prochain vote aura lieu lundi. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Démission de quatre ministres

Les quatre ministres représentant l'aile gauche de la démocratie-chrétienne (DC) au sein du gouvernement de coalition italien, dont le ministre de la défense, M. Mino Martinazzoli, ont présenté leur démission, jeudi 26 juillet. Cette décision a été prise après que le président du conseil, M. Giulio Andreotti (DC), eut annoncé devant la chambre des députés qu'il posait la question de confiance sur le projet de loi, actuellement en discussion, sur les interruptions publicitaires à la télévison. Un vote devait intervenir vendredi.

Cette démission collective est interprétée à Rome comme un épisode de la lutte qui oppose, au sein de la DC, la gauche qui soutient l'ancien premier ministre, M. Ciriaco de Mita, à M. Andreotti. *(AP)*

POLITIQUE

POINT DE VUE

Le temps d'agir

par Alain Carignon

L'ENTRE-DEUX-FRANCE s'achève. Notre pays attend le printemps de sa vie publique. Non sans lassitude, car tant de rendez-vous ont été manqués. Faute de passer aux actes, l'évolution a d'abord frappé les discours. Comme si leur incapacité à concrétiser avait amplifié l'amertume, les responsables politiques sont devenus des pessimistes professionnels, accentuant ainsi, en permanence, le fossé qui les sépare des citoyens.

Depuis 1988, une vive accélération du processus s'est produite. Depuis quelques mois, le RPR est entré dans un engrenage d'ascension disciplinaire. Une évolution dangereuse qui peut conduire à la marginalisation du mouvement gaulliste.

Ceux qui vivent avec enthousiasme et espoir leur engagement public ne peuvent se résigner à cette issue. Ce n'est pas au moment où la France se réveille « charles-de-gaulliste » que le parti qui rassemble le plus de gaullistes authentiques doit abandonner ses valeurs et ses références.

La vie publique française a découvert trois nouveaux espaces.

D'abord, l'inconnu. Jusqu'ici, les forces publiques classiques quadrillaient avec efficacité et rationalité le territoire politique. Malheureusement pour elles, à une société complexe et éclatée ne peut plus correspondre une organisation politique simplificatrice, figée, quasi militaire. Une organisation politique qui était verrouillée par des partis structurés, hiérarchisés, guidés par l'onction divine du chef présidentiable. En ce domaine, l'inconnu a doublement frappé. D'une part, les Français se sont évadés de ces structures politiques-là. Le Front national, les écologistes, l'abstention sont des formes diverses de refus de plus en plus massifs des modèles politiques d'hier. D'autre part, la France décentralisée est passée par là. Hier, aucun salut n'existait hors de Paris. Aujourd'hui, la diversité territoriale existe et se renforcera inéluctablement. Une diversité territoriale subtile, diffuse, rebelle pour des responsables publics libres, qui n'ont jamais eu pour ambition de planter le drapeau d'un parti sur une ville ou sur un département mais qui tentent au quotidien de hisser le seul pavillon de réalisations concrètes, d'innovations, de valeurs. Cet inconnu-là accélère le mouvement des événements.

Second nouvel espace, la mutation du débat présidentiel. La France a dû attendre les années 90 pour vivre la fin des usages de la monarchie républicaine instituée en 1958. Jusqu'alors, après une implacable logique initiatique solennelle, le roi républicain offrait à l'opinion un successeur d'ailleurs plus subi par le premier que réellement porté. Maintenant, grande fille émancipée, l'opinion désigne d'elle-même ses leaders. De ce fait, le nombre de présidentiables augmente considérablement. Le débat présidentiel devient plus ouvert et incertain.

La preuve par le neuf

Troisième nouvel espace, la personnalisation du débat public. Derrière les dossiers, l'opinion voit des visages. Ces visages traduisent des personnalités, des tempéraments, plus que des identités de doctrine. Les médias se chargeront d'accélérer, là aussi, cette mutation. Dans cette logique, les partis deviennent moins les garants de dogmes que des lieux de rencontre et des supports logistiques de celles et de ceux qui souhaitent accompagner une partie du parcours du candidat choisi. Il est désormais loin, le temps où l'engagement partisan était le quasi-parallèle d'un choix religieux pour partir en croisade contre l'enfer des idées de l'autre.

Ces trois nouveaux espaces ont révolutionné la vie politique française.

Le printemps de notre vie politique passe par la mise en œuvre de quatre réformes essentielles.

Tout d'abord, le choix de l'audace. Tout bouge partout, sauf dans la vie politique française, repliée sur elle-même avec des réflexes de boutiquiers soucieux des seuls intérêts de leurs fonds de commerce. Or l'audace, c'est contribuer à créer rapidement une nouvelle vie publique, sur la base d'une action concrète, acceptant le concurrent, sous une forme dédramatisée, à l'exception de la percée inacceptable du Front national.

Pour lutter efficacement contre cette percée, l'alliance des Républicains doit primer. Pactiser avec le Front national, c'est se renier pour gagner même par la petite porte. L'ignorer, c'est non seulement accepter les pactes obscurs, mais surtout se refuser à dénoncer les dangers de cette formation politique.

Il y a donc place, dans un premier temps, compte tenu de l'importance de cette urgence impérative, à organiser des contrats de gouvernement locaux ou nationaux. Ils doivent être basés sur la modernisation de la vie publique locale ou nationale avec des objectifs clairs et précis. Les gaullistes, force de rassemblement pour l'intérêt général, doivent en être les premiers porte-parole.

Le Front national revenu à une portion marginale, notre vie publique pourra retrouver des ancrages différents. Sous cette forme, cette audace frappe à la porte de chacun. Dans de brefs délais, l'opinion doit pouvoir juger sur les actes.

Un pays au passé riche

Deuxième réforme : pratiquer la vraie compétition. Jusqu'à ce jour, la vie publique subit trop souvent l'absence de compétitions loyales. Les désignations des candidats sont dominées par les rentes de situation. La vie publique apparaît ainsi comme un club fermé composé de professionnels habiles pouvant compter sur des modalités discrètes de cooptation. Il faut généraliser l'entrée de ceux qui ont, par leur action dans les entreprises, la vie sociale ou culturelle, montré leur capacité à agir, plutôt que de préférer en permanence ceux qui ont seulement bataillé dans leur parti pour en gravir les échelons. Seul moyen pour que le plus grand nombre de citoyens se sentent concernés à nouveau et acceptent de s'impliquer.

Troisième réforme : clarifier et valoriser les compétences locales. Une nouvelle loi de décentralisation est indispensable. Elle doit viser non seulement la simplification des attributions mais aussi l'organisation de l'espace territorial. Mieux rassemblé sur des missions essentielles, l'Etat gagnera en efficacité et retrouvera de ce fait son autorité d'antan.

Enfin, dernière réforme essentielle : s'attaquer réellement aux valorisations attendues des grands services publics de solidarité. Des services publics qui ressemblent de plus en plus à des armées administratives démotivées désargentées, décrédibilisés. Leur faiblesse est la première des injustices et un réel grave facteur quotidien d'inégalités.

Toutes ces réformes demandent du courage pour lutter contre les habitudes, les droits acquis, les blocages institutionnels. Ces réformes s'imposent pourtant pour réconcilier les Français et leur vie publique.

Avec la création du Forum républicain, toutes celles et tous ceux qui partagent cette conscience agiront dans de brefs délais. Ils recomposeront un échiquier politique désuet. Ils définiront les modernisations indispensables. Ils dynamiseront un pays au passé riche, et à l'avenir prometteur. Ils retrouveront le goût des conquêtes et des vrais enjeux. Il est temps d'agir.

► *M. Alain Carignon, mis en congé du RPR en juin dernier, est ancien ministre, maire de Grenoble, président du conseil général de l'Isère.*

Mort de Gérard Minvielle ancien sénateur des Landes

Gérard Minvielle, ancien sénateur socialiste des Landes, est décédé à son domicile de Tartas (Landes), jeudi 26 juillet, à l'âge de quatre-vingts ans.

[Né le 25 octobre 1902, à Geaune (Landes), Gérard Minvielle avait été inspecteur central des contributions indirectes de 1921 à 1946. Maire de Tartas (Landes) de 1945 à 1983, date à laquelle il avait abandonné son mandat, il avait été, en outre, conseiller général socialiste de Tartas-Est de 1949 à 1979. Cette année-là, il ne s'était pas représenté. Elu le 8 décembre 1946 au conseil de la République, puis au Sénat à partir de 1958, il avait siégé au Palais du Luxembourg comme sénateur socialiste des Landes jusqu'en 1983. M. Minvielle avait été questeur du conseil de la République de 1953 à 1958, puis questeur du Sénat de 1958 à 1983.]

Les propositions du ministre de l'intérieur

La recherche d'un statut compatible avec l'insularité corse peut se heurter à des obstacles constitutionnels

Depuis plusieurs semaines, M. Pierre Joxe a engagé une nouvelle phase de discussions afin de rédiger un projet de loi sur la Corse portant, notamment, sur le statut de l'île. Les orientations du ministre de l'intérieur visent à donner à la région plus d'autonomie et de responsabilités. Il les a présentées dans une lettre aux élus corses les 23 et 24 mai, puis dans un entretien au *Monde* du 28 juin. Toutefois, la Constitution française, bâtie sur le principe jacobin de l'unité de l'Etat, ne lui donne pas de larges possibilités de manœuvre. Le Conseil constitutionnel a déjà eu l'occasion de donner, en la matière, une interprétation assez stricte de la loi fondamentale.

Selon le calendrier envisagé par le ministre, le projet de loi pourrait être déposé au Parlement à la rentrée afin d'être débattu pendant la session d'automne. Toutefois, M. Michel Rocard n'est pas encore tout à fait déterminé et ne veut pas s'engager dès maintenant sur le dépôt à l'automne d'un tel projet. D'une manière générale, le premier ministre a toujours affirmé qu'il se fixait comme ligne de conduite de légiférer le moins possible, quand toutes les autres voies ont été explorées. Si le projet réformant le statut de la Corse dans le sens d'une autonomie accrue voit bien le jour, il devra aussi veiller à ne pas s'attirer les foudres du Conseil constitutionnel.

« Je cherche (...) comment le droit constitutionnel français » peut permettre d'établir *« un statut adapté aux spécificités de la Corse »*, expliquait M. Joxe dans l'interview accordée au *Monde*. Cette recherche peut être bien délicate, et contrecarrer plus sûrement ses projets que l'opposition des milieux les plus conservateurs de l'île.

La Constitution pose une borne et n'indique qu'une voie étroite. La borne, c'est son article 2, qui dispose que *« la France est une République indivisible... »*, avec la conséquence qu'en tire l'article 16, qui place, au nombre des menaces permettant au chef de l'Etat de se doter des pleins pouvoirs, celle sur *« l'intégrité* [du] *territoire »*. La voie, c'est l'article 72, qui permet à la loi de créer *« toutes autres collectivités territoriales »* en dehors des communes, des départements et des territoires d'outre-mer.

Le Conseil constitutionnel a déjà eu l'occasion d'insister sur la prudence avec laquelle il fallait l'emprunter.

Quelques garde-fous

Le premier statut particulier de la Corse, voulu par Gaston Defferre, fut soumis par la droite aux gardiens de la Constitution. Ceux-ci, dans une décision du 25 février 1982, n'y trouvèrent rien à redire mais posèrent quelques garde-fous. Ainsi estimèrent-ils que le statut qui leur était soumis ne comportait pas *« dans l'état actuel de la définition des attributions respectives des autorités décentralisées et des organes de l'Etat* (...) *des dispositions qui puissent en tant que telles être regardées comme portant atteinte au caractère indivisible de la République et à l'intégrité du territoire national »*. C'était dire que dans un autre « état » cela aurait été possible.

Le Conseil constitutionnel recommanda la même prudence devant le mode de scrutin qui prévoyait que l'Assemblée de Corse serait élue sur des listes régionales. Il considéra que, comme celui des régions continentales n'était pas encore connu, rien ne permettait de *« soutenir que le régime applicable à la région Corse sera dérogatoire au droit commun »*. Il ne disait donc même pas qu'il ne pouvait pas être dérogatoire. Le gouvernement de M. Laurent Fabius ne voulut pourtant pas prendre de risques, et lorsqu'en 1985 il décida que les conseils régionaux seraient élus sur des listes départementales, il fit modifier dans ce même sens la situation de la Corse.

La leçon de l'outre-mer

Un commentateur avisé de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, son actuel secrétaire général, M. Bruno Genevoix, a pu ainsi écrire (1) à propos de cette décision : *« Elle tire son intérêt de ce qu'elle admet l'existence d'un certain particularisme administratif au sein de la métropole, tout en prenant garde cependant à ce qu'il ne débouche sur un morcellement institutionnel. »* Pour lui *« le Conseil a cherché à ménager l'avenir »*. Effectivement, le Conseil n'a cette fois donné aucune recette précise pour déterminer jusqu'où il était possible d'aller pour tenir compte de situations spécifiques.

Les précisions furent apportées un peu plus tard, et à propos des départements d'outre-mer. Toujours en 1982, le gouvernement socialiste voulut fusionner les conseils généraux et régionaux des régions mono-départementales qu'il créait dans les DOM. Cette fois, par sa décision du 14 décembre 1982, le Conseil constitutionnel ne le laissa pas faire.

Constatant que, dans le texte qui lui était soumis, les assemblées départementales d'outre-mer seraient élues, comme les conseils régionaux, à la proportionnelle, il en déduisit qu'elles ne pourraient plus assurer *« la représentation des composantes territoriales du département »*, comme cela était le cas en métropole par le scrutin cantonal. Or, pour le Conseil : *« Le statut des départements d'outre-mer doit être le même que celui des départements métropolitains sous la seule réserve des mesures d'adaptation que peut rendre nécessaire la situation de ces départements d'outre-mer ; que ces adaptations ne sauraient avoir pour effet de conférer aux départements d'outre-mer une* « organisation particulière » *prévue par* (...) *la Constitution pour les seuls territoires d'outre-mer. »*

Si un DOM ne peut avoir une *« organisation particulière »* par rapport aux départements métropolitains, est-il envisageable que la Corse ait un statut spécial, c'est-à-dire *« une organisation particulière »* différente de celle des régions continentales ? A moins que M. Joxe ne veuille faire de l'île un « territoire d'outre-mer » ...

La jurisprudence n'est donc guère encourageante pour le ministre. Il est vrai que le Conseil constitutionnel peut la faire évoluer. Sa décision sur l'outre-mer avait été critiquée, et pas simplement par les « politiques », mais aussi par les commentateurs de la doctrine ; M. Genevoix lui-même la juge *« stricte »* en évoquant sa *« rigueur »*. Mais, cette fois encore, le sage principe de la vérification de la constitutionnalité des lois pourrait se révéler pernicieux. Par crainte de se voir censurer, il est déjà arrivé que le législateur se montre excessivement prudent, en ne cherchant pas à aller jusqu'aux extrêmes limites permises par la Constitution. M. Joxe ne voudra vraisemblablement pas prendre le risque de voir le nouveau statut qu'il envisage pour la Corse jugé contraire à la loi fondamentale. Si la crainte du Conseil constitutionnel peut incliner à la sagesse, elle peut, aussi, conduire à la pusillanimité

THIERRY BRÉHIER

(1) Bruno Genevoix : *la Jurisprudence du Conseil constitutionnel*, éditions Sciences et techniques humaines.

Le Monde

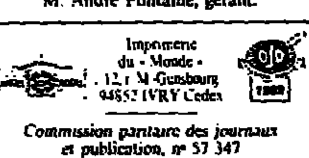
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :	ADMINISTRATION :
15, RUE FALGUIÈRE	1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
75501 PARIS CEDEX 15	94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25	Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99	Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal le Monde et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Appelés sous les drapeaux

L'association Jeune pied-noir reproche à M. Chevènement son « favoritisme pour les Beurs »

L'association *Jeune pied-noir*, dont le secrétaire général est M. Bernard Coll, reproche au ministre de la défense ses directives particulières en faveur des jeunes Français issus de l'immigration maghrébine et appelés sous les drapeaux (*le Monde* du 19 juillet).

Elle écrit notamment, dans une « lettre-pétition » adressée à M. Jean-Pierre Chevènement : *« Votre favoritisme pour les « Beurs » est difficile à faire comprendre aux jeunes Français de souche et aux enfants de nos compatriotes d'AFN et d'outre-mer dont les parents se sont battus pour la France, particulièrement à nos amis harkis et à leurs enfants qui n'ont jamais bénéficié, depuis vingt-huit ans, de mesures semblables (...) Ce qui paraît très étonnant, c'est que vous préconisiez des mesures pour une* « meilleure intégration » *qui vont produire un effet contraire à celui escompté. Nous sommes parmi les nombreux Français de toutes origines qui voudraient bien savoir comment il est possible d'intégrer des populations étrangères en les isolant dans une culture dont les valeurs sont souvent en complète opposition avec celles de notre civilisation. Nous serions très heureux que vous nous l'expliquiez lors d'un débat contradictoire radiotélévisé. »*

☐ **Le Front national indésirable dans les Landes.** – Deux communes des Landes, Magescq et Seignosse, ont refusé d'accueillir un meeting avec M. Le Pen que comptait organiser, cet été, la fédération du Front national, a annoncé, jeudi 26 juillet, le secrétaire départemental du mouvement d'extrême droite. Les deux conseils municipaux ont refusé d'accueillir cette réunion pour *« éviter des troubles de l'ordre public »*, de même que le maire de Soustons, qui avait été sollicité pour une fête du FN en septembre

☐ **Les rocardiens ironisent sur *« le coup de chaleur »* de M. Toubon.** – Dans le dernier numéro de leur lettre *Convaincre*, les rocardiens estiment que M. Toubon *« a publié dans* le Monde *des lignes indignes qui montrent un penchant nouveau pour l'amalgame et la calomnie ». « Toubon a eu un coup de chaleur, espérons que cela s'arrangera avec les vacances »*, ajoutent les amis du premier ministre.

☐ **MARTINIQUE : « journée île morte ».** – La plupart des entreprises commerciales, industrielles et artisanales de Martinique ont observé, mercredi 25 juillet, une « journée île morte » à l'appel de treize organisations socioprofessionnelles qui entendaient manifester leur mécontentement face aux nombreuses coupures de courant frappant l'ensemble de ce département antillais depuis le début d'une grève commencée le 19 juillet à EDF-Martinique. A Fort-de-France, les grandes surfaces, de nombreux restaurants et stations-service sont restés fermés tout au long de la journée. Environ deux cents personnes ont défilé dans les rues et devant le centre EDF de Martinique aux cris de *« nous voulons du courant »* et *« nous voulons travailler »*.

☐ **M. Mitterrand dans le « désert de Retz ».** – Avant de se rendre dans le parc du château de Versailles, mercredi après-midi 25 juillet (*le Monde* du 27 juillet), M. François Mitterrand s'est rendu dans le *« désert de Retz »*, site du XVIIIe siècle classé monument historique, situé en bordure de la forêt de Marly-le-Roi près de Chambourcy (Yvelines).

☐ **Mme Trautmann reçue par M. Rocard.** – M. Michel Rocard a reçu, jeudi 26 juillet, Mme Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg, qui l'a alerté sur le *« déséquilibre en faveur de Bruxelles »* existant, selon elle, au sein du groupe de travail du Parlement européen chargé d'étudier le *« compromis »* fixant les sessionsordinaires à Strasbourg et les sessions extraordinaires à Bruxelles. Mme Trautmann a également souligné auprès du premier ministre *« la nécessité de faire avancer le plus rapidement possible »* le dossier du TGV est-européen.

SOCIÉTÉ

A Marseille, Saint-Nazaire, Saint-Dié et Saint-Denis-de-la-Réunion

Des contrats de ville contre l'exclusion sociale

La politique de lutte contre l'exclusion par le développement social urbain entre dans une phase nouvelle avec la signature prochaine de quatre contrats de ville entre l'Etat et les agglomérations de Marseille, Saint-Dié, Saint-Nazaire et Saint-Denis-de-la-Réunion. Commencée en avril 1989, la négociation conduite par les préfets avec les partenaires locaux est terminée, et le comité interministériel des villes (CIV), réuni jeudi 26 juillet à l'hôtel Matignon, a donné le feu vert pour le déblocage des crédits. Le gouvernement a également lancé *« une nouvelle étape de la politique de prévention de la délinquance »*.

L'Etat participera à hauteur de 35 % en moyenne aux investissements qui seront réalisés pour améliorer l'habitat, les transports, l'aménagement urbain, mais aussi la prévention contre la délinquance, l'insertion par la formation professionnelle et la lutte contre l'échec scolaire dans les quartiers les plus défavorisés. Pour le projet de Saint-Dié (Vosges), la contribution de l'Etat sera de 55 millions de francs sur trois ans, de 60 millions à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), de 446 millions à Marseille, pour laquelle M. Michel Rocard a souhaité que le contrat de ville s'accompagne d'une réflexion sur le développement économique de l'agglomération, et enfin de 499 millions à Saint-Denis-de-la-Réunion, où *« un effort exceptionnel sera consenti pour la résorption de l'habitat insalubre »*.

Il s'agit en grande partie de moyens déjà existants dans les différents ministères – et pour 70 % déjà déconcentrés, – mais qui sont mis en commun dans une ligne budgétaire unique par souci de simplification administrative et par volonté politique de *« dépenser mieux »*. Unanimes, paraît-il, sur la nécessité de cette globalisation, les ministres réunis à Matignon ont fait le point de l'état d'avancement des projets des neuf autres agglomérations qui s'étaient engagées dans l'élaboration d'un contrat de ville (1).

Certains maires s'étaient récemment inquiétés de la lenteur du processus. Selon M. Yves Dauge, délégué à la ville, la préparation se poursuit normalement, mais, précise-t-il, la mise en œuvre est forcément longue, car *« l'organisation urbaine doit être réinventée avec les partenaires locaux. Le projet n'est pas technocratique, il s'inscrit dans une démocratie locale renouvelée »*.

Mesures d'urgence

L'objectif des contrats de ville est de conduire une approche globale des problèmes urbains différente, mais complémentaire, de l'action déjà engagée par la délégation interministérielle à la ville dans quelque quatre cents quartiers à problèmes. Cette politique à moyen terme n'exclut pas des mesures d'urgence. M. Rocard a ainsi annoncé un effort budgétaire de 200 millions de francs en 1990 et 1991 à destination d'une soixantaine de sites, choisis avec M. Hubert Prévot, secrétaire général à l'intégration, en raison de leur situation particulièrement difficile, notamment à Dreux et dans les quartiers nord de Marseille. Les préfets concernés recevront dans les prochains jours une lettre du premier ministre pour qu'ils affectent ces *« crédits exceptionnels et souples »* au financement d'initiatives locales.

Parallèlement, le comité interministériel des villes a décidé de lancer *« une nouvelle étape de la politique de prévention de la délinquance »*. Les premiers arbitrages budgétaires pour 1991 prévoient dans ce secteur une forte augmentation des moyens, qui passeront de 71 à 110 millions de francs. Cet argent frais, désormais distribué selon des contrats pluriannuels de trois ans, est destiné à stimuler les six cent cinquante conseils communaux de la prévention existant en France. Sur proposition de M. Gilbert Bonnemaison, chargé de la prévention de la délinquance au Conseil national des villes, le CIV a décidé la création d'*« observatoires locaux de la délinquance »*, dotés de moyens d'études modernes.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) Le Creusot-Montceau-les-Mines, Lyon, Creil, Toulouse, Reims, Dunkerque, Lille, Mantes-Val de Seine et le département de Seine-Saint-Denis.

Les vacances mouvementées de jeunes de Montfermeil

Pugilat à la colo

Les « colos du commissaire d'Andréa » réunissent, depuis plusieurs étés, des policiers-moniteurs et des jeunes de milieux défavorisés pour une meilleure compréhension mutuelle. A Bussang (Vosges), la colonie de vacances a dégénéré en pugilat entre une quarantaine de jeunes de la cité des Bosquets, à Montfermeil (Seine-Saint-Denis), et l'encadrement. Un échec que M. Gérard d'Andréa, président de l'Association de prévention pour une meilleure citoyenneté des jeunes, ne désespère pas de réparer en août.

BUSSANG

de notre envoyé spécial

Sur le terrain de foot, le gazon retrouve vigueur et verdeur. Il repousse même devant les buts. Pour ne pas gâcher le bel outil des footballeurs du village, M. Michel Marcot, le maire de Bussang, a fermé les grilles du stade. Tant pis pour les pensionnaires du centre ODCVL (Office départemental des centres de vacances et de loisirs) qui jouxte le terrain.

Ils n'avaient pourtant guère de distractions pour oublier la pluie des premiers jours de vacances, les jeunes Parisiens. Le directeur de centre, M. Jean-Dany Garnung, fonctionnaire de police à Bordeaux, avait acheté de quoi occuper les enfants de huit à douze ans qu'il était censé accueillir. Mais rien ou presque pour les quatorze-vingt-deux ans qui sont finalement sortis du car le 3 juillet.

Alors, entre une balade en montagne et un peu d'escalade, les plus âgés ont obtenu de sortir le soir. *« C'est une erreur »*, estime Rachid Ben Rezzag, aide-moniteur au centre voisin d'Habeaurupt. *« Il faut organiser des activités en soirée et dans la journée pour que les jeunes n'aient pas envie de vivre la nuit. Sinon, il n'y a jamais de vie de groupe avec ce que cela comporte de discipline et de respect mutuel. »*

Quatorze mineurs ont voulu imiter leurs aînés et ont filé en douce peu après minuit. Quand les moniteurs s'en sont aperçu, ils ont alerté la gendarmerie. Les patrouilles n'ayant rien donné, ils sont partis eux-mêmes à la recherche des fuyards. La rencontre des deux groupes a eu lieu vers 6 heures du matin, près de la mairie. En fait de rencontre, il s'agissait plutôt d'une bataille rangée dont les protagonistes se rejettent et l'initiative et la supériorité numérique.

Entre les deux groupes, la communication n'a jamais fonctionné. Les animateurs, peu formés à de telles activités de prévention, ont sans doute hésité face à la réputation des gars des Bosquets. Pas vraiment à tort d'ailleurs. *« Dès le réveil, ils se battaient, se volaient, détérioraient le matériel »*, constate le directeur du centre. Et, avant de partir, ils ont saccagé les locaux, démoli portes, fenêtres et douches, cassé une trentaine de lits, rendu inutilisables les motos et les vélos tout-terrain mis à leur disposition.

Les policiers ont donc voulu affirmer d'emblée leur autorité. Trop nettement au goût des plus âgés, en particulier d'Hassan, animateur permanent de la cité, qui est rentré chez lui dès le deuxième jour. Alors ce fut une semaine de haussements d'épaules en guise de « bonjour » et de repas en tables séparées. « Ils ne nous donnaient pas la parole pour le choix des activités, leurs réunions se limitaient à des parties de cartes », rapporte Fathy, dix-sept ans. Les moniteurs assurent pourtant avoir fait de leur mieux pour instaurer le dialogue et la confiance. *« Mais nos paroles entraient par une oreille et sortaient aussitôt par l'autre »*, avance Dany Garnung, toujours profondément consterné deux semaines après les faits.

La tension est retombée

Fathy fait partie des onze jeunes de Montfermeil qui ont choisi de rester dans les Vosges, après la fermeture du centre de Bussang. Ils sont à Habeaurupt, à une trentaine de kilomètres de là, et chacun loue leur comportement et leur coopération. *« On s'occupe des plus jeunes, on participe aux réunions des monos, on prépare et on choisit avec eux les activités »*, confie Omar, tellement enthousiaste qu'il voudrait revenir comme moniteur.

Dans le village de Bussang, la tension est également retombée, et le commissaire principal Gérard d'Andréa retrouve l'espoir. Les jeunes des Bosquets, rentrés prématurément à la maison, pourraient retourner dans les Vosges dès le mois d'août. *« Pour les onze d'Habeaurupt, c'est gagné »*, dit-il. *Encadrés et motivés, ils aideront leurs copains sur place. Il ne faut pas oublier que si dix gamins ont foutu le bazar, trois mille autres s'amusent.* » Les « colos du commissaire d'Andréa » proposent en effet dix-neuf centres de vacances à 1 700 F la quinzaine. Depuis 1983, vingt mille jeunes sont ainsi partis en vacances. *« La police est la seule à s'occuper de cas aussi difficiles*, conclut Gérard d'Andréa. *J'espère simplement qu'elle continuera à le faire malgré les événements de juillet. »*

CHRISTOPHE DE CAEVEL

REPÈRES

ARCHEOLOGIE

Un « veau d'or » trouvé en Israël

Une petite idole (11,5 cm de long, 10,5 cm de haut), représentant un veau, faite de bronze et peut-être aussi d'argent et de plomb, a été trouvée récemment dans les ruines d'un temple, sans doute cananéen, de la ville d'Ashkelon (Israël) par des archéologues de l'université américaine Harvard, dirigés par le Dr Lawrence E. Stager. La statuette, en très bon état, devait être placée dans une sorte de « reliquaire » de terre cuite dont on a retrouvé les morceaux. La céramique accompagnant l'idole permet de penser que celle-ci a été faite vers 1 550 avant Jésus-Christ. Il s'agit très probablement du dieu-taureau (le « veau d'or ») contre le culte duquel la Bible s'élève à plusieurs reprises. – *(UPI.)*

RELIGIONS

Jean-Paul II rappelle à l'ordre les prêtres d'Amérique latine

Le pape a fermement demandé aux prêtres et religieuses d'Amérique latine, jeudi 26 juillet, d'abandonner la politique et de ne pas se laisser influencer par le marxisme. Dans une lettre de 46 pages, rédigée dans la perspective du 500e anniversaire, en 1992, de la découverte du Nouveau Monde, le souverain pontife réaffirme des positions sur des sujets tels que la « théologie de la libération », l'aide de l'Eglise aux pauvres et le besoin d'une nouvelle évangélisation du continent. *« Dans certains cas*, écrit-il, *on a enregistré des interprétations erronées, dans un esprit marxiste, du problème des pauvres, ce qui a conduit à des comportements pastoraux anormaux. »* – *(AFP, Reuter.)*

NOMINATIONS

Mgr Gérard Defois évêque coadjuteur de Sens

Mgr Gérard Defois, recteur de l'université catholique de Lyon, a été nommé, jeudi 26 juillet 1990, évêque coadjuteur de Mgr Eugène Ernoult, dans le diocèse de Sens (Yonne).

[Né le 5 janvier 1931 à Nueil-sur-Layon (Maine-et-Loire), Mgr Defois a fait ses études au grand séminaire d'Angers, avant d'être ordonné prêtre en 1956. Vicaire à Angers, puis aumônier de lycée à Cholet jusqu'en 1963, il reprend alors ses études, à l'Institut catholique de Paris, pour être directeur de l'enseignement religieux du diocèse d'Angers de 1965 à 1967. Directeur adjoint de l'Institut supérieur de pastorale catéchistique de Paris de 1968 à 1973, il est ensuite professeur à l'Institut supérieur de culture religieuse d'Abidjan de 1971 à 1976. Secrétaire général adjoint, puis secrétaire général de l'épiscopat français, respectivement en 1973 et en 1977, le Père Defois est appelé en juin 1984 au poste de recteur de l'Université catholique de Lyon, où il a en charge près de six mille étudiants.]

MÉDECINE

La Croix-Rouge nationale demande un complément d'information

Sursis pour le dispensaire de Levallois-Perret

La Croix-Rouge française a décidé de surseoir *« à toutes les opérations liées à la fermeture »* du dispensaire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), qui fait l'objet d'une promesse de vente au profit d'une société immobilière (*le Monde* du 17 juillet 1990). En désaccord avec la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine, qui a mené la transaction, l'organisation humanitaire estime cette opération insuffisamment *« transparente pour qu'on la laisse exécuter »* sans un complément d'information.

Alignés sur les bancs de la salle d'attente, les usagers du dispensaire de Levallois-Perret sont venus prendre le pouls de leur établissement. Pas brillant. Le gel des *« opérations liées à sa fermeture »*, licenciement du personnel et transaction immobilière, n'annule pas pour autant la promesse de vente qui doit prendre effet au 30 octobre.

« Vous comprenez, ici c'est notre maison, explique Louisa, mère de famille d'origine algérienne. *On y accepte tout le monde, noir ou blanc. »* Le dispensaire, qui pratique le ticket modérateur, accueille une majorité d'immigrés dont certains ignorent le français. Ils trouvent là disponibilité et attention pour recevoir des soins dentaires, de médecine générale ou spécialisée.

« Quand on m'a dit que le dispensaire était fermé, je suis allée faire une série de piqûres chez une infirmière libérale, explique une femme de quatre-vingts ans. *J'ai payé trois fois plus cher. Beaucoup ne peuvent pas faire l'avance de telles sommes. »* Bien sûr, les murs sont écaillés. Bien sûr, le vieux stérilisateur en cuivre aurait plutôt sa place dans un magasin d'antiquités. Mais les habitués bénéficient, dans ce centre désuet, d'une prise en charge qui, disent-ils, n'existe pas ailleurs.

Avec environ 15 000 consultations par an, le dispensaire de Levallois-Perret est le seul de la commune après la fermeture, en 1986, du centre municipal de santé. Il est vrai qu'au gré des opérations immobilières la population défavorisée des environs cède la place à une clientèle plus aisée, peu consommatrice de ce type de soins.

Transparence « insuffisante »

C'est le 14 juin 1990 que la Croix-Rouge départementale des Hauts-de-Seine a informé les usagers du centre de sa fermeture à partir du 13 juillet. Raison invoquée : des normes d'hygiène et de sécurité non conformes *« dans des bâtiments expropriés par la ville de Levallois »*. En réalité, si la municipalité a bien pris, en décembre 1985, une *« délibération en vue d'expulser »* afin d'agrandir une école voisine, ce projet a finalement été abandonné en 1989.

Le dispensaire n'a donc pas fait l'objet d'une expropriation, comme le reconnaît aujourd'hui la Croix-Rouge, mais d'une promesse de vente au profit de la SCRIM Ile-de-France, une filiale de la SEMARELP, la société d'économie mixte chargée de l'aménagement de la commune de Levallois-Perret. Cette transaction, d'un montant de 4 millions de francs, a d'ailleurs été entérinée par le conseil national d'administration de l'organisation humanitaire, le 7 juin.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine explique sa décision de vendre par le déficit du dispensaire (175 000 francs en 1989) associé à une baisse de fréquentation depuis 1986, dans une conjoncture difficile pour l'organisation départementale. *« Cette vente permettrait la mise à flot de la trésorerie du dispensaire de Villeneuve-la-Garenne, qui est six fois plus fréquenté que celui de Levallois »*, précise M. Jacques Brugnon, président du conseil départemental.

Face à une transaction jugée *« insuffisamment transparente »*, Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge nationale, devrait nommer, dans les prochains jours, un haut fonctionnaire chargé d'apporter un complément d'information sur cette affaire. Il devra procéder à une enquête portant à la fois sur l'utilité du centre et sur la transaction dont il fait l'objet. Certaines activités, comme les consultations dentaires et de prévention maternelle et infantile, pourraient être conservées dans des locaux qui restent à préciser, signale la Croix-Rouge nationale.

MARTINE LARONCHE

EN BREF

□ **Les satellites lancés par Ariane sur leur première orbite.** – Les premières manœuvres d'apogée des satellites français TDF 2 et ouest-allemand DFS 2 Kopernicus, lancés mardi 24 juillet par la fusée européenne Ariane, ont été effectuées avec succès et à l'heure prévue dans la journée du jeudi 26 juillet. Leurs moteurs devront encore être allumés deux fois dans les prochains jours, avant que ces satellites de télévision et de télécommunication ne gagnent définitivement l'orbite géostationnaire où ils devront travailler. – *(AFP.)*

□ **Les cosmonautes soviétiques ont fermé l'écoutille du module Kvant-2.** – Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine ont effectué une nouvelle sortie dans l'espace, jeudi 26 juillet, pour réparer l'écoutille extérieure du sas de sortie du module Kvant-2, restée entrebaillée depuis dix jours. Selon la télévision soviétique, il leur a fallu passer trois heures et demi à l'extérieur de la station Mir pour fermer le sas, apparemment bloqué *« par un défaut de fabrication »* ou par *« un élément qui a été endommagé durant le vol »*. – *(AFP.)*

□ **Eléphants protégés au Mozambique.** – Le gouvernement du Mozambique, qui avait refusé jusqu'ici d'obtempérer aux décisions internationales sur l'interdiction de la chasse aux éléphants, vient de changer d'attitude. Les pachydermes – dont le nombre est passé en dix ans de 54 000 à 16 600 – sont désormais protégés sur le territoire mozambicain. Toutefois, la guerre civile qui ravage le pays rend pratiquement impossible la lutte contre les braconniers. – *(AFP.)*

□ **Guérilla juridique autour de Marckolsheim.** – L'association pour la protection de la nature en Alsace a déposé, jeudi 26 juillet, un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg demandant l'annulation de l'autorisation donnée par le ministère de l'agriculture au défrichement de 50 hectares de la forêt rhénane à Marckolsheim (Bas-Rhin). Les 1 500 adhérents de l'association ont écrit à M. François Mitterrand pour lui demander d'empêcher l'installation à cet endroit d'une usine d'acide citriquee.

□ **Accident d'un Mirage F-1 français au Tchad.** – Dépendant du dispositif militaire « Epervier » que la France maintient au Tchad, un intercepteur de défense aérienne Mirage F-1, dont le réacteur a absorbé un volatile lors d'un vol d'entraînement, s'est écrasé, jeudi 26 juillet, dans une région du Tchad non précisée par l'armée de l'air. Le pilote, qui a pu s'éjecter, a été légèrement blessé. – *(AFP.)*

□ **Meurtre d'un automobiliste tunisien en Corse-du-Sud.** – Un artisan-maçon tunisien, M. Tijani Talbi, trente-sept ans, a été tué par balles, jeudi 26 juillet, au volant de sa voiture, sur la route de Favalelo, près de Sartène (Corse-du-Sud), par un autre automobiliste qui a pris la fuite. Selon un passager de la victime, une voiture blanche aurait bloqué le véhicule. Le conducteur aurait tiré à quatre reprises avant de s'enfuir.

□ **Cliniques marseillaises : pas de mise en liberté pour M. Jean Chouraqui.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rejeté, jeudi 26 juillet, une troisième demande de mise en liberté de M. Jean Chouraqui, directeur de cliniques privées marseillaises, inculpé et écroué, le 27 janvier, pour complicité d'assassinat de Léonce Mout, gérant de la polyclinique-nord assassiné en mai 1988. *« La décision de la chambre ne nous a pas surpris, d'autant plus qu'en cette période estivale les magistrats présents n'étaient pas familiers du dossier et que le juge d'instruction Chantal Gaudino est actuellement en vacances »*, a déclaré Me Jean-François Le Forsonney, avocat de M. Chouraqui. Il a indiqué que le magistrat instructeur devait procéder à de nouveaux interrogatoires et confrontations au mois d'août et qu'ensuite son client déposerait une nouvelle demande de mise en liberté, précisant *« qu'en cas de rejet, les avocats présenteront publiquement les vides du dossier, sans toutefois violer le secret de l'instruction »*.

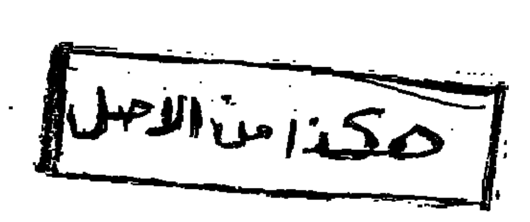
□ **Déprédations dans un cimetière marseillais : trois jeunes gens déférés au parquet.** – Deux mineurs et un homme de vingt-deux ans, arrêtés mercredi 25 juillet près du cimetière Saint-Pierre de Marseille, ont reconnu être les auteurs des déprédations qui y avaient été commises la veille (*le Monde* du 27 juillet). Ils devaient être présentés au parquet vendredi matin 27 juillet et, probablement, inculpés de violation de sépultures. Le majeur, Santos Ricardo, sans profession, et les deux mineurs ont reconnu s'être introduits dans la nuit de lundi à mardi dans ce vaste cimetière et y avoir brisé et renversé des ornements funéraires. Trois petites croix provenant du cimetière ont, en outre, été retrouvées dans leur voiture.

Jeudi après-midi, les trois jeunes gens ont été entendus à Marseille par des policiers venus d'Avignon pour enquêter sur un rapport éventuel avec la profanation du cimetière juif de Carpentras, en mai dernier.

□ **Intervention de la gendarmerie à la centrale de Muret.** – Un escadron de gendarmerie mobile a mis fin, jeudi soir 26 juillet, à un mouvement de protestation de quelque deux cents détenus de la centrale de Muret, près de Toulouse, qui refusaient de réintégrer leurs cellules. L'intervention s'est déroulée sans incident. Les prisonniers protestaient contre leurs conditions de détention, aggravées par la chaleur. Ils s'étaient regroupés dans deux cours, après la fermeture des ateliers vers 19 heures. Tout est rentré dans l'ordre vers 22 h 30, après l'intervention d'un escadron de gendarmerie mobile de Toulouse.

□ **Quatre étudiants condamnés pour vol de sujets d'examen.** – Quatre étudiants de l'Institut universitaire de technologie de techniques de commercialisation de Roubaix ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende pour avoir subtilisé les sujets d'un examen de droit, en mai. Ils avaient pénétré dans le local où se trouvaient les sujets et les avaient recopiés, après avoir décacheté les enveloppes. Leur condamnation ne sera pas inscrite sur leur casier judiciaire, mais ils ont été exclus de leur établissement.

□ ***Un convoyeur de fonds tué près de Lyon.*** – M. Gérard Pothier, un convoyeur de fonds de la compagnie Transval, a été tué, et un de ses collègues blessé lors de l'attaque de leur fourgon, vendredi 27 juillet, vers 9 h 30, dans le centre d'Ecully, une commune de la banlieue nord de Lyon. Les trois malfaiteurs ont attaqué le véhicule alors qu'il se trouvait en stationnement devant une succursale de la BNP. Après avoir raflé une somme d'argent dont le montant n'était pas encore évalué en fin de matinée, ils ont pris la fuite à bord d'une automobile.



هكذا من الأصل

CULTURE

Avignon 90

de nos envoyés spéciaux


MARC ENGUERAND

A présent la musique

***Scapin* est parti avec armes et bagages. En attendant de se retrouver à Nanterre, comédiens et metteur en scène prennent des vacances. Elles sont bien gagnées, en particulier pour Jean-Pierre Vincent qui s'est littéralement multiplié, participant à tous les débats, il aime ça et ne s'est pas lassé. Scapin, le voyou napolitain, a été remplacé par Pierre Boulez. Il a dirigé des œuvres de Varèse, de Bartok, de lui – *Visage nuptial* et le *Soleil des eaux*, en hommage à René Char. Un concert triomphal. La musique qui accompagne en direct les films français des années 20, c'est autre chose, mais ce n'est pas mal non plus, même si elle n'est pas toujours indispensable. La musique de film pourrait d'ailleurs entrer – avec l'écriture dramatique, de scénario ou de livret d'opéra – dans les projets pédagogiques de la Chartreuse. La musique, langage universel, susceptible – peut-être – d'unir les différentes cultures. *« Esquisse pour un chœur européen »*, c'est ainsi que Jean-Pierre Sarrazac définit sa pièce *Est-ce déjà le soir ?...* Chœur parlé ou chanté, l'important c'est l'harmonie.**

C. G.

Sur les textes du poète

Dans la ligne de l'hommage à René Char Pierre Boulez a donné un concert triomphal

Pierre Boulez dans la Cour d'honneur, voilà enfin la star qui manquait au Festival. Il dirige pour la première fois dans ce lieu auguste, qui pour la première fois également, si l'on excepte les accompagnements de films ou de ballets, accueille un orchestre symphonique.

Ce concert, donné avec l'Orchestre national et les chœurs de la BBC a placé la barre terriblement haut.

Pourquoi Boulez cette année ? Parce qu'Avignon célèbre René Char et que le compositeur a écrit trois œuvres sur des textes du poète : *le Marteau sans maître*, *le Visage nuptial*, *le Soleil des eaux*.

L'idée était d'exécuter les trois, mais *le Marteau* est d'une texture si fine, si délicate, que l'on a craint pour lui les dimensions de la Cour. *Visage* et *Soleil* sont seuls restés au programme, précédés d'*Intégrales* de Varèse, et du *Mandarin merveilleux* de Bartok.

Guichets fermés depuis un mois. Marches vendues. Public plutôt jeune et décontracté, celui que l'on voit tous les jours ici, plus quelques élégants qui ne manqueraient à aucun prix un concert Boulez. A l'instant où le chef va lever le bras – il dirige sans baguette – passe un avion, puis une horloge égrène dix coups. Silence. Les lancinants appels de clarinette d'*Intégrales* déchirent la nuit, relayés par les persussions et les cuivres.

Un langage condensé et libre

L'acoustique est parfaite, il n'y a pas un souffle de vent . Les gestes de Boulez sont aussi fascinants dans leur précision, leur force, leur beauté, que ceux des danseurs javanais et balinais qui interprètent le *Ramayana*.

Suit un *Mandarin merveilleux* étincelant, gonflé de désir et de douleur. Mais Varèse et Bartok vont bientôt s'effacer devant la splendeur du *Soleil des eaux* et surtout de *Visage nuptial* avec les voix de Phyllis Byrn-Julson et d'Elisabeth Laurence, s'enlaçant comme les serpents d'un caducée. *« René Char est le premier poète contemporain que j'ai fréquenté assidûment*, dit Pierre Boulez. *J'ai lu d'abord* Seuls demeurent, *vers 1945. J'ai été frappé par la facture, le langage condensé et libre en même temps. J'ai aussitôt écrit* le Visage nuptial. *Char lui-même, je l'ai rencontré en 1947. Lorsque la radio a monté sa pièce,* le Soleil des eaux, *l'année suivante, il a recommandé qu'on me demande la musique. »*

On sait que Boulez aime cent fois reprendre son travail . Ces deux pièces ne font pas exception. Elles ont connu trois versions chacune, avec changement d'effectifs vocal et instrumental.

Elles apparaissent aujourd'hui, surtout dans l'interprétation d'émotion, de violence contenue qu'en donne Boulez chef d'orchestre, comme deux chefs-d'œuvre. *« Char n'a jamais fait de commentaire sur ce qu'il m'avait inspiré*, dit encore Boulez. *Il me faisait confiance, mais je crois qu'il n'aimait pas la musique. »*

SYLVIE DE NUSSAC

L'Europe et le Minotaure

Une parabole de Jean-Pierre Sarrazac sur la jeunesse et le mythe européen : « Est-ce déjà le soir ? »

Ils arrivent d'ailleurs, surgissent des embrasures de portes, débouchent craintivement sur un carrefour, sur une scène, personnages en quête d'un destin. Pour cette pièce de Jean-Pierre Sarrazac, *Est-ce déjà le soir ?*, mise en scène par Christian Schiaretti, leur destin est double. Ils représentent l'offrande obligée d'Athènes au Minotaure crétois, le tribut de chair fraîche payé au monstre, jeunes garçons et filles promis à la mort. Dans le Tinel de la Chartreuse, ils sont aussi des comédiens venus des douze pays de la Communauté pour apprendre à chanter et à danser ensemble l'Europe des libertés.

En bon humaniste, Sarrazac a joué des mythes classiques : le labyrinthe, Thésée, l'enlèvement d'Europe. Il les fait résonner dans notre actualité et donne un sens moderne à son allégorie. Il pris garde de ne pas sombrer dans le cantique à l'eau de rose pour patronage européen. Tout au contraire, dans son échange entre les mythes antiques du sacrifice et les temps d'aujourd'hui, il montre les pièges et les périls. Il invite les jeunes gens, au seuil de l'ère nouvelle, à se « délabyrinther » des étroites particularités nationales et des égoïsmes de repus.

Sans doute trouve-t-on là des accents didactiques, mais Sarrazac a versé dans cet enseignement sa gravité de poète dramatique. Quant aux jeunes gens, rescapés de leur prison, sans l'aide de Thésée pourtant, ils apportent au jeu collectif une conviction émouvante, tantôt dans leurs langues originelles, tantôt en français.

Christian Schiaretti les a mis en scène en tirant du lieu un beau parti plastique et symbolique. Une grande bouche d'ombre s'ouvre derrière la scène : antre possible de la bête, passage conquis dans un mur à abattre. Les auteurs de ce spectacle le présentent comme une *« esquisse pour un chœur européen »*. Les comédiens n'ont pas encore entonné le chant communautaire. Ils essaient. Ils s'essaient les uns aux autres. Leur esquisse est une promesse, il faut la prendre comme telle.

JEAN-JACQUES LERRANT

▶ Tinel de la Chartreuse, à 19 heures, les 28, 29 et 30 juillet.

La Chartreuse retrouve la vocation

La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon veut devenir un centre national pour les écritures dramatiques

Gérard Gibraltar a quarante-ans, il est journaliste à *l'Européen*, sa femme de ménage est une rescapée des boat people, sa meilleure assistante est l'épouse de son meilleur ami, un otage porté disparu. Gérard Gibraltar a aussi un ange gardien un peu allumé, fils abandonné d'une gitane qui manage désormais une multinationale des parcs d'attractions. Il y a beaucoup d'autres personnages dans la pièce de Jean-Louis Bauer, *Gérard Gibraltar*, production du cru 1989 des résidences d'auteurs à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

En 1987, ils avaient été cinq jeunes Français, choisis par les Editions Théâtrales, à venir habiter là pendant quatre mois. La seconde session a été élargie à la francophonie, avec six auteurs, dont cinq sont revenus pendant le Festival donner lecture de leurs pièces : Jean-Louis Bauer (dont *l'Homme assis* était récemment à l'affiche à Paris dans une mise en scène de Laurent Terzieff) est Français, comme Martine Draï.

Ils ont eu pour voisins le Congolais Caya Makhele – auteur notamment d'une anthologie des jeunes poètes de son pays et d'une pièce, *le Coup de vieux*, écrite avec Sony Labou Tansi, – le Suisse Yves Laplace, et une jeune femme belge, Francine Landrain.

Cet hiver encore, autour de Roland Fichet et Michel Azama, deux ex-résidents, un séminaire sur l'écriture dramatique a rassemblé, venus d'autres horizons de la page blanche, des poètes, des romanciers, des journalistes. Et, suivant les pas de Pascal Rambert en 1989, la compagnie Beaux Quartiers a fait halte à Villeneuve, où elle a créé un spectacle intitulé *le Monde*. Depuis trois ans, après une période d'expérimentations multiples en direction de la musique, des arts plastiques, de la vidéo, du roman, la Chartreuse réfléchit à la façon de recentrer ses activités autour de l'écriture dramatique en synergie avec le Festival et la Maison Jean-Vilar.

Les directeurs ont changé. Daniel Girard, en place depuis trois ans, avait hérité d'un déficit important. Il a su, sans subvention accrue, sans fermer la maison, la remettre à flot. Il s'est appuyé sur des institutions plus fortunées, dont la ligne artistique n'entravait pas pour autant celle qu'il entendait tracer : le Centre Acanthes, le Festival d'Avignon, par exemple.

Un compagnonnage souple

« En 1991, enfin, la dette sera remboursée. La Chartreuse souhaite devenir un centre national pour les écritures dramatiques », dit-il. Avec trois vocations : la résidence, la formation, les échanges et l'information. Le ministère de la culture a donné son accord, le conseil d'administration de la Chartreuse doit donner le sien le 6 novembre prochain, et ce centre inédit devrait voir le jour au 1er janvier 1991.

Toutes les formes d'écriture dramatique y seront les bienvenues en amont du spectacle : le théâtre, bien sûr, mais aussi la chanson, le scénario de cinéma et de télévision, l'argument chorégraphique et le livret d'opéra. Dès le mois de septembre, trois compositeurs, parrainés par Betsy Jolas, Luciano Berio et Philippe Aberra – un critique suisse, – s'installeront jusqu'en juillet 1991 en compagnonnage – souple – avec trois écrivains. Leurs opéras seront donnés en lecture oratorio, dans leur intégralité, au cours du prochain Festival, en coproduction avec l'Orchestre d'Avignon. Parallèlement, cet hiver, à l'occasion de l'année Mozart, la Chartreuse hébergera un colloque sur Da Ponte.

Le centre souhaite associer des partenaires tels que le Centre national des lettres, la Société des auteurs, la Fondation Beaumarchais, des maisons d'édition, et bien sûr les directions du théâtre et du livre. Les auteurs prisant la solitude, mais jusqu'à un certain point, on y favorisera les rencontres avec la profession (metteurs en scène, éditeurs, critiques, producteurs), avec le public et les associations régionales, avec l'antenne pour le cinéma et l'audiovisuel, financée par le conseil régional de Langedoc-Roussillon. On éditera un annuaire des auteurs vivants, une revue, on entamera une réflexion sur la traduction des textes dramatiques.

« Il ne s'agit pas de créer une écurie d'auteurs, affirme Daniel Girard, *mais de construire une plate-forme pour que les gens viennent à nous. »* Il a inscrit parmi ses urgences la poursuite de l'aménagement, qui concerne 60 % des bâtiments. La Chartreuse a été rachetée par l'Etat en 1987. Sur les vingt-trois cellules du couvent, seules sept à ce jour sont restaurées. *« Notre projet n'aura de sens qu'avec vingt-trois résidents et un hébergement possible des stagiaires venus suivre une formation dans l'esprit de la méthode florentine du Centre Acanthes : la présence d'un maître, l'apprentissage de son œuvre. »*

ODILE QUIROT

Musique sur images

« Première vague », programme consacré aux films français des années 20, est accompagné par le trio d'Adrian Johnston

Ils sont trois jeunes musiciens, compositeurs, instrumentistes, qui ont choisi d'accompagner, aussi, les films muets : Adrian Johnston, pianiste et qui joue d'autres instruments, Mike Roberts, clarinettiste entre autres choses, et le percussionniste Ross Brown. Pour certaines séquences, ils peuvent compléter leur jeu par des bandes magnétiques préenregistrées (par exemple, ils ne jouent pas de violon).

Contrairement aux pianistes d'antan, ils n'improvisent pas. Avant la projection publique, ils ont visionné le film qu'ils accompagnent ; ils ont réfléchi, discuté, et en fait ils ont écrit une partition. Ainsi travaillée et exécutée, la musique, dit Adrian Johnston, *« épouse étroitement les contours de l'action, caractérise les personnages, souligne les confrontations, définit des atmosphères et des espaces ; elle peut alors, par un système de motifs mélodiques et rythmiques,* éclairer *véritablement le film »*.

La musique est un soutien tout à fait idoine au *Voyage imaginaire* de René Clair, tourné en 1925. Ce film très drôle, réalisé avec l'élégance précise et gaie propre à Clair, est un enchaînement ultra-rapide de poursuites, de gags, de montage à répétition. Il est nettement influencé par les courts-métrages comiques américains, par la dynamique de leurs gags. C'est à tel point que les nombreuses séquences, d'un comique énorme, qui ont pour décor une petite succursale de banque, n'ont aucun caractère d'ici, pourraient plutôt rappeler l'Amérique, l'Angleterre.

Ce film, brillant exercice de style, performance de rythme, est presque de la « musique visuelle ». Chaplin accompagnait la projection de ses courts-métrages de poursuites et de bagarres par un petit air de piano, toujours le même, dont il semble qu'il ait trouvé la ligne mélodique chez les chanteurs de rues d'Odessa, et, à la longue, retrouver chaque fois cette rengaine pour tous ses courts-métrages, c'est crispant.

Le trio Johnston nous donne, dans le même ton, quelque chose de plus frais. L'une de ses intelligences est de ne pas exécuter une musique imitative.

Même réussite avec *l'Invitation au voyage* de Germaine Dulac, tourné en 1927. Une femme, dont l'époux s'en va soir après soir retrouver sa connaissance, décide, une nuit, de sortir seule, dans une boîte. Champagne, danse. Elle est abordée par un type grossier, qu'elle envoie paître, puis par un homme plus « coulé », en uniforme de marine, qui a un signe particulier car l'acteur (Raymond Dubreuil) s'adonne à une imitation effrénée de von Stroheim. La boîte de nuit s'appelle L'invitation au voyage, titre pris à Baudelaire.

Des notes parfois encombrantes

Ce film est d'une cinéaste très douée, un peu snob dans ses cadrages, et qui tente de figurer, par le cinéma, les mouvements intérieurs de la conscience, de la mémoire, des fantasmes, tout cela entretressé à des conduites extérieures.

Elle y parvient, sans gaucherie, mais c'était une option un peu naïve, qui a été peu tentée par la suite. Là, le trio Johnston fait merveille. Il n'en va pas de même avec le chef-d'œuvre de Charles Vanel, *Dans la nuit* (*le Monde* du 27 juillet). Car nous passons ici à un cinéma beaucoup plus élevé, plus inspiré, plus sincère. D'une plus grande force d'imagination. Un film en même temps « politique », en tout cas d'une responsabilité civique affirmée, et non pas une distraction gracieuse, soignée, soit comique soit psychologique. Il y a chez Vanel des poussées de colère, des explosions de poésie brute. Il y a des ruptures de récit, violentes. Des emballements de la respiration.

C'est du très grand cinéma, et, alors, la musique, pourtant intelligente et attentive de Johnston, devient très gênante. Elle est en trop. Elle n'est pas de la même richesse et de la même tenue d'imagination. Le « cinéma » de Charles Vanel dit déjà tout, il a, quoique muet, sa parole, sa mélodie, son rythme. Il aurait fallu un créateur de même force, Schœnberg, Chostakovitch, qui, sûrement, eussent donné une musique bien plus discrète que celle de Johnston.

Alors nous regrettons, ou bien le silence de la salle tout juste bercé par le ronronnement sourd de la machine de projection, ou bien le petit piano improvisé, maigrichon, maladroit, qui rappelle le cinéma muet projeté par des nomades, sur de vieux draps. Bravo tout de même aux trois musiciens. Ils ne bâclent pas.

Ce qu'ils font est un peu encombrant par moments (les pianistes d'hier s'arrêtaient souvent, pas eux), mais ils jouent très bien, ils ont des bonnes têtes de premier de la classe. Ils font de ces projections nocturnes en plein air un beau plaisir.

MICHEL COURNOT

CULTURE

MUSIQUES

L'esprit dans le désert

« Le Roi David » d'Honegger à l'abbaye de Sylvanès

SYLVANÈS

de notre envoyé spécial

Pourquoi viennent-ils dans ce minuscule village de l'Aveyron, par des routes étroites qui serpentent sur les crêtes écrasées de soleil ? Pas une ville à moins de quatre-vingts kilomètres. Pourtant, neuf mois de l'année, on chemine vers Sylvanès, intellectuels pour des rencontres ou séminaires, stagiaires pour une formation artistique, peintres d'icônes, prêtres et laïcs qui veulent s'initier à la pratique du chant autour d'André Gouzes, le plus inspiré sans doute des compositeurs de musique liturgique en français.

C'est ce frère dominicain, enfant du pays, qui, voici quatorze ans, entreprit de redonner vie à une abbaye cistercienne du douzième siècle en piteux état (*le Monde* du 21 juillet 1986). Rejoint par Michel Wolkowitsky et une équipe de laïcs, avec l'aide de nombreux bénévoles, il restaura l'église, les bâtiments abbatiaux, construisit une aile nouvelle pour les visiteurs qui séjournent. Et l'on vient en foule pour les concerts de la saison d'été, et plus encore pour les offices des grandes fêtes, signe d'une communauté vivante qui a pris pour devise : *« Accueil et louange, art et rencontre. »*

Elle est née, dans ce vallon pareil à cent autres, de cette église qui jaillit d'un seul jet, avec ses voûtes en berceau brisé, sans piliers, inondée de lumière. Pour parachever ce joyau, l'équipe de Sylvanès a commandé des vitraux, qui s'harmoniseront avec le nouvel orgue ; celui-ci sera édifié grâce à une souscription originale : chaque parrain ou marraine aura son nom gravé sur l'un des trois mille tuyaux de l'instrument construit par Daniel Birouste (un élève d'Alfred Kern) à Plaisance-du-Gers (1).

On devra tenir compte de l'acoustique extrêmement réverbérée, qui a quelque peu troublé la belle interprétation du *Roi David* d'Honegger, donnée par l'Ensemble vocal et l'Orchestre de chambre de Montpellier sous la direction de Jean Gouzes. Les interventions du récitant (Claude Perrin) étaient brouillées, et il y avait surtout une pénible surcharge sonore quand l'orchestre, les choeurs et les solistes à pleines voix superposaient leurs interventions dans des mouvements rapides, traînant derrière eux des résonances de quelque cinq ou six secondes ! Il a fallu toute la puissance de la soprano Francine Jullien pour dominer ce tumulte.

Exultation et repentir

Une mise en scène très simple de Bernard Sancy donnait beaucoup de grâce à ces processions pastorales, marches guerrières ou danses sacrées, autour des solistes montés sur des caisses de bois (Madeleine Jalbert, Marc Filograsso, Linda Lo Bello), et on retrouvait avec bonheur le chef-d'œuvre d'Honegger dans ces collines arides où paissent des brebis, comme celles de David le berger.

Une musique spontanée, dans sa fraîcheur primitive, avec son orchestration originale d'instruments à vent, par tons purs, qui fleure bon les parfums des champs. Dans tout l'éclat de la jeunesse, le compositeur nous parle le langage direct des psaumes, de la prière, de l'exultation, de l'accablement, du repentir. Il est de plain-pied avec la Bible, comme tous ces gens qui sont venus à Sylvanès, attirés par cette présence de l'esprit dans le désert.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Les souscriptions (300 F) peuvent être envoyées à Ars Organorum, Abbaye, 12360 Sylvanès. La moitié du coût de l'instrument (2 millions de F) proviendra des subventions publiques et privées.

▶ **Prochains concerts à Sylvanès : *Passions* de Demantius et Schütz, par l'Ensemble Sagittarius (le 5 août) ; *Jeanne au bûcher,* d'Honegger (le 12) ; *le Requiem* de Verdi (le 15) ; *les Anges et la lumière,* par l'Ensemble Venance Fortunat (le 18 août). Renseignements : 65-49-52-52.**

PHOTO

Au-delà du visible

A la commanderie Sainte-Luce d'Arles, la révélation d'une figure active de la photographie belge : Willy Kessels

ARLES

de notre envoyé spécial

« Il y a un autre monde, mais il est dans celui-ci. » Cette phrase de Paul Eluard devait inspirer Willy Kessels, pour qui la photographie était un exercice de funambule, une méthode d'investigation du visible, destinée à révéler, par l'optique et la chimie, une réalité qui échappe à l'œil humain.

Né en 1898 à Termonde, Willy Kessels exerça la profession d'architecte d'intérieur et de dessinateur ensemblier avant de pratiquer la photo et de se consacrer pleinement, à partir de 1931, à ses recherches personnelles. Dans la lignée d'Otto Steinert, il met l'accent sur l'aspect mécanique de la création photographique et se passionne pour l'étude des formes. Modifier l'apparence du réel, capter la complexité des structures, des rythmes et des matières sont les mobiles d'une production résolument subjective, caractérisée par la maîtrise des procédés techniques. Kessels s'inspire volontiers des préceptes du mouvement moderniste : prise de vue rapprochée, contraste élevé, inversion des valeurs, expositions multiples, usage fréquent du flou et enregistrement des trajectoires par le biais de pauses longues. Sa photographie s'émancipe de l'anecdote comme celles de Man Ray, des membres du Bauhaus ou de Moholy-Nagy.

L'éclairage comme matériau

Comme eux, Kessels s'adonne aux rayogrammes, expérimente les possibilités de la solarisation, se joue des rayographies (obtenues sans appareil en plaçant un objet sur du papier sensible) et des images d'ombres : sa propre silhouette, à contre-jour, sert d'affiche à une exposition du Palais des beaux-arts de Bruxelles en 1932. Ces expérimentations, d'apparence très technique, sont en fait des métaphores poétiques, des interprétations émotionnelles, fantastiques ou irrationnelles du monde visible.

Le hasard et la surprise lui offrent l'occasion d'agrandir des parcelles d'univers. Par ses détails de relief, Kessels sonde la structure intime des objets les plus simples . Ainsi cette vue macroscopique des alvéoles d'une ruche, qu'il dote d'une dimension inconnue. Ces interprétations fantastiques des motifs et des fonctions sont basées sur le concept surréaliste de la « rencontre gratuite », et de l'« objet trouvé ».

Les vertus expressives de l'éclairage, employé comme un matériau proprement photographique, se retrouvent dans ses nus plantureux et sculpturaux. Par leur force rudimentaire, ils sont dignes des égéries de Rops et de Rubens, ou des déesses chtoniennes d'Henry Moore. Ils poursuivent la veine réaliste de ses moines de l'abbaye d'Orval, ou de ses solides bateliers de l'Escaut.

Car ses recherches en chambre noire ne doivent pas occulter son travail documentaire. Comme ce reportage réalisé en 1932, durant le tournage de *Borinage*, film sur les grèves de mineurs, effectué par Henri Storck et Joris Ivens. Absent d'Arles, il montre la vérité toute crue : le faciès émacié des enfants, les baraquements misérables, les échauffourées avec la gendarmerie, les terrils clôturés pour empêcher les mineurs de dérober la poussière de charbon. Kessels exécuta aussi des photos de plateaux destinés à la publicité du film (et, comme Ivens le signalait, *« pour pratiquer l'agitation politique »*). Bref, tout ce qui constitue l'engagement d'un créateur qui ne se considérait pas seulement comme un technicien expérimental . Et pour qui *voir* n'était pas uniquement un divertissement, mais aussi un acte de lutte.

PATRICK ROEGIERS

▶ **Willy Kessels, 80 tirages originaux de 1926 à 1955, présentés par Alain Paviot : commanderie Sainte-Luce, Rencontres d'Arles. Jusqu'au 15 août.**

▶ **Borinage, portfolio de dix photographies de Willy Kessels, signé par Joris Ivens et Henri Storck, éditions Contretype (Bruxelles), 32 000 FB.**

AGENDA

PHILATÉLIE

Les surcharges







Quelques surcharges.

De nombreux timbres sont affectés de surcharges, bafouant les principes élémentaires de toute esthétique. Une surcharge est une inscription, imprimée ou manuelle, ajoutée après coup, qui recouvre plus ou moins partiellement le recto du timbre. Ne pas confondre surcharge et surtaxe...

Une surcharge peut changer la valeur faciale d'un timbre (inflation ou déflation). Il existe ainsi un timbre surchargé 50 milliards de marks datant des années 20 en Allemagne. Une surcharge peut marquer un changement de régime politique ou administratif d'un pays, d'une région. Un timbre surchargé « spécimen » perd son pouvoir d'affranchissement (cours d'instruction des PTT, exemplaires destinés à la presse...).

Le timbre d'usage courant *Marianne à la Nef* fut surchargé en 1959 « Fréjus + 5 F » au profit des victimes de la rupture du barrage de Malpasset, au-dessus de Fréjus (surcharge à but humanitaire).

De nombreuses administrations postales utilisent régulièrement des stocks d'invendus en les surchargeant pour commémorer des événements liés à l'actualité (Coupe du monde de football, naissance d'un fils de la princesse de Galles, etc.).

Les timbres préoblitérés (pour les envois en nombre) entrent également dans cette catégorie des surchargés. Ne pas oublier, dans ce tour d'horizon, les surcharges des courriers officiels : « officiel », « OHMS » (On Her Majesty Service), timbres de service, et les surcharges destinées à corriger les erreurs de certaines administrations postales (dates, dessins, orthographe), c'est arrivé !

P. J.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. : 42-22-20-20

En filigrane



● **Lawrence Olivier à Saint-Marin.** – Le prix « San Marino-Les grands du spectacle » a été décerné la première fois en 1988 à Federico Fellini. Ce fut le tour de Rudolf Noureïev en 1989, puis de Lawrence Olivier cette année. A chaque fois, la poste de la République de Saint-Marin, pour célébrer l'événement, consacre à ces vedettes une série de trois timbres. La dernière en date, émise le 3 mai 1990, met en scène Lawrence Olivier dans *Hamlet, Richard III* et, au cinéma, dans *Marathon Man* (valeurs : 600, 700 et 1 500 L, tirage : 300 000 séries).

● **Saint-Pierre-et-Miquelon, programme.** – Le programme des émissions de timbres du second trimestre 1990 à Saint-Pierre-et-Miquelon comprend onze valeurs : *Marianne* de Briat, 1 F, 2 F, 5 F et 10 F (le 16 juillet) ; *Canoë* Mic-Mac, 2,50 F (le 15 août) ; *Vue générale de Saint-Pierre-et-Miquelon,* triptyque 14,50 F et 2,30 F (le 19 septembre) ; *Bateaux,* 3 F (le 24 octobre) ; *Charles de Gaulle,* 1,70 F et 2,30 F (le 22 novembre) ; *Noël,* dessin d'enfant, 2,30 F (le 19 décembre). Renseignements : bureau philatélique de l'archipel, BP 4323, place de l'Eglise, 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

● **Manifestation.** – Les caves du Mont-Tauch à Tuchan (Aude) organisent jusqu'au 26 août une exposition sur le compagnonnage, avec journées philatéliques, les 4 et 5 août, consacrées à la poste à travers les âges, et bureau de poste temporaire (renseignements, souvenirs philatéliques : Producteurs du Mont-Tauch, 11350 Tuchan).

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 29 juillet

Sens, 14 h 30 : tapis d'Orient, mobilier ; **Versailles,** Chevau-légers, 14 h 15 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 28 juillet

Avignon, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Cahors,** 14 h : mobilier, objets d'art.

Dimanche 29 juillet

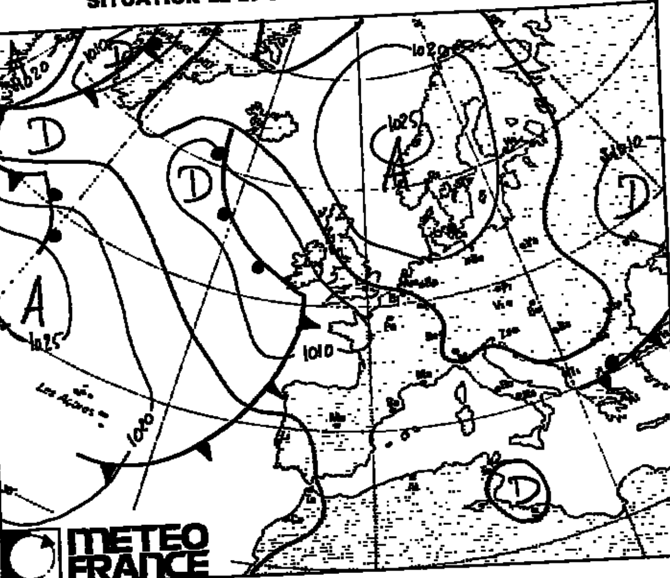
Agen, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Autun,** 14 h 30 : Arts d'Asie ; **Fleury-sur-Ouche,** 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Granville,** 14 h 30 : linge, éventails ; **La Grand-Combe,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Pithiviers,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vitry-le-François,** 14 h : Archéologie, Extrême-Orient.

FOIRES ET SALONS

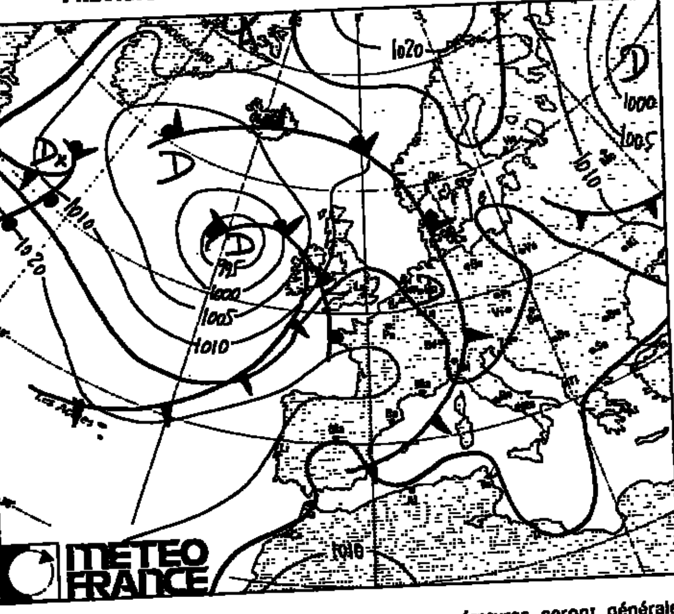
Le Molay-Littry (Calvados) : **Trie-sur-Baïse** et **Apt** (Vaucluse).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 juillet à 0 heure et le dimanche 29 juillet à 24 heures.

Le temps se dégradera en cette fin de semaine. En effet, une perturbation pluvio-orageuse traversera notre pays de part en part au cours de ce week-end, apportant nuages, pluies et surtout des orages parfois violents.

Samedi : orages ou pluies sur la majeure partie du pays.

Sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté ainsi que l'ensemble des régions à l'est du Rhône, le temps, déjà nuageux le matin, tournera à l'orage à partir de la mi-journée. Ces orages pourront être violents. La Corse ne sera touchée qu'en soirée.

Sur tout le reste du pays, un orage pourra éclater dès le matin. Au fil des heures, pluies abondantes et orages parfois violents se multiplieront. Une amélioration se produira l'après-midi sur la Bretagne, puis le Cotentin, les Pays de Loire et le Poitou-Charentes

Les températures seront généralement en légère baisse. Les minimales s'échelonneront entre 13 et 15 degrés sur la moitié nord, et entre 17 et 20 degrés sur la moitié sud. Les maximales seront comprises entre 22 et 26 degrés sur l'Ouest, entre 24 et 28 degrés sur le reste de la moitié nord, entre 26 et 30 degrés sur le Sud-Ouest et entre 27 et 32 degrés sur le reste de la moitié sud.

Dimanche : les orages s'éloignent.

Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, une ondée pourra encore se produire le matin. Ensuite, le ciel restera nuageux, avec un timide soleil.

Sur les Alpes et le Jura, la journée sera très médiocre, avec des nuages abondants, qui donneront encore des pluies abondantes et des orages violents.

Sur le reste du pays, la matinée sera également maussade, avec des ondées, des pluies conséquentes et des orages. Une nette amélioration se produira l'après-midi par l'ouest.

LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 28 07 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-7-90 à 6 heures TU et le 27-7-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	28	18	D
BIARRITZ	25	17	D
BORDEAUX	29	17	D
BOURGES	31	18	C
BREST	28	17	C
CAEN	24	14	C
CHERBOURG	20	16	C
CLERMONT-FER.	32	19	N
DIJON	30	13	N
GRENOBLE St-M-H	31	16	D
LILLE	27	14	D
LIMOGES	30	17	C
LYON	33	19	D
MARSEILLE-MAR.	31	20	D
NANCY	28	11	D
NANTES	32	19	P
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS	30	18	N
PAU	25	15	D
PERPIGNAN	29	20	D
RENNES	31	19	D
ST-ETIENNE	33	19	D
STRASBOURG	28	12	D
TOURS	31	18	C
TOULOUSE	31	18	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	36	23	D
AMSTERDAM	24	16	N
ATHÈNES	36	24	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	30	22	N
BELGRADE	26	15	N
BERLIN	22	13	D
BRUXELLES	27	15	D
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	23	12	D
DAKAR	31	25	P
DELHI	36	27	P
DJERBA	34	23	D
GENÈVE	32	15	D
HONGKONG	32	29	A
ISTANBUL	30	21	N
JÉRUSALEM	30	18	D
LISBONNE	26	19	D
LONDRES	24	16	N
LOS ANGELES	24	18	D
LUXEMBOURG	27	16	D
MADRID	31	15	D
MARRAKECH	38	28	D
MEXICO	23	13	B
MILAN	28	17	D
MONTRÉAL	30	17	D
MOSCOU	18	12	C
NAIROBI	24	11	C
NEW-YORK	31	22	C
OSLO	28	13	D
PALMA-DE-MAJ.	32	19	D
PÉKIN	24	20	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	29	20	D
SINGAPOUR	32	25	O
STOCKHOLM	23	10	D
SYDNEY	17	8	P
TOKYO	32	25	N
TUNIS	36	24	N
VARSOVIE	14	10	P
VENISE	28	19	N
VIENNE	26	14	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AGENDA

VENDREDI 27 JUILLET

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Le Penseur (1919), de Léon Poirier, 16 h ; Cinéma d'horreur et d'angoisse : *Re-animator* (1985), de Stuart Gordon, 19 h ; Cinéma d'horreur et d'angoisse : *Creepshow* (1982), de George A. Romero, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Iris et le Cœur du lieutenant (1946, v.o. s.t. anglais traduction simultanée), d'Alf Sjöberg, 14 h 30 ; le Père (1969, v.o. s.t.f.), d'Alf Sjöberg, 17 h 30 ; Des êtres dans une nuit d'été (1948, v.o. s.t.f.), de Valentin Vaala, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : Appelez le 17 (1957) d'Edouard Molinaro, Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 14 h 30 ; la Parisienne : Actualités Gaumont, la Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938) d'Ernst Lubitsch, 16 h 30 ; *Au-delà du périph'* : la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, le Bonheur (1965) de Agnès Varda, 18 h 30 ; la Forme d'une ville : A Paris (1972) de Robert Menegoz, les Favoris de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-43-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MANIAC COP 2 (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (Irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE RETOUR DE FLESH GORDON (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SUPERSTAR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 22 h.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 30.

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h 15.

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.

LES GIRLS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 20.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LES FILMS NOUVEAUX

COUPABLE RESSEMBLANCE. Film américain de Joseph Ruben, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET. Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE JEU. Film américain de Sondra Locke, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MEURTRES EN NOCTURNE. Film américain de Peter Masterson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA NURSE. (*) Film américain de William Friedkin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ANGE DE TROP. Film américain de James D. Parriott, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VOYAGEURS SANS PERMIS. Film américain d'Andrei Konchalovski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 JUILLET

« *Grands sculpteurs du Musée d'Orsay qui reposent avec leurs œuvres au Père-Lachaise* », 10 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le Père-Lachaise gastronomique », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Basilique de Saint-Denis et tombeaux des rois », 14 h 30, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« L'Opéra Garnier », 11 heures, hall d'entrée.

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 heures, devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Paris, *raconté par l'image d'Epinal* », 14 h 30, 23, *rue de Sévigné* (Art pour tous).

« Hôtels, églises et *ruelles du Marais* », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« L'îlot Saint-Gervais, historique et visite de la Maison des compagnons du devoir », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Montée exceptionnelle dans les galeries hautes de l'église Saint-Merri » (lampe de poche), 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard (M. Banassat).

« Notre-Dame et la Sainte-Chapelle et les riches heures de l'île de la Cité », 15 heures, portail droit de Notre-Dame (Connaissance de Paris).

« Sur les pas des templiers. Rituel d'initiation, vie conventuelle et mort du templier », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

DIMANCHE 29 JUILLET

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, *rue du Maréchal-Joffre* (Office de tourisme).

« Louvre médiéval et appartements royaux », 11 heures, sortie métro Louvre.

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée, avenue de Paris (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses secrets, de la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard », 11 heures et 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 15, portail central de la cathédrale (Lutèce visites).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 15, hall du RER, sortie L.

« Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

Exposition « De Gaulle, la conquête de l'histoire » (30 personnes maximum), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Art pour tous).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Tombeaux de peintres au Père-Lachaise », 14 h 30, *sortie métro* Père-Lachaise, en haut de l'escalator (D. Fleuriot).

« *Charonne, village en plein Paris* » (lampe de poche), 14 h 45, *métro* Alexandre-Dumas (M. Banassat).

« *Notre-Dame de Paris, fleuron de pierre. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. La mission secrète des templiers* », 15 heures, *sortie métro* Cité (I. Hauller).

« La cimetière de Picpus, souvenirs de la Terreur », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Vieux quartier de la tour de Nesle et rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Occultistes et personnages oubliés au cimetière du Père-Lachaise », par C. Demilly ; « Aspects inconnus et religieux de l'ancien quartier des Halles », par Natya.

Le Monde

SANS VISA



Comment faire d'une ancienne cité minière de l'Hokkaido une ville vers laquelle se déplaceraient en foule les visiteurs ? C'est le pari, et la réussite, de Tetsuji Nakata, maire de Yubari.

Yubari, ville noire à l'avenir rose

C'EST un conte de fées à la japonaise. Plein de dragons crachant des yens, plein de sourires énigmatiques et de longue patience, un conte de fées dont la fin reste à écrire. Une fin qui ne peut être qu'heureuse : ils se marièrent et eurent beaucoup de petits festivals.

Le conte commence il y a plusieurs années au Festival du film fantastique d'Avoriaz, création assez géniale du promoteur de la station, Gérard Brémond et du chargé de relations publiques essayiste, Lionel Chouchan. Il s'agissait d'inventer une manifestation qui exalte le cadre architecturalement futuriste du lieu, on choisit le cinéma fantastique, on eut raison. La première édition, en 1973, distinguait l'œuvre modeste d'un débutant, un petit truc assez terrifiant bricolé pour la télé : il s'agissait de *Duel*, de Steven Spielberg... Depuis, Avoriaz a prospéré en horreur et en notoriété, jusqu'à devenir le festival de cinéma le plus célèbre sur la planète après celui de Cannes.

Avoriaz, 10 heures du matin

Célèbre, mais ayant su garder une dimension quasi familiale. Aussi les habitués du rendez-vous hivernal de l'étrange remarquent-ils, malgré sa discrétion, un jeune Nippon affable qui, depuis cinq ou six éditions, se montre d'une assiduité sans faille. Comme il distribue sa carte de visite très volontiers, on finit par apprendre son nom – sans pour autant le retenir : Yoichi Komatsuzawa. Il suit Lionel Chouchan partout, lui manifeste au fil des ans un sentiment quasi filial, prend énormément de photos, ce qui, pour un Japonais, n'est pas un signe distinctif, et beaucoup de notes, ce qui ne dérange personne.

Et puis, en 1988, un événement un peu loufoque se produit. Les journalistes présents à Avoriaz sont priés d'assister à une conférence de presse à 10 heures du matin. C'est tôt pour un festivalier. Tout de même, on se rend assez nombreux dans une salle où l'on a la surprise de voir, alignés sur une estrade de fortune, aux côtés de Yoichi très ému, une brochette de gentlemen en kimono, agitant des clochettes porte-bonheur et faisant passer dans les rangs des petits verres d'un breuvage d'une couleur vénéneuse et d'un goût inédit.

Ces gentlemen asiatiques viennent de loin. De Yubari, apprend-on, une ville au nord de l'île du nord du Japon, Hokkaido. Ils viennent annoncer la prochaine naissance, dans cette cité fort peu connue, d'un festival du film fantastique et, en conséquence, le jumelage immédiat d'Avoriaz et de Yubari. Applaudissements polis. Perplexité générale. Cette annonce tient du canular et de la poésie : du surréalisme à l'état pur.

Fondu enchaîné comme on dit au cinéma, ou coup de baguette magique comme on dit dans les contes de fées. 1990 verra se dérouler le premier Yubari International Fantastic Adventure Film Festival, dont le délégué général n'est autre que le timide Yoichi Komatsuzawa. Et un petit groupe de voyageurs occidentaux ébaubis débarqueront bien un matin sous la neige de Yubari (la ville, plantée à 43 degrés de latitude nord, à 60 kilomètres de Sapporo où se déroulèrent les Jeux olympiques d'hiver de 1972, est «skiable» six mois par an).

Accueil calqué sur celui d'Avoriaz : fanfare, masques horrifiques, fumigènes, soupe chaude, tout y est... Le jumelage n'est pas un vain mot. Pendant cinq jours, avec de bons films, une salle de projection très convenable, des buffets de poissons crus si frais qu'ils semblent encore vivants, le festival ira son train. Guidé par les conseils du «parrain» d'Avoriaz, Lionel Chouchan, épaulé financièrement par des sponsors et des subventions, soutenu par la logistique du «grand frère», le Festival de Tokyo.

Mais malgré la présence de vedettes, tel le comédien américain John Voight ou le réalisateur britannique Terry Jones (ex-Monty Python), la manifestation n'aurait sans doute pas dépassé les limites de l'archipel si une véritable star ne s'y était révélée : la ville elle-même et son impresario le plus efficace en la personne de son maire, M. Tetsuyi Nakata.

Yubari, ou la ville qui ne veut pas mourir. Si on longe la rue principale (il ne semble pas qu'il y en ait beaucoup d'autres), on se croirait dans une scène de *la Ruée vers l'or*, tendance Chaplin. Des maisons sans étage, humbles échoppes de mercières centenaires, boutiques nombreuses où s'entassent des denrées indéchiffrables. Seules concessions agressives et ronronnantes à la modernité, les armoires rutilantes des distributeurs de boissons fraîches. La ville semble étendue (elle l'est), assoupie.

Le projet fou

Le soir, dans un ou deux bistrots rudimentaires, on se livre aux délices bon enfant du *karaoké*. C'est le play-back des chanteurs professionnels à la portée des amateurs. On monte sur la scène minuscule, la bande-son du morceau démarre, les paroles défilent sur un petit écran. Et, le micro à la main, on se lance hardiment dans *la Vie en rose*, de Piaf, ou *Strangers in the night*, de Sinatra. Succès intime mais assuré...

La ville a connu des décennies plus glorieuses. Une gloire salissante et laborieuse. Yubari a été en effet la cité houillère la plus prospère du Japon. En 1874, le géologue américain Benjamin Smith Lyman découvrait la richesse du sous-sol de cette région vallonnée et couverte de forêts. Dans les années 50, il y aura jusqu'à vingt-quatre puits en activité, et 120 000 habitants. Puis d'autres énergies prennent le relais, Yubari décline, Yubari perd son âme. 24 000 personnes seulement y vivent aujourd'hui.

HOKKAIDO
Sapporo
YUBARI
Mer du Japon
HONSHU
TOKYO
Yokohama
Osaka
Kitakyushu
Nagasaki
SHIKOKU
KYUSHU
RYUKYU
Océan Pacifique
0 300 km

Le silence blanc tombe sur la ville noire. Fin du film ?

Sans doute. Si M. Tetsuyi Nakata n'existait pas. Cet homme d'apparence à la fois ronde et carrée, qui saisit la moindre occasion pour porter des toasts terrifiants, levant son verre de vin de melon avec de féroces cris guerriers, est élu maire le 22 avril 1979, à l'unanimité... et sans opposant. Car M. Nakata a un projet fou, changer l'image déprimante de Yubari, cette image sombre qui s'efface comme celle d'une photo brûlée. De ce lieu industrieux, hanté de gueules noires, forgé par la sueur des hommes, désormais abandonné, ignoré des Japonais eux-mêmes, il veut faire un vaste parc de loisirs, un pôle touristique planétaire, une station de vacances permanentes. Qui chez nous serait assez entreprenant pour vouloir transformer Hénin-Liétard en Saint-Tropez ? Il y a dix ans, les promesses électorales de M. Nakata ressemblaient à cette gageure.

Le plus drôle, c'est que les promesses ont été tenues. *«J'ai longtemps été employé de banque*, dit M. Nakata. *Je sais comment emprunter de l'argent.»* Ainsi 16 milliards de yens ont déjà été investis, la société de développement Matsushita, entre autres, ayant été convaincue de s'impliquer dans la renaissance de Yubari.

Pour commencer, le maire décide de changer le plus lourd handicap en atout. Qui pourrait avoir envie de passer ses vacances dans un puits de mine désaffecté ? Personne. Sauf si ce puits est transformé en musée. C'est ainsi qu'est né le «village mineur», vaste complexe didactique qui aura demandé dix ans de construction, gardé en surface par la statue d'un «pionnier», sa lampe de pierre fixée au casque pour l'éternité, d'un réalisme socialiste surprenant.

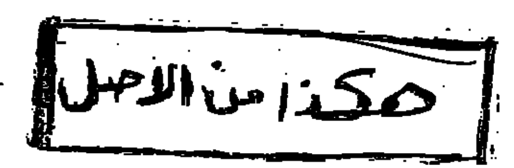
On entreprend son voyage en pénétrant dans un ascenseur aveugle qui progresse pendant une minute et vingt secondes, simulant la sensation vertigineuse de s'enfoncer à 1 000 mètres sous terre. Puis on s'achemine le long des boyaux étayés, respirant un air savamment raréfié. Un cheval immobile, dont l'œil de verre brille dans la pénombre, tire ses wagonnets, un mineur de cire lève sa pioche dans un effort figé. Reconstitution touchante, d'une pieuse précision, impressionnante sonorisation. La visite est guidée par un petit homme âgé qui est là comme chez lui. M. Sutzuki a quatre-vingt-quatre ans, son père est mort dans la mine, lui-même y a travaillé de dix-huit ans à soixante ans. M. Sutzuki est vêtu comme un mineur encore, c'est peut-être devenu une seconde peau. Il caresse les parois scintillantes : *«C'était un bon charbon»*, dit-il. Et il ajoute, avec un regret : *«Il y en a encore...»*

Le Musée de la mine, qui a attiré six cent mille visiteurs en 1989, n'est pas la seule attraction de Yubari. Un peu plus loin, un joli bâtiment blanc à colonnes. Lorsqu'on y pénètre, on est accueilli par une musique douce, des pépiements d'oiseaux. Cela évoque assez le funérarium de luxe. C'est, mise en scène, là aussi divinement sonorisée, une extraordinaire arche de Noé naturalisée. Plus de mille espèces réunies dans une harmonie, une sérénité que seul le taxidermiste peut obtenir. Le manque de place, fatalité du Japon, a ici des conséquences adorables. Les pingouins du Grand Nord sont blottis contre le zèbre kényan, et l'éléphant d'Asie a été empaillé tout bébé pour ne pas encombrer...

Un autre musée, résolument contemporain, consacré aux robots, a ouvert ses portes plus récemment. L'un d'eux est immense. U. Barrot (25 mètres de haut), technologiquement très avancé, peut cueillir une pâquerette à l'aide de ses gigantesques pinces. D'autres, plus anciens et encore plus facétieux, vous prennent en photo, jouent au croquet ou clignotent simplement.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 13.



SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1395

FEU D'ARTIFICE

(Tournoi interzonal, Manille, juillet 1990)

Blancs : J. LAUTIER (FRANCE)
Noirs : SHIROV (URSS)

Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	18. Cf5(l)	Fxf5
2. Cf3	g6	19. Dxd5	Fxh3
3. g3	Fg7	20. Td1	Té8
4. Fg2	0-0	21. Tç1	f5
5. 0-0	d6	22. Td2(m)	Txé3!!(n)
6. ç4	Cç6	23. fxé3	Dé7
7. Cç3(a)	a6	24. Rf2(o)	Fé5!
8. h3(b)	Fd7(c)	25. Th1(p)	Fxg3+!!(q)
9. Fg5(d)	h6	26. Rxg3(r)	Dxé3+
10. Fé3	Tb8	27. Df3(s)	Dxd2
11. Cd5(é)	b5	28. Da8+(t)	Rg7
12. Cxf6+	éxf6(f)	29. Rxh3	Dxé2(u)
13. çxb5	Txb5!(g)	30. Db5	Rg6!(v)
14. Dd2(h)	g5	31. Dd4	f4!(w)
15. d5(i)	Cé7	32. Tg1	f5!(x)
16. Cd4(j)	Txd5!!(k)	33. Abandon.	(y)
17. Fxd5	Cxd5		

NOTES

a) 7. d5, entrant dans la « variante Panno » de l'« est-indienne » (7...,Ca5 ; 8. Cd2, ç6 – ou 8...,ç5 comme dans la variante yougoslave – ; 9. a3, çxd5 ; 10. çxd5, Çg4 ; 11. Ta2, Cé5 ; 12. b3 !) n'est pas du goût de J. Lautier qui évita cette variante lors d'une partie récente contre Hebden à Valras. 7...,Fg4 ; 7..., Ff5 et 7...,é5 sont d'autres possibilités. Le coup du texte prépare méthodiquement (après Fd7 et Tb8) l'attaque du pion ç4 via b7-b5.

b) Probablement supérieur à 8. é3 ; 8. Dd3 ; 8. Fg5 ; 8. a3 et 8. b3. Naturellement 8. d5 est toujours jouable, passant à la variante yougoslave par 8...,Ca5 ; 9. Cd2, ç5.

c) Geller préfère 8...,Tb8, la sortie du F-D en D7 lui paraissant une perte de temps puisque la poussée b7-b5 n'est pas possible après 9. é4 ; si 9...,b5 ; 10. çxb5, axb5 ; 11. é5 ! et si les Noirs tentent 9...,é5 ils tomberont dans une mauvaise variante ; 10. d5, Cé7 ; 11. ç5, Cé8 ; 12. Fé3, f5 ; 13. Dd2, Cf6 ; 14. Cg5, Ch5 ; 15. éxf5, Cxf5 ; 16. Cé6, Fxé6 ; 17. dxé6, Cxé3 ; 18. Dxé3 avec avantage aux Blancs.

d) 9. Fé3 est usuel. Sur 9. a4 les Noirs peuvent répondre par 9...,a5 ou par 9...,Ca5.

e) Ou 11. Cd2, b5 ; 12. Tç1, Ca5 ; 13. çxb5, axb5 ; 14. b4, Cç4 ; 15. Cxç4, bxç4 ; 15. a3, Dç8 et les Noirs ne sont pas mal.

f) Si 12...,Fxf6 ? ; 13. Fxh6.

g) Après 13...,axb5 ; 14. d5, Ca5 ; 15. b3, f5 ; 16. Tç1 suivi de Fd4, l'avantage des Blancs est important. L'ouverture de la colonne b au profit de la T noire est parfaitement justifiée.

h) Si 14. Tb1, Ff5.

i) Une réaction un peu nerveuse. Les Blancs, qui ont retardé longtemps l'avance d4-d5, pouvaient encore attendre. Cependant, la position est complexe et, curieusement, la D en d2 semble gêner le jeu des Blancs ; par exemple, si 15. Ta-ç1, Cb4 ! (menaçant 16...,Cxa2 et 16...,Cd5) et 16. a4 ne sert à rien : 16...,Tb8 (menaçant 17...,Fxa4 et 17...,Cd5). Si 15. Tf-ç1, Cb4 ; 16. a4, Tb8 ; 17. d5, f5 ; 18. Fd4, Fxd4 ; 19. Cxd4, Té5 ; 20. Cç6, Fxç6 ; 21. dxç6, Dé7 ; 22. é3, Dé6 ou a5 avec un bon jeu pour les Noirs. Ou encore 15.Tf-ç1, Cb4 ; 16. Cé1, Cd5 ; 17. a4, Cx3é ; 18. axb5, Cxg2 ; 19. Cxg2, Fxb5 ; 20. Cé3, Dd7 ; 21. Rh2, f5 avec la menace Té4 et f4.

j) Si 16. Cé1, Cf5 ; 17. Fd4, Cxd4 ; 18. Dxd4, f5 et le pion b2 tombe.

k) Un sacrifice positionnel de qualité exemplaire pour un pion, les cases blanches et la paire de F.

l) Si 18. Da5, ç5 et 19..., Fxh3.

m) Les Blancs ont mobilisé leur artillerie lourde et menacent 23. Td-ç2, ç5 ; 24. Tç-d2, Fé5 ; 25. Fxç5.

n) Ce second sacrifice de qualité, essentiellement tactique, est de toute beauté.

o) Trouver une défense satisfaisante n'est pas facile mais celle du texte ne retarde pas les Noirs, bien au contraire. Si 24. Df3, Fg4 suivi de Fé5 et de l'avance h5-h4, etc.

p) 25. Td3 est plus résistant mais la percée des Noirs continue : 25..., h5 (et non 25..., f4 ; 26. gxf4, gxf4 ; 27. Tg1+) ; 26. Tg1, g4 et 27..., h4.

q) Un vrai feu d'artifice.

r) Si 26. Rg1, Dxé3 mat et si 26. Rf3, g4+.

s) Si 27. Rh2, Df2+ ; 28. Rxh3, g4 mat.

t) Forcé. Si 28. Txh3 (ou 28. Rxh3), g4(+).

u) Avec cinq pions pour la T mais aussi un R blanc traqué par les pions noirs.

v) Menace 31..., Df2 ; 32. Dg2, Dh4 mat.

w) Menace mat en deux coups par 32..., Df3+ ; 33. Rh2, Dg3 mat.

x) Menace 33..., g4+ ; 34. Rh4, Dh2 mat.

y) Si 33. Tg2, Dh5 mat. Ah ! si les Blancs n'avaient plus les pions a2 et b2, ils pourraient se sauver par 33. Txg5+, hxg5 (ou 33. Rxg5) ; 34. Dg7+, Rh5 ; 35. Dxg5+, fxg5. Pat. Un prix de beauté bien mérité.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1394 P. HEUACKER (1952)

(Blancs : Rg3, Fç8, Ch8 et g5. Noirs : Rh5, Fa4, Cé6, Pb3.)

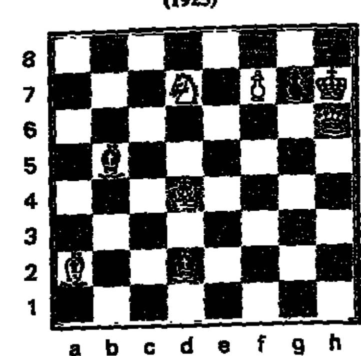
Si 1. Cxé6 ?, b2 ; 2. Cf7, Rg6 nulle.

1. Cg-f7!, b2 ; 2. Fxé6, Fd1 ; 3. Ff5, b1=D ; 4. Fxb1, Fç2 ; 5. Fa2.

A) 5...,Fb3 ; 6. Cg6, Fxa2 ; 7. Cf4 mat.

B) 5...,Fb1 ; 6.Fç4, Fd3 ; 7. Cg6, Rxg6 ; 8. Cé5+, Rf5 ; 9. Cxd3 et les Blancs gagnent.

ETUDE N° 1395 F. PROKOP (1925)



BLANCS (4) : Rd4, Fa2, Cd7, Pf7.
NOIRS (5) : Rh7, Dh6, Fb5 et d2, Pg7.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1293

ARTISTES DE DEAUVILLE

Parmi les champions qui depuis 1963 ont joué au Tournoi des champions du Casino de Deauville, l'Anglais Collings a été un des plus brillants, comme le prouve cette manche réussie en 1966 au bridge rama. Le coup est simple à condition d'y penser.

Nord : ♠ R 10 6 3 — ♡ A 10 9 — ♢ A R 4 — ♣ 9 7 2
Ouest : ♠ A — ♡ R V 8 4 3 — ♢ D 6 5 2 — ♣ A D V
Est : ♠ 9 5 — ♡ 7 6 5 — ♢ V 10 8 3 — ♣ 10 6 4 3
Sud : ♠ D V 8 7 4 2 — ♡ D 2 — ♢ 9 7 — ♣ R 8 5

Ann : S. don. Tous vuln.
Salle n° 1 (rama).

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Collings	Yallouze	Cansino	Slaven.
1 ♠ !	contre	surc.	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, *comment Collings a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

RÉPONSE

Il y a ici une précaution importante à prendre : l'élimination des Carreaux pour que l'adversaire ne puisse rejouer cette couleur sans *donner une coupe et une défausse.* Après avoir réalisé As Roi de Carreau, *Collings a coupé le 4 de Carreau* et a joué atout. Ouest a pris avec l'As de Pique sec, puis il a tiré l'As de Trèfle et a continué avec la Dame de Trèfle. Le déclarant a pris avec le Roi et *il a rendu la main à Trèfle à Ouest* pour le forcer à contre-attaquer Cœur dans la fourchette ou Carreau (pour la coupe du mort et la défausse du 2 de Pique de Sud).

ÉTOUFFEMENT MÉTHODIQUE

Cette donnée a été distribuée au cours du fameux « tournoi sur invitation » du Cavendish. Sur dix-huit paires, douze déclarèrent le chelem à Cœur et trois le chutèrent.

Nord : ♠ 8 5 — ♡ A R 6 2 — ♢ R 10 8 3 — ♣ D V 4
Ouest : ♠ D V 10 2 — ♡ — — ♢ A D V 6 4 2 — ♣ 10 7 6
Est : ♠ 9 6 3 — ♡ 9 8 5 4 3 — ♢ 7 5 — ♣ 5 3 2
Sud : ♠ A R 7 4 — ♡ D V 10 7 — ♢ 9 — ♣ A R 9 8

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ♢	passe	1 ♡
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♡	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♡
contre	passe	passe	passe

Ouest a attaqué l'As de Carreau et la Dame de Carreau sur lesquels Est a fourni le 7 et le 5. *Comment Nail, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A Cœur étant donné que le contre permettait de supposer que Ouest (ou Est) avait quatre ou cinq atouts ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

La réponse de « 5 Cœurs » promettait deux As ou un As et le Roi d'atout conformément au « Blackwood à *cinq* As » ou BW Kc (Key card) dont le terme anglais est Roman Key Card Blackwood, une bonne convention à condition... de savoir bien l'utiliser !

COURRIER DES LECTEURS

• *RESCAPÉES DU LABYRINTHE* (n° 1319). Les lecteurs qui ont découvert que le Labyrinthe n'avait pas de sortie sont de plus en plus nombreux. Voici une liste complémentaire de ceux qui ont trouvé *« que deux jets de Carreau coupaient le fil d'Ariane... » :* Blanch... (?) Barriere, Dupra, Forestier, Lemaitre (?), Palairet, Roux, Salaün, Waldamann.

OLYMPIADES DE GENÈVE

Elles auront lieu dans la première quinzaine de septembre.

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 385

TSJIZOW-SIJBRANDS

Match mondial, février, mars, 1990

Blancs : TSJIZOW (URSS)
Noirs : SIJBRANDS (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	25. 46-41	17-21!(j)
2. 38-32	12-18	26. 41-37	1-7
3. 31-27(a)	7-12	27. 34-29(k)	23x34
4. 43-38	17-21	28. 40x29	19-23(l)
5. 49-43	23-29!(b)	29. 39-34	13-19
6. 33x24	20x29	30. 37-31	8-13
7. 34x23	18x29(c)	31. 31-26(m)	7-11
8. 39-34	13-18	32. 26x17	11x31
9. 34x23	18x29	33. 36x27(n)	20-24!
10. 35-30	9-13	34. 29x20	10-15!(o)
11. 30-25(d)	21-26	35. 33-28(p)	15x24
12. 43-39	19-23	36. 42-37	6-11!(q)
13. 28x19	14x23(e)	37. 37-31	24-29
14. 38-33(f)	29x38	38. 34-30	14-20!(r)
15. 32x43	10-14	39. 25x14	9x20
16. 42-38	13-19(g)	40. 31-26(s)	20-24
17. 39-33	8-13	41. 30-25	29-34
18. 47-42	4-9	42. 43-39(t)	34x43
19. 44-39	15-20	43. 48x39(t)	3-8
20. 40-34	5-10(h)	44. 45-40	8-12
21. 50-44	12-18	45. 39-33(u)	23-29
22. 44-40	2-8	46. 28-22	18-23(v)
23. 37-31(i)	26x37	47. 22-18!	13-31
24. 41x32	11-17	48. 26-37	abandon(w)

NOTES

a) Parmi les autres débuts fréquemment pratiqués actuellement on note, notamment, 3. 42-38 (7-12) ; 4. 47-42, a1 (20-24) ; 5. 34-29, a2 (23x34) ; 6. 40x20 (15x24) ; 7. 45-40 (18-23), etc. [Greveraars-Koot, Leeuwarden, décembre 1988].

a1) Délicate est la variante 4. 31-26 (20-24) ; 5. 36-31 (14-20) ; 6. 34-29 (23x34) ; 7. 40x29 (20-25) ; 8. 29x20 (25x14) ; 9. 45-40 (19-24) ; 10. 47-42 (14-19) ; 11. 41-36. [Presman-Baljakin, tournoi international de Minsk, 1988].

a2) Ce carrefour peut aussi s'ouvrir sur la voie du prestigieux coup Dambrun, découvert par ce maître français en... 1910 : 5. 34-30 (14-20) ; 6. 30-25 (10-14) ; 7. 40-34 (1-7) ; 8. 44-40 (17-21) ; 9. 31-27 (4-10) ; 10. 37-31, les Noirs exécutent le coup Dambrun en *neuf* temps : 10... (24-30) ! ; 11. 35x24 (19x30) ; 12. 28x19 (14x23) ; 13. 25x14 (10x19) ; 14. 34x25 (23-28) ; 15. 32x14 (21x32) ; 16. 38x27 (9x20) ; 17. 25x14 (13-18) ; 18. 14x23 (18x47) ! !, dame et +.

Au chapitre des variantes où la grande prudence prévaut dans les débuts, on peut relever, entre autres, 3. 31-27 (7-12) ; 4. 43-38 (20-24), a3) ; 5. 37-31 (14-20) ; 6. 27-22 (18x27) ; 7. 31x22 (1-7) ; 8. 49-43 (10-14) ; 9. 34-29 (23x34) ; 10. 40x29 (20-25) ; 11. 29x20 (15x24) ; 12. 41-37 (16-21) ; 13. 45-40 (5-10), etc. [Clerc-Bonnave, championnat du monde, 1988, Paramaribo].

a3) 4... (17-21) ; 5. 37-31 (21-26) ; 6. 49-43 (26x37) ; 7. 42x31 (20-24) ; 8. 41-37 (14-20) ; 9. 47-42 (11-17) ; 10. 46-41 (10-14) ; 11. 34-29 (23x34) ; 12. 40x29 (17-21) ; 13. 31-26 (20-25) ; etc. [Jansen-Kuystermans, Huissen, décembre 1988].

b) Dans cette dix-huitième du match mondial en vingt parties, Sijbrands joue pour le titre puisqu'il a remporté la deuxième partie (étudiée dans la chronique précédente) et assuré la nulle dans les seize autres parties.

Sijbrands, dans son style agressif observé dans la deuxième partie, pénètre résolument dans l'aile droite adverse. A noter, pour les débutants, que 5... (20-25) est interdit : 6. 27-22 (18x27) ; 7. 34-30 (25x34) ; 8. 40x7 (1x12) ; 9. 28-23 (19x28) ; 10. 33x31, B+I.

c) Place le champion du monde en situation défensive, du fait notamment de l'absence d'un pion à 49.

d) Une gigantesque saignée est à noter par les débutants sur 11. 44-39, les Noirs poursuivant par 11... (29-33) ! ; 12. 38x29 (19-23) ; 13. 29x20 [il faut prendre du côté du plus grand nombre] (15x31) ! [rafle six pions] ; 14. 37x17 (11x22), N+I.

e) Repousse les Blancs sur leur flanc gauche et conforte l'avant-poste à 29.

f) Tsjizow rompt, à la manière d'un boxeur déjà essoufflé par la cadence.

g) Formation d'une nouvelle colonne d'attaque alors que les Blancs doivent tout repenser.

h) Le GMI néerlandais a réglé la question du développement de sa grande diagonale (5 à 23).

i) Il fallait s'y résoudre pour écarter la présence d'un noir à 26 et développer la grande diagonale [46 à 28].

j) Si 25... (10-15) ; 26. 33-28 est interdit en raison du coup de dame. 26... (17-22) ; 27. 28x17 (23-29) ; 28. 34x12 (13-18) ; 29. 12x23 (19x46), dame.

k) Contestataire, pugnace, le Soviétique Tsjizow n'accepte pas un milieu de partie au centre [33-28 pour point de départ] et agresse, toutes griffes dehors, celui qui, jusqu'alors, l'a dépossédé de son titre.

l) Sijbrands persiste au centre.

m) 31. 27-22 étant perdant.

n) Une facette caractéristique des coups de griffes très douloureux de Tsjizow, qui sort toute sa science du jeu pour reprendre son titre. Il faut reconnaître qu'il est quand même parvenu à bien affaiblir l'aile droite de l'ogre Sijbrands.

o) Sur ce gambit, Sijbrands reprend pourtant l'initiative.

p) Réduit à la sagesse, le Soviétique s'engage au centre.

q) Sijbrands, le « chronomètre », dans la défense de son aile droite.

r) Le « chronomètre » fait usage, quand il le faut, de cette merveilleuse colonne d'attaque, qui lui permet de gagner des temps.

s) Un combat de géants : Tsjizow pratique une stratégie sans doute irréfutable pour donner corps aux menaces sur l'aile droite du GMI néerlandais.

t) Sur cet échange, le GMI soviétique gagne des temps et répond à un impératif sans conteste en fin de partie dans cette position.

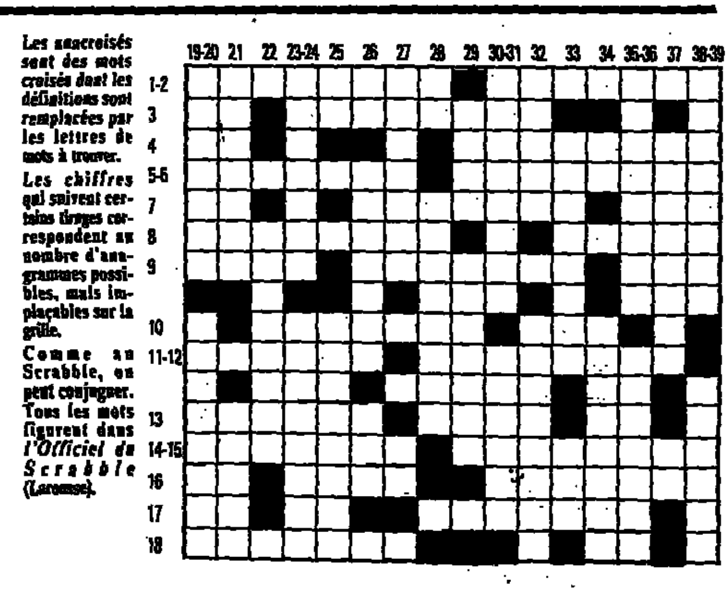
u) Une fin de partie à la fois passionnante et haletante : à tout instant tout peut basculer en faveur des Noirs ou... inversement.

v) Dans leur unanimité, les damistes occidentaux qui suivent la fabuleuse carrière de Sijbrands depuis 1968 se trouvent frappés de stupeur en constatant que ce coup est perdant !

w) La menace 25-20 étant imparable, Tsjizow conserve son *titre sur le score* de... vingt points à vingt *points* (une défaite, une victoire et dix-huit parties nulles).

PROBLÈME

M. CHILAND (Perpignan)
1990



Les Blancs jouent et gagnent. Le cocasse le dispute à l'humour, à la finesse, à l'élément de surprise dans cet étonnant final.

• SOLUTION : 31-27 ! (22x31) 33-28! (37x43) [prise majoritaire prioritaire] 48x37 (31x42) 50x37!!,+ par opposition.

JEAN CHAZE

mots croisés

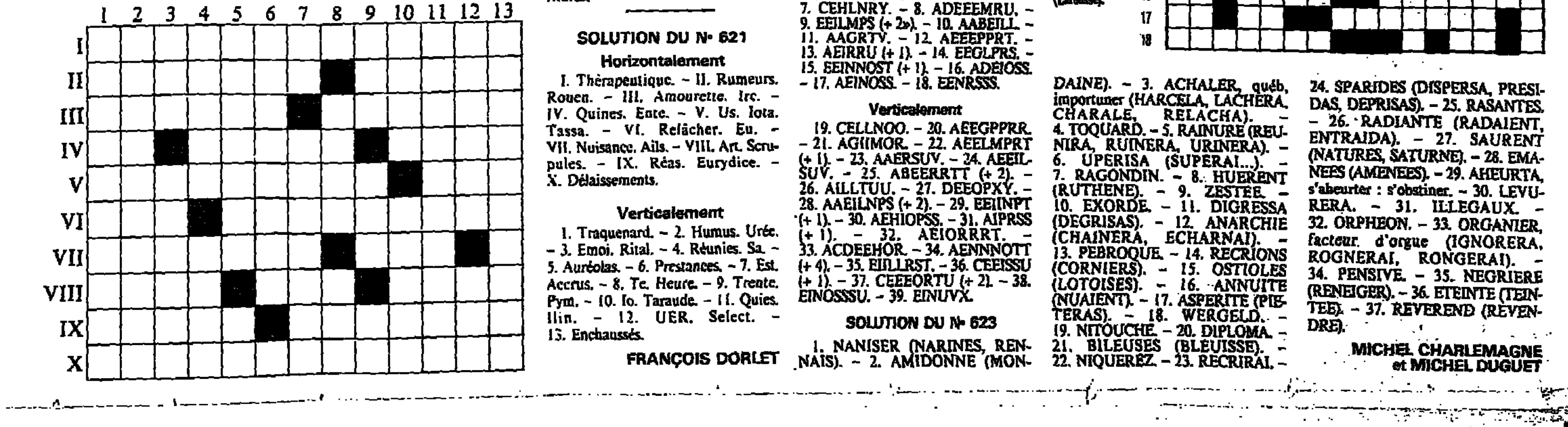
N° 622

HORIZONTALEMENT

I. On préfère celui des ventes à celui des pertes. – II. Fait une belle *couverture.* Purulent. – III. Faire la couverture. *Délicieux par définition.* – IV. Appelle. Met debout. Il faut pour cela un sentiment violent. – V. Méli-mélo. Au Japon. – VI. C'est un moyen ou de locomotion, ou d'enrichissement. Pas du tout recommandés. – VII. Passent rarement aux actes. Dans les romans, faisait retrouver l'esprit. – VIII. Il peut être magnifique. Direction. Possessif. – IX. Soviétique contestataire. Travaille la vigne. – X. Savent donner un formidable élan.

VERTICALEMENT

1. Conserve. – 2. Il suit des règles bien établies. – 3. Pour entrer dans le secret. A trop attendu. – 4. Laisser glisser. Regarde plutôt en arrière. – 5. ... *sans en croire leurs oreilles parfois. En route.* – *6. S'est fait arroser.* – 7. *Pronom. Dis un mot, en passant.* – 8. *Possessif, en un sens.* Sur le champ. – 9. Même direction. Dans l'Oise. C'est aussi moi. – 10. Mesure. Elle se fait plus rare, mais on l'aime toujours. – 11. Atteignent l'intégrité. – 12. Demeurée. Article. – 13. Nourritures.



SOLUTION DU N° 621

Horizontalement

I. Thèrapeutique. – II. Rumeurs. Rouen. – III. Amourette. Irc. – IV. Quines. Ente. – V. Us. Iota. Tassa. – VI. Relâcher. Eu. – VII. Nuisance. Ails. – VIII. Art. Scrupules. – IX. Réas. Eurydice. – X. Délaissements.

Verticalement

1. Traquenard. – 2. Humus. Urée. – 3. Emoi. Rital. – 4. Réunies. Sa. – 5. Auréolas. – 6. Prestances. – 7. Est. Accrus. – 8. Te. Heure. – 9. Trente. Pym. – 10. Io. Taraude. – 11. Quies. Ilin. – 12. UER. Select. – 13. Enchaussés.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

N° 624

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

Horizontalement

1. CEELNOOS. – 2. EEILLTU. – 3. AAAEHNPS. – 4. CEHIORRS (+ 1). – 5. AGIOUVX. – 6. AEHINOPS. – 7. CEHLNRY. – 8. ADEEEMRU. – 9. EEILMPS (+ 2»). – 10. AABEILL. – 11. AAGRTV. – 12. AEEEPPRT. – 13. AEIRRU (+ 1). – 14. EEGLPRS. – 15. EEINNOST (+ 1). – 16. ADEIOSS. – 17. AEINOSS. – 18. EENRSSS.

Verticalement

19. CELLNOO. – 20. AEEGPPRR. – 21. AGIIMOR. – 22. AEELMPRT (+ 1). – 23. AAERSUV. – 24. AEEILSUV. – 25. ABEERRTT (+ 2). – 26. AILLTUU. – 27. DEEOPXY. – 28. AAEILNPS (+ 2). – 29. EEIINPT (+ 1). – 30. AEHIOPSS. – 31. AIPRSS (+ 1). – 32. AEIORRRT. – 33. ACDEEHOR. – 34. AENNNOTT (+ 4). – 35. EIILLRST. – 36. CEEISSU (+ 1). – 37. CEEEORTU (+ 2). – 38. EINOSSSU. – 39. EINUVX.

SOLUTION DU N° 623

1. NANISER (NARINES, RENNAIS). – 2. AMIDONNE (MONDAINE). – 3. ACHALER, québ, importuner (HARCELA, LACHERA, CHARALE, RELACHA). – 4. TOQUARD. – 5. RAINURE (REUNIRA, RUINERA, URINERA). – 6. UPERISA (SUPERAI...). – 7. RAGONDIN. – 8. HUERENT (RUTHENE). – 9. ZESTEE. – 10. EXORDE. – 11. DIGRESSA (DEGRISAS). – 12. ANARCHIE (CHAINERA, ECHARNAI). – 13. PEBROQUE. – 14. RECRIONS (CORNIERS). – 15. OSTIOLES (LOTOISES). – 16. ANNUITE (NUAIENT). – 17. ASPERITE (PIETERAS). – 18. WERGELD. – 19. NITOUCHE. – 20. DIPLOMA. – 21. BILEUSES (BLEUISSE). – 22. NIQUEREZ. – 23. RECRIRAI. – 24. SPARIDES (DISPERSA, PRESIDAS, DEPRISAS). – 25. RASANTES. – 26. RADIANTE (RADAIENT, ENTRAIDA). – 27. SAURENT (NATURES, SATURNE). – 28. EMANEES (AMENEES). – 29. AHEURTA, s'aheurter : s'obstiner. – 30. LEVURERA. – 31. ILLEGAUX. – 32. ORPHEON. – 33. ORGANIER, facteur d'orgue (IGNORERA, ROGNERAI, RONGERAI). – 34. PENSIVE. – 35. NEGRIERE (RENEIGER). – 36. ETEINTE (TEINTEE). – 37. REVEREND (REVENDRE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SANS VISA

LA TABLE

Fourchettes d'août

Petit guide des « ouverts »

ILS sont de plus en plus nombreux, semble-t-il. Et aussi les restaurants qui ouvrent pour eux autant que pour les touristes (quitte à *ne fermer qu*'une semaine autour du 15 août, qui vide la capitale). Voici donc une liste, incomplète bien sûr, mais de bonnes maisons que je puis conseiller... En vous demandant pourtant de téléphoner au préalable car... souvent restaurateur varie et bien fol est le guide qui s'y fierait !

Il y a évidemment les classiques : les restaurants des grands hôtels : *l'Espadon-Ritz, le Bristol, le Plaza, le Royal-Monceau*, le grill du George-V, *les Célébrités* du Nikko, *le Clos Longchamp* du Méridien, *la Couronne* de l'hôtel Warwick.

Il y a les grands : la *Tour d'Argent, Laurent, Maxim's, Drouant, le Jules Verne* (tour Eiffel), *le Carré des Feuillants, Joël Robuchon, le Beauvilliers, le Manoir de Paris.*

Les « dans le vent », les Fouquet's en tête avec aussi *la Fermette Marbeuf, le Bœuf sur le Toit, Charlot Roi des Coquillages...*

Et puis, dans chaque quartier, quelques « certitudes » (des plats que j'aime bien dans un climat « sympa ») et des nouveaux venus. En voici une petite liste :

1er arrondissement :

– *Gérard Besson* (5, rue du Coq-Héron - tél. 42-33-14-74).

– *Gourmard et ses Poissons* (17, rue Duphot - tél. 42-60-36-07).

– *La Passion* (1, rue des Petits-Champs - tél. 42-97-53-41) son menu-carte à 180 F.

– *Serge Granger* (30, place du Marché-Saint-Honoré - tél. 42-60-03-00), un petit dernier.

2e arrondissement :

– *La Corbeille* (154, rue Montmartre - tél. 40-26-30-87).

3e arrondissement :

– *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare - tél. 42-72-31-22).

– *Le Connétable* (55, rue des Archives, tél. 42-71-41-40).

4e arrondissement :

– *Le Lapin à Jules* (10, rue de Sévigné, tél. 42-71-80-90.

– *Le Monde des Chimères* (69, rue St-Louis-en-l'Ile - tél. 43-54-45-27).

5e arrondissement :

– *Le Pactole* (44, bd St-Germain - tél. : 43-26-92-28).

– *L'Auberge des Deux Signes* (46, rue Galande - tél. 43-25-00-46).

– *La Bûcherie* (41, rue de la Bûcherie - tél. 43-54-78-06).

– *Le Petit Navire* (14, rue des Fossés-St-Bernard - tél. 43-54-22-52) et ses poissons.

6e arrondissement :

– *Le Procope* (13, rue de l'Ancienne-Comédie - tél. 43-26-99-20).

– *Le Sybarite* (6, rue du Sabot - tél. 42-22-21-56).

– *Le Pralognan* (3, rue Hautefeuille - tél. 43-54-35-46).

7e arrondissement :

– *Le Bourdonnais* (113, av. de La Bourdonnais - tél. 47-05-47-96). Une cuisine rare dans un cadre élégamment féminin, un accueil d'exception.

– *Le Récamier* (4, rue Récamier - tél. 45-48-86-58).

– *Le Luz* (4, rue Pierre-Leroux - tél. 43-06-99-39), à découvrir.

Et enfin :

– *L'Œillade* (10, rue Saint-Simon - tél. 42-22-01-60), un petit nouveau agréable.

8e arrondissement :

– *Alain Rayé* (49, rue du Colisée - tél. 42-25-66-76). Une très bonne petite grande maison.

– *Jean de Chalosse* (10, rue La Trémoille - tél. 47-23-53-53).

– *Le Manoir normand* (77, bd de Courcelles - tél. 42-27-38-97).

– *Jean-Luc Mesline* (3, rue du Cdt-Rivière - tél. 43-59-22-85).

– *La Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon - tél. 42-66-46-39). Une « table de Magret », une maison « heureuse ».

Et enfin :

– *La Ferme Saint-Hubert* (21, rue Vignon - tél. 47-42-79-20). Du welsh à l'aligot, repas fromagers à petits prix.

9e arrondissement :

– *Le Quercy* (36, rue Condorcet - tél. 48-78-30-61).

– *Le Ty Coz* (35, rue St-Georges - tél. 48-78-42-95) et ses poissons bretonnants.

10e arrondissement :

– *Brasserie Flo* (7, cour des Petits-Ecuries - tél. 47-70-13-59).

11e arrondissement :

– *L'Aiguière* (37 *bis*, rue de Montreuil - tél. 43-72-42-32), ses dîners pianistiques.

– *Les Amognes* (243, rue du Fg-St-Antoine - tél. 43-72-73-05), un petit nouveau (Thierry Coué enfin chez lui !).

12e arrondissement :

– *Le Train bleu* (buffet gare de Lyon - tél. 43-43-09-06).

– *Le Temps des Cerises* (216, du Fg-Saint-Antoine - 43-67-52-08).

13e arrondissement :

– *Les Vieux Métiers de France* (13, bd Auguste-Blanqui - tél. 45-88-90-03) où vous découvrirez le vin de Suresnes.

– *L'Auberge Etchegorry* (41, rue Croulebarbe - tél. 43-31-63-05).

14e arrondissement :

– *Lous Landès* (157, avenue du Maine - tél. 45-43-08-04).

– *Le Canard au Pot* (2, rue Boulard - tél. 43-22-79-62).

– *L'Auberge de l'Argoat* (27, avenue Reille - tél. 45-89-17-05).

– *L'Amuse-Bouche* (186, rue Château - tél. 43-35-31-61).

– *Contre-Allée* (83, av. Denfert-Rochereau - tél. 43-54-99-86), deux nouveaux venus.

15e arrondissement :

– *Morot-Gaudry* (8, rue de la Cavalerie - tél. 45-67-06-85).

– *Le Clos Morillon* (50, rue des Morillons - tél. 48-28-04-37).

– *Pierre Vedel* (12, rue Duranton - tél. 45-58-43-17), le mal-aimé du Michelin.

– *Le Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig - tél. 48-28-31-55).

– *L'Etape* (89, rue de la Convention - tél. 45-54-73-49).

– *La Dordogne* (1, rue Aristide-Maillol - tél. 43-35-18-79).

– *Aux Trois Chevrons* (148, av. Félix-Faure - tél. 45-54-12-26).

– *Didier Delu* enfin – et son « annexe » *le Dromadaire*, à petits prix (85, rue Leblanc - tél. 45-54-17-47).

16e arrondissement :

– *Le Toit de Passy* (94, av. Paul-Doumer - tél. 45-24-55-37).

– *Le Relais d'Auteuil* (31, bd Murat - tél. 46-51-09-54).

– *Sous l'Olivier* (15, rue Goethe - tél. 47-20-84-81).

17e arrondissement :

– *Michel Comby* (116, bd Pereire - tél. 43-80-88-68), l'incontournable de la place.

– *La Barrière de Clichy* (2, bd de Douaumont – tél. 47-37-05-18).

– *La Grosse Tartine* (91, bd Gouvion-Saint-Cyr - tél. 45-74-02-77) et son jardinet-patio.

– *Andrée Baumann* (64, av. des Ternes - tél. 45-74-16-66) et ses choucroutes d'été.

– *La Truite vagabonde* (17, rue des Batignolles - tél. 43-87-77-80).

– *Epicure 108* (108, rue Cardinet - tél. 47-63-50-91).

– *Chez Léon* (32, rue Legendre - tél. 42-27-06-82).

18e arrondissement :

– *Le Clodenis* (67, rue Caulaincourt - tél. 46-06-20-26).

– *Le Poulbot gourmet* (19, rue Lamarck - tél. 46-06-86-00).

– *Les Chants du Piano* (10, rue Lambert - tél. 42-62-02-14).

19e arrondissement :

– *Pavillon Puebla* (Buttes-Chaumont - tél. 42-08-92-62.

– *Aux Deux Taureaux* (206, av. Jean-Jaurès - tél. 42-02-12-40).

Mais peut-être aurez-vous envie de découvrir (ou retrouver) des cuisines d'ailleurs ? Un moyen comme un autre de voyager immobile. Alors notez :

Cuisine allemande : *Le Vieux Berlin* (132, av. George-V - tél. 47-20-88-96).

Cuisine italienne : *La Main à la Pâte* (35, rue St-Honoré - tél. 45-08-85-73), *La Fontana* (17, rue de Ponthieu - tél. 42-25-14-72), *L'Appennino* (61, rue de l'Amiral-Mouchez - tél. 45-89-08-15).

Cuisine danoise : *Flora Danica* (142, av. des Champs-Elysées - tél. 43-59-20-41).

Cuisine d'Afrique du Nord : *Le Timgad* (21, rue Brunel - tél. 45-74-23-70). *Wally le Saharien* (16, rue Le Regrattier - tél. 43-25-01-39).

Cuisine sino-vietnamienne : *Tan Dinh* (60, rue de Verneuil - tél. 45-44-04-84).

Cuisine japonaise : *Benkay* (61, quai de Grenelle - tél. 40-58-20-00).

Et enfin la proche banlieue !

L'Auberge du 14-Juillet (9, bd de la République à La Garenne-Colombes - tél. 42-42-21-79), *Jacqueline Fenix* (42, av. De Gaulle à Neuilly - tél. 46-24-42-61), *Au Pic du Midi* (94, av. Victor-Hugo à Vanves - tél. 46-52-19-93), *l'Auberge Saint-Quentinoise* (23, bd de la République à Livry-Gargan - tél. 43-81-13-06), *Le Vieux Clodoche* (18, rue de Champigny à Chennevières - tél. 45-76-09-39), *La Closerie périgourdine* (85, bd Allemanne à Argenteuil - tél. 39-90-01-28), *Cazaudehore* (1, av. Kennedy à Saint-Germain-en-Laye - tél. 34-51-93-80) en pleine forêt, *Les Trois Marches* (3, rue Colbert à Versailles - tél. 39-50-13-21), un sommet, *A la Grâce de Dieux* (75, bd Carnot au Vésinet - tél. 34-80-05-44), *L'Oustalou* (9, bd Brandebourg à Ivry - tél. 46-72-24-71), *Le Van Gogh* (2, quai Aulagnier à Asnières - tél. 47-91-05-10 – sauf la semaine du 15 août), *Le Restaurant du Château* à Jouy-en-Josas, seulement à partir du 21 août enfin.

LA REYNIÈRE

Dernière heure : dans le 5e sera ouverte *la Rôtisserie du Beaujolais* (19, quai de la Tournelle - tél. 43-54-17-47). Et dans le 17e l'irrésistible *Laudrin* (154, bd Pereire - tél. 43-80-87-40) avec ses magnums « au décimètre », les poissons bien traités, l'accueil pétulant de Jacques Billaud.

□ RECTIFICATIF. – J'ai annoncé ici même (*le Monde* du 7 juillet) l'arrivée à la Tour du Pacoret, l'hôtel confortablement installé dans une tour de guet du seizième siècle de Grésy-sur-Isère, de Philippe Lacharmoise, cuisinier « migrateur » mais de qualité. Je puis officiellement assurer que l'information devait être fausse puisque Mme Vellat, propriétaire de cet hôtel de charme, me confirme qu'elle continue. Et cela est heureux pour elle. Dont acte et avec mes excuses. Rappelons l'adresse : Grésy-sur-Isère, 73460 Frontenex ; tél. : 79– 37–91–59.

Yubari, ville noire à l'avenir rose

Suite de la page 11

Comme font les robots. Tandis qu'un savant animé, très début de siècle, à qui on a donné la tête d'un Pasteur aux yeux bridés, dispense d'une voix caverneuse une histoire édifiante destinée aux écoliers japonais, où il est question du progrès, de ses bienfaits, de ses dangers.

Et là ? Ce château altier sur la colline ? Avec son assez fier donjon. Est-ce la demeure méritée du rénovateur de Yubari, M. le maire Nakata ? Nenni. C'est Melon Castle. L'usine ouverte au public où sont traités, transformés, préparés, emballés, expédiés les melons locaux, autre et récente source de fierté et de rentabilité, 4 milliards de yens à l'exportation. Le melon yubarien, cultivé toute l'année sur 135 hectares (l'hiver en serre, l'été en pleine terre), devient liqueur (trois sortes baptisées pour l'exotisme « Romeo », « Juliet » et « Laurence »), vin, rouge, blanc ou rosé (!), et sorbet (délicieux).

Enfin, et c'est là que l'on revient à Avoriaz, Yubari est aussi une station de sports d'hiver en pleine expansion. Les pistes y sont un peu douces pour des champions, mais on y skie en musique et, projecteurs aidant, toute la nuit si l'on veut. Les classes de neige s'y pressent en foule, skieurs débutants, équipés à l'identique de matériel de compétition, comme si, dans ce domaine comme dans tant d'autres, on pariait sur l'avenir...

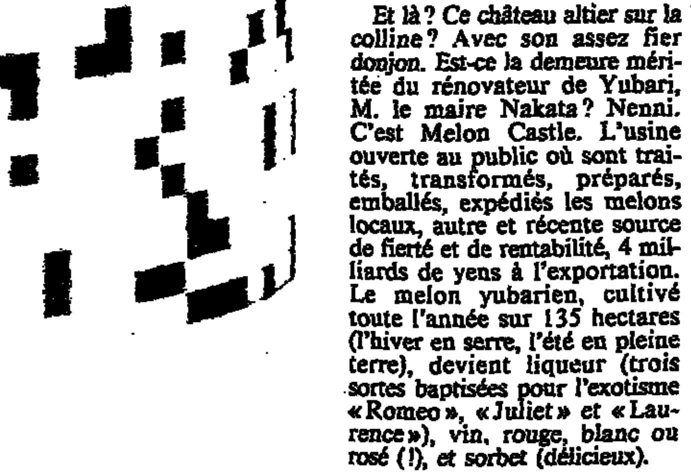
M. le maire peut se frotter les mains. Avant même de lancer son Festival du film fantastique, il avait déjà réussi son pari. Yubari, la ville à l'agonie, est ressuscitée : un million huit cent cinquante mille visiteurs l'an dernier. Mais, pour lui, le festival représentait à l'évidence mieux qu'une attraction de plus. M. Nakata est un cinéphile passionné (Jean Gabin est son idole, et il a baptisé la piste cyclable du pays « le ruban jaune », en hommage au film de John Ford), sa notice biographique en témoigne : « *Ses parents adoraient le cinéma au point de sauter un repas pour pouvoir voir un film. Dès son plus jeune âge, Tetsuyi Nakata ne peut échapper à la fascination de l'écran. Réservant toujours sa place au premier rang, il deviendra d'une extrême myopie à partir de l'école primaire...* »

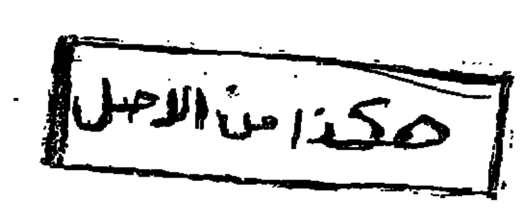
Myope sans doute, mais voyant loin, et vite. Lorsque Lionel Chouchan opère son premier voyage à Yubari, il fait remarquer qu'une ville accueillant un festival international ne peut se contenter d'une capacité hôtelière de cent trente lits. Qu'à cela ne tienne. Six mois plus tard l'hôtel Shuparo, ultramoderne, s'est inventé une aile de plus et compte trois cent quatre-vingt-dix-neuf lits. M. Nakata rit et dit : « *Ce n'est pas fini. Dans cinq ans, il y aura trois mille lits. Dans sept ans, dix mille. Et un golf de dix-huit trous et un village du Père Noël, l'hiver pour les enfants, et d'autres manifestations qui viendront s'ajouter à la Fête des azalées, au Festival musical, au Festival du melon, à la Fête des feuilles rouges, à la Fête des feuilles jaunes...* »

Festivalite aiguë ? Folie des grandeurs ? Non. M. Nakata suit et précède, s'il le peut, une révolution : l'irrésistible mouvement de son pays vers une civilisation de loisirs. « *Vous rendez-vous compte*, dit-il, *il y a déjà (!) dix-sept jours de congés annuels, sans compter les week-ends, de plus en plus nombreux.* » Et il rit, lève son verre de vin de melon à la santé de sa ville bien-aimée qu'il veut parer d'un manteau de fêtes ininterrompues qui recouvrirait définitivement les crassiers endormis, les veines d'or noir épuisées, les fantômes apaisés des mille trois cent sept morts au fond, en un siècle.

Au moment où s'ouvrait en mai dernier le Festival des fleurs de cerisier, le dernier puits de mine de Yubari a fermé.

DANIÈLE HEYMANN





هكذا من الاصل

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ *signalé dans le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 27 juillet

TF 1

20.30 Jeux : *Intervilles.* Martigues-Gap.
22.30 ▶ Magazine : Sirocco. Sommaire : Plongée boréale ; *La fabuleuse équipée de Mrs Thaw* ; La caravane du lac Assal ; La danse des *masques sri-lankais.*
23.30 Série : Tous en boîte.
0.20 Journal.

A 2

20.40 Divertissement : Grosses bêtises.
21.35 Série : *Héritage oblige.* Le parfum, de Daniel Losset.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : Good morning *Babilonia.* ■ Film américano-italo-français de Paolo et Vittorio Taviani (1986) (v.o.).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. *Grandeur nature,* sur les traces de Jean-Jacques Audubon.
21.30 *Journal et Météo.*
21.50 Téléfilm : Plus folle que reine.
23.25 Cinéma d'animation : *De l'autre côté.* Cinq films de Jean-François Laguionie.
0.00 Musique : *Carnet de notes.* Symphonie nº 94, de Haydn.

CANAL PLUS

20.30 Sport football.
Championnat de France : Metz-Marseille.
22.30 *Flash d'informations.*
22.35 Documentaire : Les allumés... Gaba, Gaba, chasseurs de venins.
23.00 Cinéma : Boire et déboires. ■■ Film américain de Blake Edwards (1987).
0.30 Cinéma : La barbare. ■ Film français de Mireille Darc (1987).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime.
22.20 Spécial Tour de France *à la voile.*
23.25 Un flic gastronome (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : *La mort sous contrat..*
22.00 *Série :* Clair de lune.
22.50 Série : Les années coup de cœur.
23.15 *Magazine :* Avec ou sans rock.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : *Propaganda, l'image et son pouvoir* (4).
21.00 Téléfilm : Daniya (1re partie).

22.00 Court métrage : Sur les talus. De Laurence Ferreira Barbosa.
22.35 Danse portraits : Dancing for Mister B. D'Anne Belle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Cami.
21.30 Musique : Black and blue. Le souvenir d'Hubert Rostaing.
22.40 Nuits magnétiques. *Quatre villes : Paris.*
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Mémoires croisées.* Le Festival d'Aix-en-Provence, hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (donné le 21 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : *Nocturne* pour orchestre op. 70 nº 1, Les chants du souvenir pour mezzo-soprano et orchestre, de Martucci ; *Daphnis et Chloé,* de Ravel, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine ; sol. : Jennifer Larmore (mezzo-soprano).
0.00 Jazz. En direct de Montpellier : le Big Band 31 ; dir. Philippe Leoge.

Samedi 28 juillet

TF 1

15.45 Tiercé à Evry.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.40 Magazine : *Trente millions d'amis.*
18.10 Série : Paire d'as.
19.05 Série : Marc et Sophie.
19.30 Jeu : *La roue de la fortune.*
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Fou rire. Emission présentée par *Christian Morin et Jean Poiret. Comiques en vrac.*
22.15 Série : *Columbo.*
23.35 Magazine : Formule sport.
0.25 Journal et Météo.

A 2

14.10 Série : Larry et Balki.
14.40 Magazine : *Sports été.* Athlétisme : championnat de France à Blois ; Equitation : *championnat du monde à* Stockholm.
17.15 Série : Un duo explosif.
17.50 Magazine : Villa de star. Jean-Claude Brialy.
19.00 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et *Météo.*
20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard. De Jacques Antoine.
21.45 Série : Frank chasseur de fauves. *Le meilleur des ennemis,* de Nicholas Sgarro.
22.35 Magazine : La passion selon Vincent. Le phénomène Van Gogh ; Aux sources du mythe ; *Les marchands du temple dans* les lieux du souvenir : Le patronat éclairé.
23.35 *Journal et Météo.*
23.50 Variétés : Les concerts imaginaires. Avec Carl Perkins, Rod Stewart, Simply Red, Elvis Costello, Martha Reeves and the Vandellas, Otis Redding, Prince, Gary Moore...

FR 3

14.00 ▶ Magazine : Racines. Présenté par Michel Polac.
— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —
15.00 Magazine : Imagine. *Spécial jobs en Europe.*
15.30 Documentaire : Ceux qui appellent les requins. *De Denis O'Rourke.*
16.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien (7).
17.00 *Danse portraits :* Mark Morris.
18.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. *De Louisette Neil.*
21.00 Opéra : Les vêpres siciliennes. *Opéra en cinq actes,* de Giuseppe Verdi.
22.20 Journal.
22.35 Opéra : Les vêpres siciliennes (suite).

CANAL PLUS

15.07 Surprises spéciales. Les hommes approximatifs.
15.25 Téléfilm : *Une taupe* au Pentagone.
17.00 Sport : Les Goodwill Games.
18.10 Cabou cadin.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash *d'informations.*
19.35 Top 50. Présenté par Valérie Payet.
20.30 Téléfilm : L'homme noir. De Giulio Questi.
22.10 Documentaire : Métiers de chiens. *De Barbara Jampel.*
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Les sévices de Dracula. ■ *Film britannique* de John Hough (1971).

LA 5

14.45 Feuilleton : Les héritiers.
16.10 Un juge, un flic (rediff.).
17.05 Série : Kojak.
17.55 Série : Rintintin junior.
18.15 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.10 Divertissement : Les mordus de la vidéo.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.35 Téléfilm : Ennemis jusqu'à la mort.
22.15 Magazine : Désir.
23.10 Téléfilm : Bergerac *double ou quitte.* D'Edward Bennet.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.15 Série : Les aventures de papa-poule.
15.05 *Série : Laramie.*
15.55 Documentaire : Chasseurs d'images. Samburu.
16.10 *Magazine : Adventure.*
16.20 *Série : Section 4.*
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.30 *Magazine :* Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : *La rage de vivre.* De Roy Campanella.
22.15 Téléfilm : Le prix du sang. D'Alastair Brown.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
0.50 Musique : Rap line. Emission présentée par Olivier Cachin.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (1).
15.00 Magazine : *Imagine.*
15.30 Documentaire : Ceux qui appellent *les requins.* De Dennis O'Rourke.
16.30 *Documentaire :* Jean Painlevé au fil de ses films (7). De Denis Derrien.
17.00 Danse portraits : Mark Morris. De Nigel Wattis.
18.00 Magazine : Mégamix. *De Martin Meissonnier.*
19.00 Documentaire : *Opéra et musique,* Carlo Maria Giulini. De Pierre Jourdan.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. *De Louisette Neil.*
21.00 Opéra : Les Vêpres *siciliennes.* Opéra en cinq actes de Verdi.
22.20 *Soir 3.*
22.35 Opéra : *Les Vêpres siciliennes* (suite).

FRANCE-CULTURE

20.00 Dramatique. Le jardin aux betteraves, de Roland Dubillard.
22.35 Musique : Nocturne. OPA mia, opéra de Denis Levaillant.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 *Journée exceptionnelle* (suite). Œuvres de Stravinsky, Prokofiev, Martinu, Milhaud, Satie.
22.00 Concert. (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Le Bourgeois gentilhomme, Ariane à Naxos, de R. Strauss, *par* l'Orchestre de l'opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Mechtild Gessendorf, Gary Bachlund, Ewa Malas-Godlewska, *Natalie Dessay, Marie-Thérèse Keller, Xenia* Konsek, Jean-Marc Salzmann, Georges Gautier, Laurence Albert, Thierry Tregan, Francis Perrin.

Dimanche 29 juillet

TF 1

10.05 Club *Dorothée.*
10.55 Magazine : Les animaux de mon cœur.
11.23 Météo des plages.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo.
13.00 *Journal.*
13.20 Divertissement : Le bêtisier sportif.
13.50 Sport : Automobile. Grand Prix de formule 1 d'Allemagne, en direct d'Hockenheim.
15.35 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
16.20 Tiercé à Enghien.
16.25 Série : Côte Ouest.
17.15 Dessins animés : *Disney parade.*
18.25 Magazine : Téléfoot.
19.20 Divertissement : Vidéo gags.
19.55 Loto *sportif.*
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Les loups de haute mer. □ Film *américain* d'Andrew Mac Laglen (1980).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Le paltoquet. ■■ Film français de Michel Deville (1986).

A 2

10.00 Présence *protestante.*
10.30 *Le jour du Seigneur.*
11.00 Messe (célébrée depuis la paroisse Saint-Tudy sur l'île de Groix).
12.05 Jeu : Bonne question, merci de l'avoir posée.
12.30 Jeu : Les mariés de l'A 2.
13.00 *Journal et Météo.*
13.20 Série : Détective gentleman.
14.15 Documentaire : *La planète des animaux.* Entre désert et océan.
15.10 Série : Coupable ou innocent.
16.40 Documentaire : *Un taxi pour Sydney.* De Michael Dillon.
17.30 Club sandwich.
18.45 *Magazine : Stade 2.* Athlétisme : championnat de France à Blois ; Canoë-kayak : Coupe du monde à Macot La Plagne ; Automobile : Grand Prix de formule 3000 à Hockenheim ; Equitation : championnat du monde ; Pentathlon : championnat du monde à Lakti ; Football : championnat de France ; Voile : préparation de la Coupe America et Tour *de France* ; Les résultats de la semaine.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et *Météo.*
20.40 *Cinéma :* Une sale affaire. ■ Film français d'Alain Bonnot (1980). Avec Victor Lanoux, Marlène Jobert, Amandine Rajau.
22.10 *Feuilleton : Nord et Sud* (5e épisode).
23.45 Journal et Météo.
0.00 Magazine : *Musiques au cœur de l'été.* Stabat Mater, de Pergolèse, enregistré lors du premier *Festival international de musique* de Macao.

FR3

11.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Say.
12.00 *Flash d'informations.*
12.05 Magazine : Estivales. Festival des îles, nuits *blanches pour la musique* noire, à Marseille le Frioul.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : *D'un soleil à l'autre.* De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. *D'Alain Duault.* La rencontre Giulini – Michelangeli.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Fun génération ; Athlétisme : championnat *de France* à Blois ; Equitation : les jeux mondiaux à Stockholm.
17.30 Magazine : *Montagne.* Le retour des rapaces, de Christian Bouchardy.
18.00 Amuse 3. Les tortues.
18.30 Magazine : Planète show.
19.00 *Le* 19-20 de *l'information.* De 19.10 à 19.30, le journal de la *région.*
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Quarante ans de variétés. Emission de Jacques Meilhot.
21.50 Journal et Météo.
22.15 Magazine : Le divan. *D'Henry Chapier.* Invité : Lakhdar Hamina.
22.35 ▶ Cinéma : Cyrano et d'Artagnan. ■■ Film franco-italo-espagnol d'Abel Gance (1962). Avec *José Ferrer,* Jean-Pierre Cassel, Sylva Koscina.

CANAL PLUS

9.15 Cinéma : La femme de mes amours. ■ Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi (1988). Avec *Philippe* Noiret, Ornella Muti, Nicolas Farron.
10.55 Cinéma : Boire et déboires. ■■ Film *américain* de Blake Edwards (1987).
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Série : Allô ! Allô !
13.05 *Documentaire :* Sur la piste de l'animal le plus secret. *10. Chine.*
13.35 Dessins animés : Décode pas Bunny.
15.05 Série : *Deux solistes en duo.*
15.52 Surprises spéciales. Phenomena, d'Eric Siemes.
16.05 Documentaire : Rêve de *cow-boy.* De Michel Lecourt, Michel-Pierre Pinard, Maurice Latino.
17.00 Sport : *Les Goodwill Games.*
17.15 *Magazine :* Mag max.
18.00 Cinéma : Bille en tête. □ Film français de Carlo Cotti (1989). Avec *Thomas* Langmann, Kristin Scott Thomas, Danielle Darrieux.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 *Les superstars du catch.*
20.30 Cinéma : Jésus de Montréal. ■■■ Film canadien de Denys Arcand (1988).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Le baron de l'écluse. ■ Film français de Jean Delannoy (1960). Avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly.
0.00 *Cinéma :* MAL-Mutant aquatique en liberté. □ Film américain de Sean *S. Cunningham (1988).*

LA 5

10.40 Série : Wonder woman.
11.40 Série : Supercopter.
12.33 Divertissement : Les mordus de la vidéo.
13.00 Journal.
13.30 Téléfilm : Bergerac, double ou quitte (rediff.).
15.00 Série : Madame *le juge.*
16.35 *Série :* Un juge, un flic.
17.35 Drôles d'histoires.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 *Série : L'enfer du devoir.*
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.35 Téléfilm : *Ils ne pensent qu'à ça !*
22.10 Divertissement : Drôles de vidéos.
22.30 Cinéma : Comment draguer tous les mecs. □ Film français de Jean-Pierre Feuillebois (1984).
0.00 *Journal de minuit.*

M 6

10.30 Dessins animés : Graffi'6.
11.00 Série : Les espions.
11.55 Infoconsommation.
12.00 *Informations* M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Dessins animés : Graffi'6.
12.40 La météo des plages (et à 19.25, 22.10).
12.45 Série : Les routes du paradis.
13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Feuilleton : *Les aventures* de Pinocchio (5e épisode).
15.10 Série : Laramie.
15.55 Documentaire : Chasseurs d'images. Samburu (2e partie).
16.10 Magazine : Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : *M 6 express.*
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : *Les années coup* de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : *Madame est servie.*
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Péché d'innocence. D'Arthur Allen Seidelman. Une cohabitation difficile peut parfois cacher un grand amour.
22.15 Six *minutes d'informations.*
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Surnaturel. D'Eugénio Martin.
23.50 Six *minutes d'informations.*
23.55 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 *Cours d'italien* (1).
15.00 *Feuilleton :* L'or du diable (2e épisode). De Jean-Louis Fournier.
16.00 Série : *C'est notre univers* (2. En Ecosse). De Ken Howard.
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire. De *Gerhard* Vogel, Rainer Aust, Michael Krey.
17.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (4).
18.00 *Téléfilm :* Daniya (1re partie).
18.55 Court métrage.
19.30 Danse portraits : Dancing for mister B. D'Anne Belle.
21.00 *Téléfilm :* Notturno, Schubert (2. Pastorale). De Fritz Lehner.
22.35 *Téléfilm :* Tan que farem atal. De Roger Souza.
23.05 Documentaire : Le temps des cathédrales (5).

FRANCE CULTURE

19.30 Le bon plaisir de... Albert Jacquard.
22.35 Musique : Nocturne.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE MUSIQUE

20.05 La vie de *château.* Concert (donné le 16 janvier 1979 lors des Fêtes romantiques de Nohant) : Sonate pour piano nº 7 en ré majeur op. 10 nº 3, Sonate pour piano nº 23 en fa mineur op. 57, de Beethoven ; Images pour piano, livre 1, de *Debussy ; Ballade pour* piano nº 2 en si mineur, Jeux d'eau à la Villa d'Este, de *Liszt ; Ballade pour piano* nº 3 en la bémol majeur op. 47, Scherzo pour piano nº 1 en si *mineur op. 20,* de Chopin, par Claudio Arrau, piano.
23.05 Library of congress.

Audience TV du 26 juillet 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36,8	Santa-Barbara 15,0	Mac Gyver 5,4	Actual. rég. 12,1	Top 50 1,1	Enfer devoir 2,5	Chacun chez.. 1,0
19 h 45	36,8	Roue fortune 16,8	Mac Gyver 7,4	19-20 infos 8,1	Top 50 1,7	Journal 1,8	Dis papa 1,4
20 h 16	44,8	Journal 20,4	Journal 9,6	La classe 7,8	Scrupules 1,0	Journal 2,9	Madame servie 3,2
20 h 55	49,9	Orages... 16,9	Jeux... 13,6	Etes-vous... 9,8	Femme... 0,9	Cavale... 6,7	Faits divers 2,9
22 h 08	44,1	Orages... 20,4	Panthéon... 11,0	Pub 4,1	Flash 1,0	Bande ann. 5,1	Pub 2,3
22 h 44	27,1	Série noire 5,1	Panthéon... 11,8	Cinéastes... 0,7	Bird 0,7	Pub 5,4	Le spectre 3,3

ÉCONOMIE

Le tribunal a débouté la direction face aux syndicats

Les risques de la grève

Une nouvelle fois, les usagers vont sans doute être les *victimes d'un conflit entre* la direction d'une entreprise de service public – en l'occurrence Air Inter, – comme à plusieurs reprises au cours des dernières *années, et notamment* lors de l'interminable conflit sur le pilotage à deux des Airbus.

***On peut être surpris de la décision du tribunal d'Evry, qui a* estimé que la compagnie *« ne démontrait pas la réalité du dommage imminent qu'elle allègue »*. Cette décision semble en contradiction avec l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, le 27 janvier 1988 : celle-ci avait condamné les dommages causés aux usagers par une grève fixée de la même façon *sur le week-end* de départ et de *retour des vacanciers, tout en* limitant rigoureusement le pouvoir d'appréciation des juges aux modalités de la grève, sans juger de l'opportunité de celle-ci ou de la validité des *revendications (le Monde* du 29 janvier 1988).**

Le risque de prendre les usagers en otage est pour une part inhérent aux grèves touchant *des services* publics : contrôleurs aériens, mécaniciens navigants, employés de la Sécurité sociale, douaniers ou camionneurs bloquant les routes n'agissent pas différemment. *Mais, dans ce cas précis,* les *syndicats comme la direction* semblent jouer de cette corde, les premiers en choisissant pour leur grève des jours parmi les plus encombrés de l'année – et pour les navigants, en ne l'annonçant qu'*in extremis*, – la *direction en ne prévoyant* pas cette attitude, en misant tout sur la décision du tribunal.

Cette nervosité réciproque peut *s'expliquer par une situation* qui *prend* la compagnie et le personnel à contre-pied. Côté personnel, la grève semble autant manifester un malaise qu'être destinée à faire aboutir des revendications. *Progression du trafic, difficultés de carrière* pour des agents souvent « surdiplômés », inquiétudes sur l'avenir d'Air Inter, expliquent notamment ce malaise.

Côté direction, certaines de ces inquiétudes sont partagées, malgré l'optimisme affiché. Air Inter va avoir à affronter dans les années qui viennent la concurrence d'autres *compagnies, attirées par* les lignes à fort trafic, et celle des trains à grande vitesse. On peut comprendre qu'elle s'inquiète de cette évolution et de ses coûts.

G. H.

Air Inter annule 60 % de ses vols les 27 et 28 juillet

Pour la troisième grève depuis le début de juillet, le trafic d'Air Inter est beaucoup plus perturbé . Pour le vendredi 27 et le samedi 28 juillet – un week-end de départ et de retour de vacances –, la compagnie aérienne intérieure a décidé d'annuler 60 % des 694 vols prévus sur les deux jours.

En effet, jeudi 26 dans la soirée, le tribunal de grande instance d'Evry, qu'elle avait saisi en référé la veille, a rejeté sa demande de suspension de la grève pour huit jours *« afin de préserver les intérêts des usagers »*. Il a estimé que *« la compagnie ne démontre pas la réalité du trouble qu'elle allègue »*, même si elle *« peut légitimement faire référence aux troubles causés à ses usagers »*, et l'a condamnée aux dépens.

Comme le week-end précédent (les 20 et 21 juillet), un préavis de grève avait été déposé par des syndicats du personnel au sol, CGT et les cadres de l'UGICT-CGT, et le SNPIT autonome, qui ensemble ont obtenu plus de 60 % des voix aux élections professionnelles et l'USPNT, qui représente 30 % des navigants s'était associée ultérieurement au préavis.

La compagnie a annulé 60 % des vols, au lieu de 20 % seulement la semaine précédente : elle a fait valoir *que la décision du tribunal ayant été* rendue seulement dans la journée de jeudi, elle ne disposait que *« d'un faible délai de mise en place d'un programme de substitution »*.

Le conflit porte sur les salaires les syndicats ayant réclamé une hausse de 1 500 F par mois et une révision des effectifs, des conditions de travail et des carrières. La direction, après l'échec des réunions de mercredi, avait invité les syndicats à une nouvelle réunion vendredi 27, mais les syndicats en cause affirmaient *« ne pas avoir été avertis officiellement »*. La réunion a été maintenue malgré le mot d'ordre de grève.

Le jugement du tribunal a été accueilli avec satisfaction par les syndicats intéressés : *« le droit inaliénable de la grève vien d'être préservé »*, a indiqué le SNPIT.

Le recours de la direction à la justice avait suscité un concert de protestations contre *« l'atteinte au droit de grève »*, même de la part de syndicats qui ne s'associaient pas à la grève, voire la rejetaient, comme la CFDT et la CFTC. M[me] Nicole Notat, secrétaire générale adjointe de la CFDT, souhaitait *« une solution négociée »*, et une *« attention »* des pouvoirs publics. M. Drilleaud, secrétaire général de la CFTC, réclamait un arbitrage.

Vendredi matin, on n'a pas constaté autant de difficultés qu'on aurait pu craindre, beaucoup de passagers ayant préféré changer leur mode de transport ou ayant prévu l'annulation des vols. Air Inter a invité les passagers à s'informer en téléphonant au 45-39-25-25 ou 46-75-11-11, ou par Minitel au 36-15 ou 36-16, code Airinter.

Les statistiques de l'emploi en juin

De nombreuses erreurs rendent inutilisables les chiffres du chômage

Déconvenue pour M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi : les résultats officiels du chômage pour le mois de juin, publiés le 26 juillet, sont entachés de tant d'erreurs qu'ils ne sont pas significatifs. Du coup, les chiffres enregistrent *une hausse inhabituelle de 1,3 % en un mois, en données corrigées*, qui correspondrait à 31 800 demandeurs d'emploi de plus.

Telles qu'elles ont été annoncées, *les statistiques du chômage sont* inquiétantes. A la fin du mois de juin, l'ANPE aurait comptabilisé, en données corrigées des variations saisonnières, 2 512 000 demandeurs d'emploi, soit 31 800 de plus que le mois précédent. Avec une augmentation de 1,3 % en un mois, le chômage retrouverait le niveau de novembre dernier, alors qu'on assistait jusqu'à présent à une légère décrue. En données brutes, l'évolution n'est pas plus rassurante, puisque les 2 353 700 chômeurs recensés correspondraient à une baisse de 12 900, très faible pour la période (– 0,5 %).

En réalité, ces mauvais scores sont dus à une série de difficultés et d'incidents qui ont perturbé la chaîne de traitement des données *fournies par* l'ANPE. A tel point que les résultats ne sont pas significatifs et que certains des phénomènes continueront à avoir une influence néfaste sur les *résultats des prochains mois.*

D'abord, l'un des centres informatiques de traitement – celui de Bretagne et des Pays de la Loire – a connu une panne de logiciel. Ce qui a empêché la *radiation de 12 000* personnes des listes du chômage, alors que leur situation avait changé soit à la suite d'un retour dans un emploi, *de l'inscription* à un stage ou du départ en préretraite.

Mauvais classement

Ensuite, et l'effet risque d'en être plus durable, la position des bénéficiaires des nouveaux contrats emploi-solidarité fait, *semble-t-il, l'objet d'in*terprétations contradictoires, selon les agences de l'ANPE, qui aboutissent à une totale imprécision quant à leur statut. *Or ils étaient 77 000 à fin juin,* dont 60 % sont des anciens TUC, auparavant enregistrés comme des stagiaires de la formation professionnelle. Si *le cas de ces derniers ne présente* pas de difficulté – ils passent d'un stage à un emploi, – il n'en va pas de même pour les autres.

En effet, inscrits à l'origine comme *demandeurs d'un emploi* à *temps* plein, ils ont obtenu un travail à mi-temps avec le contrat emploi-solidarité. Au regard des règles de l'ANPE, *ils peuvent* aussi bien être considérés comme toujours à la recherche d'un emploi, et donc chômeurs, ou occupant une activité qui ne les satisfait pas, et figurant alors dans une catégorie *non prise en compte* dans les statistiques. On estime, au ministère du travail, que 8 000 personnes auraient ainsi été mal classées.

A cela s'ajoute une dernière perturbation, *qui a été en grande partie pro*duite par la fin d'une opération de basculement entre l'ancien système informatique et le nouveau, intervenue en mai. *De nombreux chômeurs* auraient été indûment radiés, dans un premier temps. Il a ensuite fallu les réintroduire dans les listes.

Cette série d'ennuis, qui s'ajoutent à l'écart *d'évaluation du niveau de* chômage entre l'ANPE et l'INSEE, sur la base des définitions internationales, a amené M. Jean-Pierre Soisson à interroger M. Michel Hansenne, *directeur général* du BIT (Bureau international du travail) sur les modifications qu'il y aurait lieu d'introduire pour parvenir à plus de cohérence. *Comme* M. Philippe Séguin, confronté au même problème en 1986, le ministre du travail se prépare à demander un rapport équivalent à *celui demandé* à *l'époque* à M. Edmond Malinvaud, ancien directeur de l'INSEE.

Ce ne sera que le deuxième du genre, puisque M. Soisson a déjà commandé un rapport – *sur les créa*tions d'emplois, cette fois, – pour tenter de rapprocher les chiffres de l'INSEE et ceux de l'UNEDIC.

ALAIN LEBAUBE

Avec des investissements de 165 milliards de francs

Les Français et les Belges pourraient être associés à la production d'électricité en RDA

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Associée à des entreprises belges, EDF pourrait prendre le contrôle, à *côté de groupes ouest-allemands*, de *l'entreprise* de production d'électricité en RDA. Une réunion, qui rassemblait M[mes] Edith Cresson et Anne-Marie Lizin, respectivement ministre français et secrétaire d'Etat *belge chargés des affaires européennes*, ainsi que M. Karl Hermann Steinberg, le ministre est-allemand de l'énergie, a eu lieu jeudi 26 juillet à Bruxelles. Les négociations doivent se poursuivre *et*, de source belge, on se montre optimiste sur les chances de les voir aboutir. M. Karl Hermann Steinberg a aussi rencontré M. Martin Bangemann, le vice-président de la *Commission européenne* chargé de l'industrie, qui souhaite appuyer ce type de coopération européenne.

L'affaire, que materne avec sollicitude la banque Lazard, devenue conseil en privatisation de *plusieurs pays de l'Est*, a débuté voici quelques mois, en marge du conseil européen de Dublin où M. Lothar de Maizière, le premier ministre est-allemand, et M. Marcus Mequel, son ministre des affaires étrangères, avaient fait une apparition. Les dirigeants de Berlin-Est avaient l'impression que les électriciens de RFA (RWE, *Veba, Bayern Werke*) étaient en train de racheter au rabais leur combinat électrique Braun Kohlen Kraft Werke et sondèrent donc leurs interlocuteurs pour savoir si EDF ou d'autres *« communautaires »* non allemands seraient prêts à entrer dans le consortium en cours de création, afin de remettre en bon état de marche et de développer le parc des centrales est-allemandes. *De fait*, une tentative privée des électriciens belges auprès des *groupes* est-allemands pour participer au consortium s'était heurtée auparavant à une très sèche fin de non-recevoir.

EDF, qui est déjà bien implantée en Allemagne, parut intéressée et approuva l'idée d'associer des Belges à l'opération. M[me] Cresson le fit savoir à M[me] Lizin, qui répercuta auprès de ses industriels ... Mais *ceux-ci* (Electrabel), *présidés* par M. Philippe Bodson, l'ancien chef du patronat belge, essayèrent... de court-circuiter les Français et de *rétablir un contact direct* avec les électriciens ouest-allemands.

Sans grand succès : pour des raisons politiques, il apparut qu'EDF était devenue le partenaire incon*tournable*! *Electrabel se résigna* donc à cohabiter avec les Français. La Société publique d'électricité de Liège (8 % de la production nationale) est également intéressée à participer au consortium. Il reste à définir la répartition des parts de chacune des centrales (les Français et les Belges pourraient obtenir la majorité de certaines d'entre elles) et surtout à qui il reviendra, au sein du consortium, d'arrêter les *décisions stratégiques* de développement. L'objectif serait de produire dans de bonnes conditions de compétitivité *15 000 mégawatts de courant* par an. Selon des informations recueillies à Bruxelles, les investissements nécessaires atteindraient 50 milliards *de marks (165 milliards de* francs).

PHILIPPE LEMAITRE

Un réseau vétuste

Près de 85 % de l'électricité est-allemande est produite à partir de centrales au lignite et 10 % à partir de centrales nucléaires. La puissance électrique *totale installée est de 24 000 mégawatts* et l'on estime qu'il existe aujourd'hui un manque de 2 000 mégawatts. Plus du tiers des centrales électriques sont vétustes *et devront être remplacées d'ici* à 1995. La consommation de matières premières nécessaires pour obtenir un kilowatt heure est supérieure de 20 % à la *consommation allemande*. On estime, de plus, que les déperditions occasionnées par le réseau sont de 6,5 % contre 3,8 % en RFA.

La crise de l'informatique

Le groupe Bull s'apprête à annoncer de très lourdes pertes semestrielles

Subissant la crise que traverse l'informatique dans *le monde*, la compagnie française Bull devrait annoncer la semaine prochaine des pertes sensiblement supérieures à 1,5 milliard de francs pour le premier semestre de 1990. Après être sorti en 1985 de plusieurs années de déficit, le groupe nationalisé avait replongé l'an dernier dans le rouge. La *perte au premier* semestre avait été de 537 millions de francs, mais elle avait été finalement ramenée sur l'année 1989 à *267 millions après des provisions* de 405 millions. Le chiffre sur l'année 1990 tout entière devrait être également en amélioration par rap*port à celui du premier* semestre, le groupe réalisant traditionnellement de meilleures ventes dans la seconde moitié de l'année.

Mais le déficit surprendra par son ampleur. Bull, qui a réussi depuis 1982 un spectaculaire redressement en se hissant à la huitième place mondiale *dans son secteur*, doit faire face à un plafonnement des marchés mondiaux d'ordinateurs et à une exacerbation de la compétition entre ses *concurrents* américains et japonais, qu'illustre la reprise, probable, du britannique ICL par Fujitsu.

Tenant compte des exigences de l'Irak

L'OPEP s'apprête à augmenter le prix du pétrole

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Après deux jours d'intenses discussions, un accord *semblait sur* le point de se dégager autour d'u nouveau prix de 21 dollars par baril contre 18 dollars jusqu'à maintenant.

Suivant l'apaisement des tensions politiques dans le Golfe, le climat se détend à Genève, où le cartel de l'OPEP *s'apprête à satisfaire* les exigences de l'Irak en augmentant pour la première fois depuis 1986 son prix minimum de référence et en plafonnant strictement sa production à 22,5 millions de barils par jour jusqu'à la fin de 1990. Si la *rancœur reste vive au sein des délé*gations koweïtienne et saoudienne, humiliées de s'être ainsi fait forcer la main par Bagdad, les *ministres* font contre mauvaise fortune bon cœur, et chacun fait assaut de civilité.

Hormis celle du Koweït, qui ne dit mot – *« Quand il a un pistolet sur la tempe, n'importe qui acquiesce! »*, plaisante le président d'une compagnie texane, – toutes les autres délégations sont en fait ravies de pouvoir enfin envisager une hausse réaliste du prix de référence, gelé depuis décembre 1986. Depuis lors, *« le prix de 18 dollars par baril a été érodé en termes réels »* (compte tenu de l'inflation), a rappelé, lors de la séance *inaugurale*, le *ministre* algérien du pétrole, président de l'organisation : *« en dollars de 1986, le prix de référence de notre pétrole aujourd'hui serait de 22,70 dollars par baril »*.

Le seul vrai débat opposait, d'un côté, l'Irak, qui, fort de ses succès politiques, et appuyé par la seule Libye, réclamait un prix minimum de 25 dollars – le plafond de pro*duction étant maintenu* aussi longtemps qu'il le faudrait pour atteindre ce niveau – et, de l'autre l'Arabie *saoudite, suivie par* le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Venezuela. Ces derniers défendaient une hausse limitée à *20 dollars, éventuellement* assortie d'une promesse d'augmentation ultérieure. Ils arguaient du réalisme, les conditions du marché ne permettant *pas*, vu le plafond de production retenu – 22,5 millions de barils/jour – et le niveau actuel des stocks, *de dépasser ce niveau avant* longtemps.

Entre ces deux extrêmes, la majorité des pays membres, sans aller jusqu'à suivre l'Irak à 25 dollars, souhaitaient *néanmoins* dépasser les 20 dollars. Le Gabon, l'Equateur et le Nigeria l'ont dit officiellement. *L'Algérie, l'Iran et l'Indonésie, sans* se prononcer officiellement pour un chiffre précis, étaient également favorables à une hausse plus subs*tantielle. Vendredi après-midi*, selon des sources saoudiennes, l'Irak et l'Arabie saoudite étaient prêts à s'entendre sur un niveau de compro*mis à 21 dollars par baril.* Cet accord devait encore officiellement être approuvé dans la soirée par les autres délégations.

VÉRONIQUE MAURUS

Après la réunion décevante de Genève

Le directeur général du GATT veut accélérer les négociations commerciales multilatérales

GENEVE

de notre envoyé spécial

La phase finale de l'Uruguay Round débutera le 8 octobre à Genève. La série d'accords que les pays *participants* se proposent de conclure devront alors, pour l'essentiel, être mis au point. Les questions les plus sensibles seront tranchées *ensuite par la conférence* ministérielle qui, elle, se réunira début décembre à Bruxelles. Tel est le scénario présenté par M. *Arthur Dunkel*, le directeur général du GATT (l'organisme qui réglemente le commerce international) à l'issue d'une session de quatre jours, sans grand relief, du Comité de négociations commerciales (CNC), la principale instance de négociation de l'Uruguay Round.

Dans l'intervention prononcée *jeudi*, M. Dunkel, passant en revue les principaux dossiers débattus, a donné quelques indications sur la façon de faire progresser les pour*parlers. A propos* du textile, il est souhaitable, selon M. Dunkel, que les Etats-Unis renoncent à leur projet de quota global d'importations de telle manière que soit levée l'hypothèque qui empêche aujourd'hui la négociation entre *pays industrialisés* et *pays du tiers*-monde d'une élimination progressive de l'Accord multifibre (l'AMF, qui permet aux premiers de limiter les importations de produits sensibles en provenance des seconds).

Sur l'agriculture, la décision des *« parties contractantes »* de prendre en compte le rapport de M. De Zeew, le *président* du groupe de négociation agricole (un document qui va au-delà de ce que veulent les Douze), ne peut rester sans *conséquence*, fait valoir M. Dunkel, invitant ainsi, de manière implicite, la Communauté à consentir un effort spécifique *minimal pour la réduction* des subventions à l'exportation.

Le règlement des différends est un point central à éclaircir si l'on veut éviter à l'avenir des mesures *unilatérales de défense commer*ciale, en particulier de la part des Etats-Unis. Le directeur général du GATT insiste pour qu'un projet d'accord *soit prêt avant la fin* septembre 1990. A propos enfin des échanges de services, une large majorité de participants souhaite *que l'ensemble des services sans* exclusion fassent désormais l'objet de discipline dans le cadre du GATT, rappelle M. Dunkel aux *Américains, favorables à une* approche plus sélective, qui laisserait notamment de côté les services financiers et le transport maritime.

Jeudi, les pays en voie de développement (PVD), par la voix du représentant du Brésil, ont solennellement déploré le manque de progrès qui a caractérisé la session du CNC. *« Nous avons dû faire face, de la part des principaux participants, à l'absence d'une volonté politique suffisante pour traiter des problèmes de fond essentiels dans cette négociation, tels l'agriculture ou le textile »*, a-t-il déclaré.

PHILIPPE LEMAITRE

Après la visite à Paris du ministre de l'économie

Les banques françaises étudient un plan de soutien financier à l'Algérie

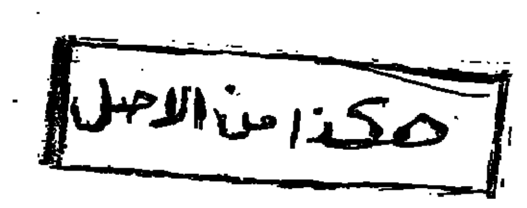
Au terme de leur rencontre du mardi 24 juillet, les ministres fran*çais et algérien de l'économie ont* insisté sur le fait que la France n'apporterait pas de nouveaux crédits à ce pays du Maghreb. .

Pourtant, les banques françaises pourraient *mettre en place pro*chainement un nouveau dispositif de concours financiers, avec le soutien de la Rue de Bercy. M. Pierre Bérégovoy a déclaré jeudi 26 juillet, lors de son point de presse hebdomadaire, qu'il rencontrerait les *banques afin d'étudier avec elles « un dispositif permettant de leur offrir la garantie qu'elles demandent »*.

L'Algérie, dont la *structure* de la dette l'obligera à procéder à de très lourds remboursements au cours des trois prochaines années (7 mil*liards de dollars par an*, sur un endettement total de 25 milliards), n'entend pas s'engager dans un processus classique de rééchelonnement de ses créances. Elle pourrait être intéressée, en revanche, par la proposition de certaines banques françaises, qui lui apporteraient entre 1,5 et 2 milliards de dollars de *crédits nouveaux*.

La garantie de l'Etat *français* serait concrétisée par l'émission d'obligations à coupon zéro (titres émis à un prix très bas, dont le coupon est versé entièrement à maturité), souscrites *par* l'Algérie à hauteur de 20 % à 40 % de l'emprunt.

□ **RECTIFICATIF : les déclarations du ministre algérien de l'économie.** – Le *monopole* dont M. Ghazi Hidouci, ministre algérien de l'économie, souhaitait la restructuration (dans l'entretien accordé au *Monde* et paru dans nos éditions du 26 juillet), *« parce qu'il gère très mal ses affaires »*, n'est pas celui de la Banque centrale, comme nous l'avons écrit par erreur, mais celui de l'Entreprise nationale des messageries de presse (ENAMEP).



هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

L'Est ne détourne pas la RFA de l'Ouest et du Sud

Les firmes ouest-allemandes vont accroître fortement leurs investissements directs à l'étranger

Les investissements des entreprises ouest-allemandes à l'étranger vont augmenter de 56 % au cours des deux prochaines années, d'après une enquête publiée mercredi 26 juillet à Bonn. L'Est n'est pas la seule cible : les firmes de RFA ont aussi d'importants projets en Europe de l'Ouest, aux Etats-Unis et en Asie.

FRANCFORT

correspondance

Sur les 1 114 entreprises interrogées par la chambre de commerce et d'industrie ouest-allemande (DIHT) et l'institut de l'économie de Cologne, plus d'un tiers ont déjà réalisé des investissements directs à l'étranger, essentiellement sous forme de rachat de firmes étrangères ou de prises de participations majoritaires dans le capital d'autres sociétés. Selon l'enquête publiée mercredi 25 juillet à Bonn sur la stratégie des sociétés ouest-allemandes dans la perspective du grand marché européen, cette course à l'internationalisation ne va faire que s'accélérer au cours des deux prochaines années.

La tendance est en effet nettement à la hausse, quelle que soit la taille des entreprises interrogées : alors qu'entre 1980 et 1988 les investissements à l'étranger ont atteint en moyenne 7,7 milliards de deutschemarks (26 milliards de francs) par an, ils seront de 12 milliards de DM (40 milliards de francs) entre 1989 et 1992, soit une augmentation de 56 % par rapport à la période antérieure.

A l'instar de leurs exportations qui sont concentrées à 60 % dans les pays de la CEE, les entreprises ouest-allemandes veulent avant tout investir chez leurs voisins européens. L'Espagne et la France – qui est aussi le premier partenaire économique de la RFA – arrivent donc en tête pour les investissements. Les débouchés et le niveau de développement technologique du pays ciblé restent des atouts essentiels : après la Grande-Bretagne, les Etats-Unis arrivent ainsi en quatrième position dans la stratégie d'investissement direct des firmes ouest-allemandes, essentiellement à cause de leur immense marché intérieur et de leur technologie très en pointe.

Pour les mêmes raisons, les quatre «tigres» asiatiques (la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hongkong), qui n'occupaient jusqu'alors qu'une place négligeable dans le rachat ou la création de nouvelles entreprises, sont en train de croître en importance. L'Est ne va donc pas détourner les entreprises allemandes de l'Ouest et du Sud.

En ce qui concerne l'Est justement, 55 % des entreprises interrogées veulent accroître leurs investissements dans cette région au cours des cinq prochaines années. Face à la rapidité avec laquelle les changements se sont produits à l'Est depuis l'automne, 22 % des entreprises interrogées ont toutefois déclaré qu'elles étaient encore hésitantes et préféraient attendre, même si, entre-temps, elles ont toutes l'intention de développer leurs exportations en direction de ces pays. Parmi les pays présentant le plus fort potentiel pour les investisseurs ouest-allemands, la RDA, bien sûr, arrive en tête dans 44 % des cas, suivie par la Hongrie (20 %), l'URSS (15 %), la Pologne (10 %) et la Tchécoslovaquie (9 %).

Toujours selon cette enquête, la RFA semble à son tour être devenue une cible privilégiée pour les investissements étrangers. Après avoir atteint une moyenne annuelle de 3,6 milliards de DM (12 milliards de francs) entre 1981 et 1985, ceux-ci sont tombés à 1,7 milliards de DM (5,8 milliards) entre 1986 et 1988, pour remonter en flèche l'année dernière. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, notamment la fiscalité des entreprises outre-Rhin et, aujourd'hui, la perspective d'une Allemagne réunifiée.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Les réformes en Union soviétique

M. Gorbatchev : « Nous serons prêts pour l'économie de marché dans deux ans »

Les conditions d'une économie de marché seront réunies en Union soviétique d'ici deux ans, avec le concours de l'Occident, a déclaré jeudi 26 juillet M. Mikhaïl Gorbatchev, lors d'une conférence de presse conjointe avec le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti. Ce dernier, en visite de travail en URSS dans le cadre de sa présidence actuelle de la CEE, a indiqué que l'Italie va examiner une demande de crédit soviétique. Celle-ci s'élèverait, selon le *Financial Times*, à 1 milliard de dollars.

Le président soviétique a assuré que l'URSS comptait rembourser tous ses crédits. *« Nous ne demandons pas de charité. Cela offenserait notre peuple* [bien que] *nous ne soyons pas un pays incapable de supporter une dette de 20 ou 40 milliards* [de dollars]. *Il y a des pays plus petits que nous qui doivent dans les 20 ou 30 milliards. »*, a-t-il dit. – *(Reuter.)*

M. Eltsine propose des mesures d'incitation pour les paysans

Le président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, a annoncé une série de mesures d'incitation pour assurer la récolte céréalière dans la République, a indiqué jeudi 26 juillet le journal soviétique *Sovietskaya Rossiya*.

« Le gouvernement de Russie paiera toutes les personnes qui prendront part à la récolte et au transport des céréales en bons spéciaux « Récolte 90 », donnant accès à des produits difficiles à trouver », a annoncé M. Eltsine.

Bien que la récolte 1990 soit exceptionnellement bonne (estimée à 215 millions de tonnes contre les 211 millions de tonnes engrangées en 1989), elle est compromise par la réticence des fermiers à céder leur production à l'Etat et par le manque de carburant pour les machines et le transport des récoltes. La perte ainsi occasionnée par ces problèmes pourrait s'élever à 25 millions de tonnes de céréales, alors que l'URSS importe environ 44 millions de tonnes. – *(AFP.)*

Un dirigeant danois condamné à deux ans et demi de prison

Série de fraudes à l'exportation à Copenhague

Une affaire de fraude aux exportations communautaires qui, depuis plus d'un an, a fait beaucoup de bruit au Danemark, vient de connaître une conclusion... provisoire. M. Poul Sand, directeur de la firme agro-alimentaire Slagtergaard – aujourd'hui en faillite – a été condamné par le tribunal d'instance de Hjoerring (Jutland) à deux ans et demi de prison ferme pour fausses déclarations concernant les conserves et les saucissons qu'il fabriquait.

COPENHAGUE

de notre correspondante

Les déclarations mensongères de Slagtergaard indiquaient que les produits incriminés contenaient un pourcentage de viande très supérieur à la réalité, ce qui lui ouvrait l'accès aux subventions à l'exportation vers les pays tiers versées par la CEE. En fait, les principaux bénéficiaires de cette escroquerie auront surtout été quatorze exportateurs qui avaient écoulé lesdits produits, car ce sont eux qui ont touché les montants compensatoires pour une somme totale de 96 millions de couronnes (environ 75 millions de francs).

Le parquet va maintenant engager des poursuites contre ces firmes pour récupérer cet argent mal acquis et le reverser à Bruxelles. En fait, douze de ces quatorze firmes se sont déjà acquittées, en principe, puisque Bruxelles a réussi à retenir les montants compensatoires qu'elles auraient dû recevoir.

Quant aux deux firmes restantes, elles ont déposé leur bilan mais ont ressuscité rapidement sous un autre nom et une autre forme. Elles ont refusé catégoriquement jusqu'ici de payer (à elles deux, elles doivent 58 millions de couronnes, soit 48 millions de francs) arguant de leur bonne foi et en rejetant les erreurs commises sur les vétérinaires du ministère de l'agriculture, qui ont négligé de procéder aux contrôles réglementaires.

Quant à M. Poul Sand, il s'est déclaré très surpris d'être frappé d'une peine aussi rigoureuse, pensant obtenir les circonstances atténuantes. Mais le condamné avait déjà eu de sérieux ennuis avec ses clients des Emirats arabes unis, lesquels avaient découvert, dans les conserves qu'il leur livrait, du porc mélangé à de la viande de bœuf (sacrilège pour des musulmans). Les exportateurs danois de conserves s'étaient vu fermer immédiatement les marchés des pays du Proche-Orient, dont il leur faut maintenant, non sans mal, regagner progressivement la confiance.

Au même moment, la réputation des exportateurs danois se trouve menacée par un autre scandale, dans lequel, cette fois, ils ne sont pour rien : en 1988 et en 1989, une bande internationale, dont on connaît encore assez mal les filières, a écoulé aux Etats-Unis de la viande de porc de troisième catégorie, dans des emballages de firmes danoises respectées et portant de plus l'estampille de vétérinaires connus. Il semble que cette mafia ait sévi en Irlande et à Hambourg, mais il paraît à peu près certain que, même si la viande en question ne provenait pas du Danemark, ceux qui ont organisé cette escroquerie, qui leur a rapporté des millions, ont eu des complices en Scandinavie.

C. O.

Malgré les progrès des Douze pour adapter leurs lois

Les infractions à la législation communautaire restent encore nombreuses

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

Les Etats membres de la CEE sont toujours aussi peu diligents à intégrer le droit communautaire. Le nouveau rapport de la Commission européenne qui porte sur l'année 1989 relève, à ce sujet, que le nombre d'infractions est en hausse. Cependant, la priorité accordée à la mise en œuvre des directives destinées à réaliser le marché unique *« commence à porter ses fruits »*, note Bruxelles, puisque 87 % des lois des Douze ont été transposées en temps voulu dans la réglementation des pays de la Communauté.

Outre la vérification effectuée par ses propres services, l'exécutif européen a à sa disposition les plaintes introduites par les personnes physiques et les entreprises pour déceler les manquements des administrations nationales. Une meilleure connaissance de la Communauté fait que les recours aboutissant à Bruxelles sont en constante augmentation : 352 en 1982, 1 137 en 1988 et 1 195 en 1989. Les procédures engagées par la Commission (664 en 1989 contre 569 l'année précédente) n'arrivent pas, le plus souvent, jusqu'à la Cour européenne de justice. *« Dans la grande majorité des cas*, constate avec satisfaction Bruxelles, *les gouvernements membres se conforment à la position de la Commission avant d'en arriver à cette extrémité. »*

Invariablement, ce sont les directives relevant du Marché unique et ensuite les réglementations concernant l'agriculture et l'environnement qui suscitent les infractions les plus nombreuses. La vigilance de Bruxelles à l'égard de la libre circulation des personnes et des biens explique cette situation. La flambée des plaintes en matière d'environnement tient à la mobilisation des citoyens dans certains pays, notamment au Royaume-Uni : 192 plaintes sur un total communautaire de 465. Le rapport souligne aussi *« la vigilance exceptionnelle »* des Français (185), des Espagnols (184) qui, avec l'apport des Britanniques (247), totalisent la moitié des griefs déposés l'année dernière.

Au bout du compte, c'était l'Italie qui comptait en 1989 le nombre le plus élevé de procédures engagées contre elle (110), suivie de la Grèce (82) et de la Belgique (67). La France arrive en quatrième position (62), talonnée de près par les Pays-Bas (57) et l'Allemagne fédérale (54), le Portugal étant jugé le meilleur élève de la classe (26).

MARCEL SCOTTO

AGRICULTURE

La sécheresse et la gestion de l'eau

La FNSEA réclame l'accélération de la construction de barrages

Au lendemain des déclarations de M. Henri Nallet (*le Monde* du 27 juillet), le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. Raymond Lacombe, a exprimé le mécontentement du monde paysan car l'opinion publique, selon lui, a tendance à *« minimiser le rôle de l'agriculture en France »*. Ce ne sont pas tellement les problèmes liés à la sécheresse qui motivent la colère de M. Lacombe. Certes, les producteurs de soja, de tournesol ou de maïs risquent de connaître des difficultés. Ici ou là, les préfets ne tiennent pas assez compte des besoins des agriculteurs dans les mesures de rationnement d'eau.

La FNSEA réclame une politique vigoureuse de gestion des ressources. *« Nous sommes favorables à la construcion de nouveaux barrages, notamment dans le Massif central et les Cévennes, et les procédures qui retardent les investissements sont ridicules »*, a-t-il déclaré à la presse jeudi 26 juillet. Mais M. Lacombe proteste aussi contre les retards de paiement des indemnités au titre de la sécheresse de 1989. Les quelque 1,5 milliards de francs que devraient toucher les paysans ne leur arriveront, au mieux, qu'à la fin de 1990.

Vis-à-vis du gouvernement, M. Lacombe a exprimé deux séries de critiques. Le projet de budget 1991 est, estime-t-il, mauvais puisqu'il n'augmente que de 2,1 %. En revanche, l'Etat veut relever l'an prochain de 6 % les cotisations sociales agricoles alors que le revenu augmente en moyenne de 3 % par an. Le volume des prêts bonifiés, d'autre part, accuse un retard de 5 milliards de francs. Le gouvernement a ensuite tendance à accorder trop de pouvoirs au ministère de l'environnement. Or ce ministère n'a pas prise sur les agents (ou les productions) économiques, notamment les agriculteurs. *« Démanteler le ministère de l'agriculture, le considérer comme « désuet », serait évidemment pour nous inacceptable »*, a conclu M. Lacombe.

F. Gr.

INDUSTRIE

Du Pont s'associe avec Merck dans la pharmacie

Après plusieurs années d'efforts infructueux pour tenter de donner à sa division pharmaceutique une dimension internationale, le groupe américain Du Pont de Nemours, quatrième plus grand chimiste mondial, change de tactique et décide de s'adosser à Merck, le premier fabricant de médicaments du monde.

Un accord a été conclu entre les deux groupes pour créer à parts égales une firme pharmaceutique, la Du Pont Merck Pharmaceuticals, qui devrait être opérationnelle dès le 1er janvier 1991 et réaliser dès son premier exercice un chiffre d'affaires de 700 millions de dollars (3,9 milliards de francs).

Accusant des résultats en forte baisse

ICI vend son activité « engrais » au finlandais Kemira

Le géant britannique ICI abandonne son activité «engrais». Le numéro quatre mondial de la chimie et troisième fabricant européen d'engrais (9,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) derrière Norsk Hydro (Norvège) et BASF (RFA), jette l'éponge. Après quatre années de pertes, le groupe s'est résolu à revendre deux de ses unités de fertilisants à la firme finlandaise Kemira Oy et à en fermer deux autres avec la suppression de 640 emplois. Le prix de la cession n'a pas été rendu public.

Le président des ICI, sir Denys Henderson, justifie ce retrait des engrais par les faibles perspectives qui étaient offertes au groupe, un producteur avant tout national, au moment où l'industrie des fertilisants s'engage dans un nouveau et important processus de concentration, cette fois dans le sud de l'Europe. *« Nous avons essayé de toutes nos forces de rester dans ce secteur, mais c'était impossible »*, a-t-il indiqué. Dans un marché européen déjà surcapacitaire et concurrencé par les produits peu chers venus de l'Est, Norsk Hydro et Kemira restent les seuls fabricants à faire encore des bénéfices appréciables par leur accès direct à la matière première, le gaz.

L'annonce de ce retrait de l'industrie des fertilisants survient au moment où ICI publie ses résultats semestriels. Au 30 juin, le bénéfice imposable du groupe baisse en effet de 20,7 % à 733 millions de livres. La direction d'ICI met en cause le retournement cyclique dans la pétrochimie et les plastiques.

A. D.

SOCIAL

M. Bérégovoy défend le système de retraite

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, est revenu, jeudi 26 juillet, sur le sujet de l'avenir des retraites en prenant ses distances par rapport à l'INSEE (*le Monde* du 25 juillet). Si la retraite est *« un problème sérieux »*, a-t-il dit, *« il ne doit pas donner lieu à des scénarios catastrophiques »* et il ne faut pas le *« dramatiser à l'excès »*. *« Il n'est pas question de toucher aux systèmes de répartition »* qui sont la règle en France, a-t-il poursuivi, car ces régimes, basés sur la solidarité, *« ont donné leurs preuves »*. Tout en ne souhaitant pas *« l'interdiction »* des systèmes de capitalisation, ni que ceux-ci se substituent à la répartition, M. Bérégovoy a expliqué que *« la capitalisation souscrite à titre individuel »* était *« un retour de cent ans en arrière, le chacun pour soi ou la fable intitulée* la Cigale et la Fourmi*»*.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :

15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

COMMUNICATION

La distribution des journaux perturbée par des mouvements de grève

Le plan de modernisation des NMPP divise la CGT

La distribution des quotidiens parisiens du matin et des magazines paraissant le jeudi a été gravement perturbée le 26 juillet par un « mouvement de mécontentement » lancé sans préavis par la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT), dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 juillet (*le Monde* du 27 juillet). Selon différentes sources, des commandos « non identifiés » auraient empêché les ouvriers des dix-neuf centres de distribution des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) de répartir et de charger les liasses de journaux, entraînant par ce blocage de la diffusion l'arrêt de la fabrication des journaux dans les imprimeries.

Protestation de la direction

La direction des NMPP s'est *« vivement élevée contre cette action de la FILPAC-CGT »*. A l'origine de ce mouvement figurent des revendications catégorielles, mais surtout la mise en place du plan de modernisation des NMPP, négocié en décembre 1989 entre la CGT des messageries et la direction, après six jours de grève. La première phase, qui concerne la vente des journaux à Paris (création de six centres de diffusion au lieu de dix-neuf, création d'un centre de traitement des exemplaires invendus, etc.), a été présentée en juin et doit faire l'objet de négociations en septembre. Mais la FILPAC-CGT, qui regroupe selon ses propres chiffres 25 000 adhérents, estime *« que la direction des NMPP procède à une restructuration »* se traduisant par *« une attaque brutale des acquis sociaux, la systématisation des départs en préretraite entraînant la disparition de 300 emplois, l'appel de plus en plus fréquent à la sous-traitance »*. Cette restructuration n'est donc *« pas liée à une modernisation »*, indique la FILPAC. *« Il y a absence globale de négociations depuis six mois entre la direction et nous*, assure un responsable de la FILPAC, *le plan de la vente à Paris est d'ailleurs le même que celui qui a été proposé et repoussé fin 1989. »* La FILPAC exige donc de la direction des NMPP *« le gel de la situation dans l'attente d'une négociation sur une réelle modernisation »* et appelle ses militants *« à se mobiliser »*. Cette mobilisation pourrait perturber à nouveau les centres de distribution parisiens, mais c'est surtout en province, dans les centres de *fac-similé*, que des *« actions tournantes »* pourraient avoir lieu durant l'été.

Car le Comité intersyndical du livre parisien CGT n'est visiblement pas sur la même longueur d'onde que la FILPAC. Les dissensions étaient déjà sensibles lors du dernier congrès de la FILPAC. Ellles s'accentuent aujourd'hui. Dans un communiqué, le Livre CGT, qui rassemble quelque 10 000 adhérents selon ses chiffres, entend *« réaffirmer son soutien à l'ensemble des travailleurs des messageries »*, et met en garde la direction des NMPP *« contre toute pratique non conforme à la politique négociée et aux us et coutumes de la profession »*, mais il réaffirme aussi sa volonté de voir respecter les accords signés fin juin avec la direction des Messageries sous l'égide du Syndicat de la presse parisienne. *« Il faut arrêter de saccager notre profession, nous faisons des journaux, pas des casseroles*, confie un responsable du Livre CGT parisien. *Nous avons signé des accords fin juin dans l'attente d'une négociation. Mais celle-ci ne peut avoir lieu, plusieurs délégués étant en vacances. Nous dénonçons le harcèlement que mène la direction des NMPP dans des centres, mais nous ne sommes pas d'accord avec la FILPAC pour faire le forcing, en plein été. Nous ne bougerons pas de cette position. »*

YVES-MARIE LABÉ

La dépression du marché publicitaire affecte les magazines féminins américains

Hachette renonce à vendre « Woman's Day » et Condé Nast arrête la publication de « Woman »

Aux Etats-Unis, les journaux féminins traversent une période difficile due à leur trop grand nombre sur le marché et à la baisse de leurs recettes publicitaires. Deux titres sont particulièrement touchés : *Woman's Day* (Hachette-Diamandis) et *Woman* (Condé Nast). Le groupe Hachette va finalement conserver son magazine féminin *Woman's Day* (4,7 millions d'exemplaires vendus) qu'il avait mis en vente en mai. Hachette juge trop faibles les offres faites par les acheteurs potentiels. *« Elles ne reflètent pas la valeur réelle du titre »*, estimée à plus de 1 milliard de francs, a indiqué un responsable de Diamandis Communication Inc. Racheté en 1988 par Hachette, avec la quinzaine de titres de son ancien propriétaire Diamandis, *Woman's Day* enregistre une baisse de sa diffusion – 900 000 exemplaires de moins entre 1988 et 1989 – et de ses recettes publicitaires (-22 %).

Ce semi-échec d'Hachette intervient alors que le groupe Condé Nast annonce l'arrêt de la publication de son magazine *Woman* (700 000 exemplaires), lui aussi touché par la baisse des recettes publicitaires. Les deux titres ont fortement souffert de la baisse des investissements publicitaires du tabac, l'un des plus gros annonceurs de la presse féminine américaine, qui aurait chuté de 27 % en 1989, ainsi que de l'écroulement des ventes de ces titres dans les supermarchés, leur lieu traditionnel de distribution. Mais la dépression n'est pas circonscrite à la seule presse féminine : la diffusion totale des magazines aux Etats-Unis a baissé de 14 % en huit ans et, pour la plupart d'entre eux, 1990 ne sera pas une meilleure année.

Y.- M. L.

Amputation royale pour « Paris Match »

Paris Match s'est autocensuré pour ne pas subir les foudres de la famille royale britannique. L'hebdomadaire du groupe Hachette-Filipacchi a en effet supprimé, dans ses éditions du 26 juillet et du 2 août, huit pages dans les 10 000 exemplaires distribués en Grande-Bretagne (le tirage total du titre étant de 860 000 exemplaires). Les pages litigieuses reproduisent, sous le titre « Les folies de Buckingham », les extraits des mémoires de Malcom J. Barker, ancien intendant du palais. Le livre, qui conte de nombreuses anecdotes sur la vie privée des souverains britanniques, a été interdit outre-Manche à la demande de la reine. Cette mesure s'applique aussi à tous les journaux qui voudraient en publier des extraits en Grande-Bretagne.

EN BREF

□ **L'AFP et Extel Financial créent un service commun d'informations économiques en anglais.** – L'Agence France presse (AFP) et Extel Financial, filiale du groupe de presse britannique United Newspapers, ont créé mardi 24 juillet un service commun, spécialisé dans l'information économique et financière. Diffusé en anglais par les réseaux électroniques boursiers et par satellite, ce service installé à Londres sera opérationnel en janvier 1991. Il disposera de son propre réseau de correspondants installés dans toutes les grandes places boursières mais bénéficiera aussi des services spécialisés de l'AFP et d'Extel Financial.

□ **A 2 relance ses activités de commercialisation.** – Poursuivant son effort de redressement financier, M. Jean-Michel Gaillard, directeur général d'A 2, relance les activités commerciales de la chaîne. Il a ainsi décidé de réactiver EVA 2 (Entreprise Vidéo Antenne 2), filiale chargée notamment de la commercialisation des cassettes vidéo, de la valorisation des droits dérivés et des ventes internationales de ses programmes. Les administrateurs d'EVA 2 réunis en assemblée générale extraordinaire ont porté à sa présidence M. Claude Lemoine, jusqu'à présent conseiller de M. Philippe Guilhaume, PDG d'A2 et FR3. Société de diversification des activités de la chaîne, EVA 2 avait été créée en 1984 par M. Pierre Desgraupes, alors président d'Antenne 2.

CARNET DU Monde

Naissances

– Angélique BERÈS et Denis OLIVENNES ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin.

48, rue Galilée,
75116 Paris.

– Athènes. Politia. Kifissia.

Thierry et Catherine DELCOUR,
leurs enfants,
Cyril, Camille et Marine,

ont la joie d'annoncer la naissance, le 18 juillet, de

Diane.

13, Odos Platonos, Grèce.
26400 Cobonne.

Anniversaires de naissance

– Le 5 août 1910 naissait

Paulette DINANCEAU.

Aujourd'hui, notre grand-mère

Paulette FROMION

fête ses quatre-vingts ans.

La Butte-de-Cartage,
41150 Chouzy-sur-Cisse.

Mariages

– **François DROUET** et **Carole FANTAUZZO**

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 21 juillet 1990.

51, rue de Dantzig,
75015 Paris.

Décès

– Caroline et Nathalie Beaune,
ses filles,
Sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Michel BEAUNE,

survenu à Paris, le mardi 24 juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Gérard Ducaux-Rupp,
président,
M. Michaël Brodie,
vice-président,
M. Rodolphe Egli,
directeur général,
Les administrateurs,
Et l'ensemble du personnel
de l'Association de gestion internationale collective des œuvres audiovisuelles (AGICOA),
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur

M. Gérard BEYTOUT.

Les obsèques ont été célébrées à Deauville, le mercredi 25 juillet 1990.

AGICOA,
25, route de Ferney.
1202 Genève.

– Julie Bataille-Bellu,
sa sœur,
Nathalie Laguerre,
Hortense Murjahn,
ses tantes,
Et tous ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Michel BRASIER,
née Catherine Snopko,

survenu le 20 juillet 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *mardi 31 juillet, en l'église-cathédrale* Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue *Daru, Paris-8e, où l'on se réunira à* 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Lucien-Guitry,
75020 Paris.

– M. et Mme Jacques Dreyfuss
et leurs enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Renée DREYFUSS,
née Wahl,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

177, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Eric Bernard
a l'infinie douleur de faire part de la *disparition brutale de son grand-père*

Paul LÉPINE,

survenue le 15 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Son incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le lundi 30 juillet, à 8 h 45.

13, rue Lecerf,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Le général (CR) Albert Merglen,
son époux,
Le lieutenant-colonel Pierre Merglen et Madame,
M. et Mme Roger Barrère,
M. et Mme Gérard Mourlanc,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Pobelle,
Mme Colette Heitzler,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne A. MERGLEN,
née Barbier,

survenu le 22 juillet 1990, à Châteauneuf-de-Grasse.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Dijon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

186, avenue Renoir,
06520 Magagnosc.
1, rue Bordot,
21000 Dijon.

– *Mlle Monique Montouchet,*
Le bâtonnier et Mme Jacques Montouchet,
ses enfants,
Stéphane et Caroline Montouchet,
Fabienne Montouchet,
ses petits-enfants,
Calypso,
son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice MONTOUCHET,
née Germaine Rosset,
institutrice honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu le 25 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le service religieux sera célébré en la cathédrale d'Evreux, *le lundi 30 juillet*, à 10 h 30.

Réunion et remerciements à la cathédrale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, rue de Pannette,
27000 Evreux.
18, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.
4, rue des Fusillés,
27000 Evreux.

Messes anniversaires

– En souvenir de

Mme Yvonne KARAM,
épouse Moghabghab,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, dans le 5e arrondissement, le dimanche 29 juillet 1990, à 11 heures.

– Le 2 août 1989,

Eric LACHENS

nous quittait.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le jeudi 2 août 1990, à 13 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont conviés à y participer.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du jeudi 26 juillet* :

UN DÉCRET

– N° 90-656 du 25 juillet 1990 *portant organisation de la coordi*nation interministérielle de la lutte contre *le travail clandestin*, l'emploi non déclaré et les trafics de main-d'œuvre.

UN ARRETÉ

– Du 25 juillet 1990 portant agrément de l'accord du 12 juin 1990 relatif aux annexes I, II, III, IV, V, VI, VII, IX et XII au règlement annexé à la convention du 1er janvier 1990 relative à l'assurance chômage.

UNE CIRCULAIRE

– Du 25 juillet 1990 relative à la coordination de la lutte contre le travail clandestin, l'emploi non déclaré et les trafics de main-d'œuvre.

Loto — TIRAGE DU LOTO n° 30 — DU MERCREDI 25 JUILLET 1990

4 7 16 20 32 45 — 23 (numéro complémentaire)

6 BONS N°	6	1 373 005,00 F
5 BONS N° + complémentaire	66	52 160,00 F
5 BONS N°	2 711	4 170,00 F
4 BONS N°	134 230	93,00 F
3 BONS N°	2 050 865	8,00 F

MARCHÉS FINANCIERS

Le rachat d'Adidas par le groupe Tapie

La banque Worms et le Crédit lyonnais se déchirent autour d'un éventuel délit d'initié

La SDBO, filiale du Crédit lyonnais, s'est-elle mise en position de délit d'initié en rachetant la part de 1 % du capital dans Bernard Tapie Finance (BTF) détenue par la banque Worms (groupe UAP) peu avant le 7 juillet, date à laquelle M. Tapie a annoncé officiellement son rachat d'Adidas? La transaction effectuée entre les deux actionnaires du groupe de M. Tapie a en tout cas motivé l'ouverture d'une enquête par la Commission des opérations de Bourse (COB), ainsi que le révélait *le Nouvel Observateur* dans son numéro du 26 juillet. Enquête de routine, précise l'organisme chargé de veiller à la régularité des opérations boursières, tout en ajoutant plus officieusement qu'on y étudie *« tous les aspects »* d'une affaire jugée *« importante »*.

La confusion et l'imprécision la plus totale règnent en effet sur les conditions qui ont présidé à cette cession de titres et surtout sur la date à laquelle s'est effectuée cette transaction. Tout le problème est en effet de savoir si le président de la SDBO, M. Pierre Despessailles, disposait d'une information privilégiée lors du rachat des titres détenus par la banque Worms. Joint jeudi 26 juillet par téléphone, M. Didier Renaudin, directeur général de la banque Worms, nous a déclaré avoir cédé sa participation dans BTF le 6 juillet, ignorant tout de l'opération Adidas. *« Si j'avais su ce que préparait M. Tapie, je n'aurais certainement pas vendu. »* Et pour cause : l'opération se serait conclue sur la base d'un cours de 138 francs par action. Or, sitôt l'annonce du rachat d'Adidas, le titre BTF grimpait pour atteindre 220 francs lors de la reprise des cotations le 16 juillet. En clair, la banque Worms qui, dès la mi-juin, avait fait part à la SDBO de son intention de céder ses actions Tapie, aurait pu empocher 14 millions de francs au lieu de 9 millions en profitant de l'effet d'annonce Adidas.

Interrogée dans la matinée de vendredi par l'AFP, la direction de la banque Worms indique qu'*« après vérification »*, la transaction était intervenue le 29 juin. M. Renaudin aurait commis une erreur, explique t-on plutôt embarrassé au siège de l'établissement. La SDBO, dans un communiqué publié le jour même, date également du 29 juin son rachat de titre BTF. Le détail a son importance. La SDBO, banquier traditionnel du groupe Tapie, a été mise dans la confidence de l'opération Adidas avant les autres actionnaires. Si, selon toute vraisemblance, M. Despessailles connaissait les tenants et les aboutissants de l'opération Adidas le 6 juillet – l'ensemble des actionnaires en ayant été informé, selon M. Tapie, le 6 juillet au soir, – le fait est plus difficile à prouver pour le 29 juin.

La banque Worms maintient pourtant que la SDBO a conclu la transaction *« en toute connaissance de cause »*. Ce que dément le groupe Tapie : *« A la date où sont intervenus les échanges de titres, aucun actionnaire ni associé co-fondateur de Bernard Tapie Finance n'avait été mis au courant de la transaction. »* Jeudi soir, alors que nous l'interrogions sur la transaction prétendument effectuée le 6 juillet, l'homme d'affaires affirmait pourtant que *« tout le monde était informé »* et donc que Worms ne s'était pas fait gruger. Ce même jeudi soir, M. Michel Gallot, l'un des directeurs généraux du Crédit lyonnais, affirmait qu'au moment de la transaction *« Worms était autant initié que la SDBO »*. *« Ce ne sont pas des enfants de chœur »*, précisait-il. *Ils ont eu les moyens de s'informer.* » Comprenne qui pourra. La COB va devoir démêler cet écheveau de déclarations contradictoires. Et les explications Worms-SDBO risquent d'être savoureuses, d'autant qu'elles se greffent sur un vieux fonds d'inimitié entre le groupe UAP et le Crédit lyonnais.

C. M.

Un nouveau scandale à la Bourse de Tokyo

Des maisons de titres japonaises auraient compensé les pertes de leurs clients

TOKYO

de notre correspondant

Une dizaine de maisons de titres japonaises, dont les deuxième et quatrième plus importantes d'entre elles, Daiwa et Yamaichi, ont illégalement versé 16 milliards de yens (570 millions de francs) à certains de leurs gros clients à titre de compensation pour les pertes subies à la suite du «lundi noir» d'octobre 1987, marqué par un effondrement des cours sur les principaux marchés boursiers, a révélé la presse japonaise.

Ces compensations auraient été fournies sous forme de cession d'actions à bon marché et de reprise de celles-ci à des cours élevés artificiellement par l'intermédiaire de sociétés écrans. Ces opérations illégales se doublent de fraude fiscale. Estimant que ces compensations relèvent des dépenses de représentation des maisons de titres, le bureau des impositions de Tokyo, qui a découvert le pot aux roses, entend les soumettre à un redressement fiscal de l'ordre de dix milliards de yens.

Daiwa comme Yamaichi Securities (cette dernière aurait versé jusqu'à 8 milliards de yens à titre de compensation à certains de ses clients) nient s'être rendues coupables de telles pratiques. L'année dernière, le fisc avait cependant déjà exigé de Daiwa un arriéré d'impôt pour s'être livré à de telles opérations pour un montant de quelques 10 milliards de yens au début des années 80.

L'affaire illustre, une nouvelle fois la pratique, semble-t-il courante dans les milieux boursiers nippons, d'« assurance contre les pertes » à laquelle se livrent les maisons de titres avec leurs gros clients. Entraînées dans une compétition acharnée pour entretenir et augmenter leur clientèle, elles garantissent en sous-main à un certain nombre de grands investisseurs, notamment institutionnels, de récupérer au moins leur mise de départ.

Ph. P.

NEW-YORK, 26 juillet ↓

Mauvais résultats

Wall Street, qui avait amorcé une modeste reprise au cours des deux séances précédentes, est repartie jeudi à la baisse, victime une nouvelle fois des mauvais résultats financiers des entreprises américaines. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en recul de 10,15 points à 2 920,79 points. Il avait regagné au total plus de 26 points mardi et mercredi après sa chute brutale de lundi. Le marché s'est montré modérément actif avec 156 millions d'actions échangés (contre 164 millions la veille). Les valeurs en baisse l'emportaient sur les titres en hausse : 771 contre 698 (516 titres inchangés). Le repli des cours s'explique notamment par la nouvelle série de mauvais résultats publiés par de grandes sociétés, avec en particulier l'annonce d'une chute des bénéfices trimestriels pour les deux premiers constructeurs automobiles américains (- 39,2 % pour General Motors et - 45,2 % pour Ford).

La médiocrité des résultats affichés par les entreprises pèse d'autant plus sur Wall Street que les analystes prévoient peu d'amélioration des bénéfices d'ici à la fin de l'année en raison de la poursuite d'une croissance économique toujours faible. A cet égard, les investisseurs se sont montrés très prudents jeudi à la veille de la publication des chiffres de la croissance américaine au deuxième trimestre. Les experts tablent généralement sur un chiffre de 1,5 % contre une progression de 1,9 % du PNB au premier trimestre (rythme annuel).

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Alcoa	69 1/8	69
ATT	37 3/8	37 1/8
Boeing	58 1/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	20 3/8	20
Du Pont de Nemours	39 5/8	40 7/8
Eastman Kodak	38 1/2	39 1/8
Exxon	49 1/4	48 7/8
Ford	42 1/4	41 7/8
General Electric	73 3/8	73 1/8
General Motors	47 5/8	47 1/4
Goodyear	28 1/8	27 1/4
IBM	114 3/4	113
ITT	58	58 5/8
Mobil Oil	66	65
Pfizer	73 1/4	74
Schlumberger	65	64 1/8
Texaco	62 3/8	61 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	169 5/8	162 3/4
Union Carbide	19 3/4	19 3/4
USX	34 1/2	34 3/8
Westinghouse	37 1/4	37
Xerox Corp.	45 5/8	44 1/2

LONDRES, 26 juillet ↓

Baisse

Après la séance hésitante de mercredi, la Bourse de Londres a nettement baissé jeudi. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a abandonné 20,6 points à 2344,1, soit une baisse de 0,88 %.

Le recul de Wall Street associé à l'annonce de médiocres résultats d'Imperial Chemical Industries (ICI), considéré comme le baromètre de l'industrie britannique, ont eu tôt fait de retourner une tendance pour le moins indécise. Le titre ICI s'est effondré de presque 6 % et ce sont quelques 7,6 millions d'actions qui se sont échangés au cours de la seule séance de jeudi. Le géant de l'industrie chimique britannique a entraîné dans sa chute d'autres valeurs du même secteur comme Fisons et Glaxo Holdings. La cote a aussi un peu souffert des prises de bénéfices sur les valeurs pétrolières, notamment Enterprise Oil et British Petroleum, et d'une baisse de dernière minute sur le compartiment des assurances. Les échanges ont porté sur 467 millions de titres contre 427 millions au cours de la séance précédente.

PARIS, 27 juillet ↓

Dégradation

Le temps a continué de se couvrir vendredi à la Bourse de Paris. Déjà alourdie la veille, la tendance a continué de se dégrader assez vite. En sensible recul dès l'ouverture matinale (-0,57 %), l'indice CAC 40 ne devait ensuite guère cesser de battre en retraite. Vers 13 heures, son retard dépassait 1 %. Plus tard dans l'après-midi, il atteignait près de 1,2 %.

Attente inquiète de la publication du PNB américain pour le deuxième trimestre? Jamais sans doute l'attention n'aura été autant captée par la situation économique aux Etats-Unis. Si le Nouveau Monde ne donne plus vraiment le « la » en matière de croissance, il en reste un des piliers. Visiblement, la santé de l'Oncle Sam est fragile. Les derniers résultats intérimaires des entreprises le prouvent. L'automobile, force vive de la nation, n'est plus ce qu'elle était. Les bénéfices de General Motors baissent de 39,2 %, ceux de Ford de 45,2 %. Goodyear, le numéro un mondial du pneu, se retrouve même dans le rouge. Dans l'immédiat, la Réserve fédérale hésite sur la stratégie à suivre. Détente des taux ou pas?

Mais les problèmes qui agitent l'Amérique ne constituent pas l'unique tourment du marché parisien. La décision des pays producteurs de pétrole de relever de 18 à 21 dollars le prix du baril de brut a aussi sérieusement rafraîchi l'atmosphère.

A tort ou à raison, toutes les valeurs du secteur ont baissé (Esso, Elf, BP France, Raffinage-Distribution).

Dans l'immédiat, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, peut toujours laisser planer l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt : visiblement, personne sous les colonnes ne l'écoute. Et les vacances aidant ...

TOKYO, 27 juillet ↓

Sévère rechute

La baisse a continué vendredi 27 juillet à la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkei affichait une perte de 506,27 points (– 1,61 %) à 30 863,48, après avoir perdu près de 1000 points en milieu de séance. La prudence était toujours de rigueur en raison de la tension qui continue de régner sur les taux d'intérêt japonais, associée à la faiblesse du yen et surtout aux scandales boursiers à répétition que connaît le Kabuto-cho depuis quelque temps. Ce sont, entre autres, les valeurs financières qui ont été principalement touchées par cet accès de faiblesse, sans oublier NTT, grande valeur de la cote, qui a frisé ses plus bas niveaux historiques au-dessous du million de yens.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Akai	1 010	1 000
Bridgestone	1 480	1 430
Canon	1 830	1 800
Fuji Bank	2 370	2 330
Honda Motors	1 880	1 880
Matsushita Electric	2 080	2 040
Mitsubishi Heavy	920	900
Sony Corp.	8 800	8 730
Toyota Motors	2 220	2 200

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BASF pose sa candidature pour racheter un fabricant est-allemand de matières plastiques.** – Le groupe allemand BASF, numéro trois mondial de l'industrie chimique, a posé sa candidature auprès du Treuhandanstalt (organisme chargé de la privatisation des entreprises est-allemandes) pour racheter la Synthesewerk Schwarzheide, un important producteur de polyuréthanes et d'élastomères en RDA, avec un chiffre d'affaires voisin de 600 millions de deutschemarks (2 milliards de francs). A la direction de BASF à Ludwigshafen, l'on se dit prêt à investir plusieurs centaines de millions de DM en Allemagne de l'Est. C'est la première fois qu'un chimiste allemand se propose de racheter un concurrent en RDA. Mais BASF ne serait pas seul sur cette affaire.

□ **Orcofi prend 10 % de Daum.** – La société Orcofi, qui se veut un pôle dans le secteur du luxe, a annoncé le 26 juillet qu'elle prenait une participation de 10 % dans le capital de la cristallerie Daum. *« Orcofi apportera son savoir-faire, notamment en matière de distribution internationale et de communication »*, précise le communiqué d'Orcofi. La Financière Saulnes-Châtillon entre aussi dans le capital de Daum, dont le groupe Bearbull conserve la majorité. Daum devrait réaliser un chiffre d'affaires de 240 millions de francs en 1990.

□ **Gerland s'implante en RDA.** – Le groupe lyonnais Gerland, spécialisé dans les revêtements, s'implante en Allemagne de l'Est, où il vient de signer un accord de coopération avec la société Linoleum Werke Kohlmuhle dans le domaine des revêtements de sols et murs vinyliques. La firme française a créé près de Dresde une société commune, Gerland Likolit, qui commercialisera les revêtements de sols et murs fabriqués par chacun des partenaires. La filiale ouest-allemande de Gerland détiendra 75 % du capital de cette nouvelle société et Kohlmuhle 25 %.

□ **Sanwa Bank ouvre un bureau de représentation à Berlin-Est.** – La Sanwa Bank Ltd, quatrième banque japonaise en termes de bilan et cinquième banque mondiale en termes d'actifs, a annoncé pour son exercice 1989, clos le 31 mars dernier, un bénéfice net consolidé de 162,4 milliards de yens (4,9 milliards de francs), contre 162,2 milliards de yens précédemment. La Sanwa Bank, poursuivant sa politique de *« banque globale et universelle »*, a d'autre part annoncé l'ouverture d'une agence à Munich ainsi que d'un bureau de représentation à Berlin-Est, Berlin probable centre politique et économique d'une Allemagne unifiée.

□ **KLM cède les hôtels Golden Tulip.** – La compagnie aérienne néerlandaise KLM a annoncé avoir cédé à la société immobilière Ravast Beher 75 % de sa filiale hôtelière Golden Tulip International ; mais elle entend en conserver les 25 % restants et contribuer au développement commercial de la chaîne. La vente a procuré une plus-value de 5 millions de florins (15 millions de francs).

□ **Bristol-Myers Squibb : 21 % de bénéfice en plus.** – Le groupe pharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb Co annonce un bénéfice net accru de 21 % pour le deuxième trimestre, soit 417 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars (+11 %). Outre le dynamisme du marché des produits pharmaceutiques, le président du groupe, M. Richard Gelb, a précisé que les fluctuations des taux de changes avaient eu un effet favorable sur les ventes de Bristol-Myers-Squibb, contribuant à un gain d'un pour cent du chiffre d'affaires du trimestre. Pour le premier semestre, le bénéfice du groupe, qui, rappelons-le, arrive au troisième rang mondial, progresse de 20 % à 826 millions de dollars. Le chiffre d'affaires pour cette période est de 4,9 milliards de dollars (+ 10 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnaux Associes	429	425 50
Asystel	105	....
B.A.C.	215	212
B. Demachy Ass.	575	575
Bqe Tarneaud	175	178 50
B.I.C.M.	850	840
Boiron (Ly)	394	....
Boisset (Lyon)	252	
Câbles de Lyon	3480	3500
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1315	1300
Calberson	512	515
Cardif	626	630
C.E.E.	372	365 10
C.E.G.E.P.	275	279
C.F.P.I.	255	285 20
Ciments d'Origny	736	735
C.N.I.M.	1240	1203
Codetour	284	284 50
Comareg	353	351
Conforama	1113	1115
Creeks	375	....
Dafsa	210 50	....
Dauphin	713	710
Desquenne et Giral	282	283 50
Devanlay	1250	1219
Deville	499	479 80
Dollsoe	175	175
Editions Belfond	278	270
Elysee Invest.	15 15	15 10
Europ. Propulsion	420	409
Finacor	196 50	....
Garonor	865	865
GFF (group.fon.f.)	468	460
Grand Livre	462	463
Gravograph	245	245
Guintoli	1170	1150
I.C.C.	259	255
IDIA	364	353 10
Idianova	159	159
I.M.S.	1270	1270

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IN2	300	300
I.P.B.M.	135	135
Loca Investis.	325	325
Locamic	124	125
Matra Comm.	179 80	175
Métall. Minière	219	...
Molex	230	....
Navale-Delmas	1190	1180
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	619	615
Prestbourg	92	92
Présence Assur.	550	415
Publ. Filipacchi	668	....
Razel	690	695
Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	320	320
St-H. Matignon	260	260
S.C.G.P.M.	620	630
Segin (Ly)	324	320
Select Invest (Ly)	100	103
Seribo	520	520
S.M.T. Goupil	224	220
Sopra	205	212 20
Supra	208	205
TF1	300	293 70
Thermador H. (Ly)	294	294
Unilog	194	194 10
Union Fin. de Fr.	470	471
Viel et Cie	176	177
Y. St-Laurent Groupe	1080	1073

Marché des options négociables le 26 juillet 1990

Nombre de contrats : 19 215

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	680	–	10	–	–
CGE	640	19	44	22	–
Elf-Aquitaine	680	43	–	15,50	20
Eurotunnel SA-PLC	50	6,90	9	1,20	2
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	600	–	–	11	–
Lafarge-Coppée	480	26	–	16	–
Michelin	100	4	7	8,50	8
Midi	1 200	–	100	34	–
Paribas	640	14,50	–	–	–
Pernod-Ricard	1 167	59	–	–	–
Peugeot SA	760	11,50	30	56,10	–
Rhône-Poulenc CI	440	18	21	25	29
Saint-Gobain	560	8	23	30	29
Source Perrier	1 400	100,50	–	10	24
Société générale	560	16	–	–	29
Suez Financière	440	8	–	–	–
Thomson-CSF	100	12,50	15	2,70	3,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 juillet 1990

Nombre de contrats : 34 715.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,90	103,02	102,98
Précédent	102,72	102,86	102,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1,14	–	0,27	0,82

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,4375 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse en Europe vendredi 27 juillet, s'échangeant à Paris à 5,43 francs contre 5,4405 francs jeudi. Le mark était également en baisse, passant sous la barre de 3,35 francs. En revanche, le dollar progressait nettement contre le yen, les opérateurs réagissant à la baisse de 1,6 % enregistrée vendredi à la Bourse de Tokyo.

FRANCFORT	26 juillet	27 juillet
Dollar (en DM)	1,6238	1,6228
TOKYO	**26 juillet**	**27 juillet**
Dollar (en yens)	150,11	150,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 juillet) .... 10-10 1/8 %
New-York (26 juillet) .... 8 1/16-8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	25 juillet	26 juillet
Valeurs françaises	96	95,30
Valeurs étrangères	95,70	95,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	533,78	533,80
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 998,58	1 984,37

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 juillet	26 juillet
Industrielles	2 930,94	2 920,79

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 juillet	26 juillet
Industrielles	1 865,70	1 851,50
Mines d'or	188,20	188,90
Fonds d'Etat	78,99	79,07

TOKYO

	26 juillet	27 juillet
Nikkei Dow Jones	31 369,75	30 863,48
Indice général	2 281,20	2 249,26

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,4300	5,4320	+ 77	+ 87	+ 150	+ 170	+ 470	+ 528
$ can.	4,7066	4,7124	– 157	– 124	– 288	– 243	– 714	– 630
Yen (100)	3,5977	3,6007	+ 63	+ 79	+ 121	+ 149	+ 343	+ 398
DM	3,3514	3,3541	+ 41	+ 56	+ 80	+ 105	+ 230	+ 277
Florin	2,9705	2,9732	+ 36	+ 46	+ 69	+ 87	+ 201	+ 244
FB (100)	16,2770	16,2927	+ 11	+ 114	+ 59	+ 216	+ 430	+ 799
FS	3,9405	3,9448	+ 16	+ 37	+ 34	+ 66	+ 152	+ 219
L (1 000)	4,5784	4,5840	– 74	– 44	– 124	– 46	– 360	– 291
£	9,8321	9,8412	– 432	– 397	– 817	– 749	– 2315	– 2167

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 3/4	7 7/8
DM	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
Florin	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16
F.B. (100)	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/8	9 3/8
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16
L (1000)	13	14	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 15/16	15 1/16	14 13/16	14 15/16
F franç.	10 1/16	10 5/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 JUILLET

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3670	C.N.E 3%	3800	3690	3690	- 2 89
1103	B.N.P. T.P.	1103	1103	1103	....
1190	C.C.F. T.P.	1212	1180	1180	- 2 64
1122	Cr.Lyon. T.P.	1126	....	....	....
1920	Renault T.P.	1890	1860	1870	- 1 06
2030	Rhone Poul. T.P.	2005	2005	2005	....
1135	Saint Gobain T.P.	1137	1130	1138	+ 0 09
1230	Thomson T.P.	1220	1220	1222	+ 0 16
995	ACCOR	1002	999	990	- 1 20
785	Air Liquide	782	780	777	- 0 64
1700	Als.Superm.	1689	1665	1670	- 1 12
520	A L S P I	515	511	506	- 1 75
2340	Arjom. Prioux	2290	2281	2275	- 0 66
1060	AGF Sté Centrale.	1030	1030	1012	- 1 75
1060	Aux. Entrepr.	1080	1080	1065	- 1 39
365	Avenir H. Média	346	342	341 50	- 1 30
245	Axa Midi Ass.	242 70	246	241 10	- 0 66
280	Bafip	290	280 10	282	- 2 76
265	Bail-Equipem.	268 10	270	267 90	- 0 07
930	Bail Investiss.	925	925	928	+ 0 32
585	Bancaire	550	562	554	+ 0 73
790	Bazar H.-V.	760	761	761	+ 0 13
900	Beghin-Say	862	875	860	- 0 23
1250	Berger (M)	1259	1280	1300	+ 3 26
650	Bic	669	669	657	- 1 79
690	B.I.P.	910	862	885	- 2 75
580	BIS	561	560	559	- 0 36
430	B N P (CI)	415	411	414	- 0 24
1060	Bollore Tech.	1065	1066	1064	- 0 09
3340	Bongrain	3380	3340	3382	+ 0 06
1050	Bon-Marché	1016	1024	1021	+ 0 49
615	Bouygues	608	600	596	- 1 97
140	BP France	147	147 10	145 50	- 1 02
890	B S N	867	860	863	- 0 46
960	Canal Plus	970	960	960	- 1 03
485	Cap Gem.S.	471	465 10	467 80	- 0 68
3700	Carrefour	3582	3550	3500	- 2 29
146	Casino	145	143	142 10	- 2 00
110	Casino ADP	106	106	107 40	+ 1 32
1120	Castorama D.I.	1121	1120	1120	- 0 09
230	C.C.F.	227 50	225 70	224	- 1 54
117	CCMC Ly.	128	128	128	....
490	C.D.M.E.	482	480 60	478 80	- 0 66
530	C.E.G.I.D.	538	538	530	- 1 49
255	Cedemat (Ny)	255	258	255	....
670	C.E.P. Comm.	664	663	635	- 4 37
350	Cerus	346	345 50	342 50	- 1 01
550	Cetelem	540	540	539	- 0 19
510	C F A O	510	510	509	- 0 20
470	CF Int.	451	458	451	....
645	C G E	631	629	625	- 0 95
400	CGI Info.	380	380 10	375 50	- 1 18
1280	C G I P	1253	1250	1235	- 1 44
570	CGP	590	586	587	- 0 51
970	Chargeurs S A	961	950	950	- 1 14
735	C I C A (M)	735	738	732	- 0 41
1740	Ciments franc.	1723	1702	1690	- 1 92
620	Club Méditer.	618	618	615	- 0 48
186	CMB Packa.	178	175 20	170	- 4 49
119	Codetel	120	120	122 50	+ 2 08
335	Cofimeg	335	340	332 20	- 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Colas	786	788	776	- 1 27
345	Cpt. Entrep.	328 50	320	310	- 5 63
1130	Compt Mod.	1146	1130	1135	- 0 87
290	Concept S.A.	274 50	274 40	289	+ 5 28
420	CPR (Paris Réo.)	420	420	413	- 1 67
1280	Créd. Foncier	1297	1276	1272	- 1 93
805	Cr Lyon.(CI)	810	810	780	- 3 70
1490	Crédit Nat.	1475	1460	1460	- 1 02
295	CSEE	329	332	324	- 1 52
3010	Damart	2984	2935	2935	- 1 64
610	Dassault Aviation	524	503	515	- 1 72
270	Dassault Electr.	262 50	260	259	- 1 30
1850	De Dietrich	1780	1730	1775	- 0 28
210	Dév.R.d.C.(Li)	210	209	209	- 0 48
285	Dév.R.Sud-Est	300	299 50	295	- 1 67
515	D M C	517	515	507	- 1 93
3790	Docks France	3700	3700	3720	+ 0 54
755	Dumez	745	742	731	- 1 88
2840	Eaux (Gle)	2607	2610	2590	- 0 65
520	Ecco	530	525	521	- 1 70
1040	Electro-Finan.	979	996	978	- 0 10
700	Elf Aquitaine	697	694	689	- 1 15
500	- (Certific.)	509	505	507	- 0 39
1180	Epeda B.-F.	1106	1061	1065	- 3 71
2680	Essilor	530	519	520	- 1 89
1230	Essil.Int.(DP)	236 10	240	243	+ 2 92
725	Esso	745	743	740	- 0 87
2030	Eurafrance	1955	1950	1940	- 0 77
2000	Eurocom	2015	2015	2003	- 0 60
97	Euro Disneyland	99 10	99 10	97 80	- 1 31
4150	Euromarché	4100	4100	4070	- 0 73
1260	Europe 1	1282	1290	1280	- 0 16
53	Eurotunnel	54 80	54 60	53 95	- 1 55
1700	Exor	1700	1700	1700	....
1680	Facom	1640	1615	1615	- 1 52
178	Finextel	178	178	175 10	- 1 63
360	Fives Lille	370	364	365	- 1 35
2290	Fromager. Bel	2350	2349	2301	- 2 09
2000	Gal.Lafayette	2005	2006	2002	- 0 15
2180	G.A.N.	2200	2200	2165	- 1 59
495	Gascogne (B)	485 50	475 10	480	- 1 13
1540	Gaz et Eaux	1579	1560	1565	- 0 89
1240	Géophysique	1286	1283	1270	- 1 24
590	Gerland Ly.	599	592	598	- 0 17
890	Groupe Cité	845	830	830	- 1 78
1740	GTM-Entrep.	1778	1850	1800	+ 1 24
1030	Guyenne-Gas.	1048	1036	1032	- 1 53
310	Hachette	310	306	300	- 3 23
615	Havas	612	613	594	- 2 94
630	Henin (La)	607	607	611	+ 0 66
1120	Hutchinson	1116	1122	1105	- 0 99
365	Imétal	345	345	341	- 1 16
116	Immob. Phénix	120	121	119	- 0 83
128	Ingénico	126 30	126	125	- 1 03
3710	Inst. Mérieux	4079	4090	4012	- 1 64
460	Interbail	484	484	461 10	- 0 63
1400	Intertechnique	1315	1320	1320	+ 0 38
1040	J. Lefebvre	1021	1030	1020	- 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1060	Labinal	1055	1065	1075	+ 1 90
2800	Lab. Bellon	2701	2745	2745	+ 1 63
485	Lafarge	482	478	475 50	- 1 35
1360	Lebon	1283	1278	1278	- 0 39
4500	Legrand	4490	4480	4440	- 1 11
2800	Legrand (DP)	2560	2530	2560	+ 0 39
765	Legris Industries	751	752	757	+ 0 80
800	Locabail Imm.	805	791	791	- 1 74
480	Locafrance	482	478	478	- 0 83
790	Locindus	778	778	777	- 0 13
445	Luchaire	455	450	450	- 1 10
4630	L.V.M.H.	4503	4501	4505	+ 0 04
620	Lyon. Eaux	593	592	584	- 1 52
335	Majorette Ly.	336	331	335 10	- 0 27
400	Mar. Wendel	425	420	403	- 5 18
350	Matra	330	328	316 10	- 4 21
6250	Merlin-Gerin	6080	6080	6000	- 1 32
148	Metaleurop	146 50	146	143	- 2 39
197	Métrologie In.	193 50	194	188	- 2 84
96	Michelin	94	94	93 10	- 0 96
1230	Midi (Cie)	1195	1180	1179	- 1 34
130	Midl. Bk Sa *	122	121	125	+ 2 46
356	Min. Salvig (Ma)	375	372	374	- 0 27
180	MMB	154	154	153	- 0 65
103	Moulinex	103 90	103 60	103	- 0 87
1580	Navig. Mixte	1538	1538	1500	- 2 47
187	Nord-Est	186 90	183	183 10	- 2 03
540	Nordon (Ny)	531	531	522	- 1 69
695	Nouv Galeries	700	700	700	....
750	Occid. (Gle)	752	749	743	- 1 20
1840	Omn. f. Paris	1805	1800	1790	- 0 83
360	Olipar	356	356	363	+ 1 97
545	Oréal	542	541	534	- 1 48
635	Paribas	623	623	619	- 0 64
1580	Pechelbronn	1560	1568	1540	- 1 28
158	Pechiney Int.	157 90	157	155 60	- 1 46
320	Pechiney (CIP)	322	320	318 50	- 1 09
600	Penhoet	590	585	580	...
1130	Pernod Ricard	1186	1179	1173	- 1 10
730	Peugeot	705	706	699	- 0 85
505	Pinault	498	500	495	- 0 60
420	Plastic-Omn.	422	410 70	415	- 1 66
610	Poliet	589	590	582	- 1 19
1100	Présbail-Sic.	1100	1082	1090	- 0 91
725	Primagaz	722	724	725	+ 0 42
880	Printemps	641	635	628	- 2 03
2100	Promodès	2036	2011	1910	- 6 19
595	Radiotechn.	583	570	577	- 1 03
220	Raff. D.Total	234 50	230	231 90	- 1 11
3020	Redoute (La)	3090	3050	3050	- 1 29
385	Rémy et Associés	390	390	389	- 0 26
465	R. Poulenc CIP	445	433	428	- 3 82
350	Robur Financ.	340	355	340	....
68	Rochette(La)	68 20	68 45	66 50	- 2 49
2310	Roussel Uclaf	2270	2270	2265	- 0 22
4450	R. Impé.Ly *	4415	4326	4315	- 2 27
198	Sade (Ny)	203	200 10	200 10	- 1 43
1700	Sagem	1663	1664	1660	- 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
555	Saint Gobain	532	528	526	- 1 32
1500	Saint Louis	1475	1460	1452	- 1 56
1560	Salomon Ly	1490	1480	1480	- 0 67
495	Salvepar (Ny)	479	480	480	+ 0 21
1000	Sanofi	990	990	975	- 1 52
1770	S A T	1742	1740	1750	+ 0 46
335	Saul. Chât.	323	323	321	- 0 62
1630	Saupiquet (Ns)	1550	1550	1580	+ 1 94
1020	Schneider	1016	1015	1006	- 0 98
23	SCOA	23	23	22 85	- 0 65
1300	S.E.B.	1301	1285	1281	- 1 54
480	Sefimeg	474	471	471	- 0 63
715	Sextant A.	705	705	690	- 2 13
1550	S F I M	1535	1550	1535	....
265	S.G.E.	267	262	260	- 2 62
550	Simco	564	564	555	- 1 60
960	Sk. Rossignol	1000	999	1001	+ 0 10
1040	Sligos	1042	1027	1036	- 0 58
565	Société Géné.	542	539	527	- 2 77
128	Sodecco(B)	127 90	128	128	+ 0 08
181	Sodero(Ns)	161	160	161	....
600	Sodexho	600	594	581	- 3 17
100	Sogenal(Ny)	101	100 20	100 50	- 0 50
495	Sogerap	491 10	495	490	- 0 22
1700	Som-Allib.	1700	1719	1700	....
1470	Source Perrier	1469	1461	1460	- 0 61
695	Sovac	703	705	692	- 2 99
660	SPEP	643	640	637	- 0 93
755	Spie-Batignol	750	762	748	- 0 27
1320	Strafor	1350	1339	1348	- 0 15
430	Suez	420	418 50	416	- 0 95
610	Synthelabo	593	585	590	- 0 51
104	Thomson	106 50	107 40	104 20	- 2 16
715	Total	708	697	684	- 3 39
118	- (certif.)	126 50	125	120 10	- 5 06
400	Truffaut Fin.	398	398	381 10	- 1 73
605	U.A.P.	597	597	589	- 1 34
405	U F B Locab.	393	392	394	+ 0 25
1200	U I C	1181	1181	1182	+ 0 08
635	U I F	645	645	644	- 0 16
900	U I S	882	895	882	....
850	Unibail	837	835	835	- 0 24
255	U.C.B.	240	239 10	239 10	- 0 38
560	Valéo	545	549	545	....
320	Vallourec	322	321 30	326	+ 1 24
420	Via Banque	425	429	421	- 0 94
1450	Zodiac	1430	1400	1400	- 1 41
1230	Elf Gabon	1290	1295	1290	....
143	Amax	144	146 80	146 50	+ 1 74
167	Amer. Express	164 50	163 50	163 50	- 0 61
205	A.T.T.	205	203	203 10	- 0 93
180	Anglo Amer.C.	166	162	162	- 2 41
420	Amgold	442	444 50	444 50	+ 0 57
295	Banco Santander	292	285 50	285 50	- 2 23
940	B.A.S.F.	923	908	908	- 1 63
985	Bayer	971	950	951	- 2 06
83	Buffelsfont.	84 80	84 10	84 10	- 0 94
111	Chase Manh.	112	112 50	112 50	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
127	De Beers	135	131 10	131 10	- 2 89
2750	Deutsche Bank	2751	2749	2749	- 0 07
1560	Dresdner Bank	1527	1516	1515	- 0 79
63	Driefontein	65	63	63 30	- 2 62
220	Du Pont-Nem.	220	222 90	222 90	+ 1 32
215	Eastman Kodak	210 50	211 30	211 30	+ 0 38
15	East Rand	17 80	17 90	17 90	+ 0 56
68	Echo Bay	71	71	71	....
240	Electrolux	238	238 50	238 50	+ 0 21
1220	Ericsson	1190	1185	1185	- 0 42
265	Exxon Corp.	268 70	265	265	- 1 38
240	Ford Motor	228 80	227	226	- 1 22
46	Freegold	47 90	46 90	46 90	- 2 09
15	Gencor	15 60	15 60	15 60	....
405	Gén. Elect.	400	397	395	- 1 25
270	Gén. Motors	257 70	255 50	255 50	- 0 85
545	Gén. Belgique	539	534	534	- 0 93
67	Gd. Métropol	64	63	63 05	- 1 48
81	Guinness	78 70	78 90	78 90	+ 0 25
24	Hanson PLC	23 50	23 10	23	- 2 13
37	Harmony Gold	39	39	39	....
245	Hewlett Packard	246	243	243	- 1 22
53	Hitachi	51 50	50 80	50 80	- 1 36
930	Hoechst	905	896	896	- 0 99
99	Homestake	104 50	102 80	102 80	- 1 63
114	Imp. Chemical	103 50	102 10	102 10	- 1 35
645	I.B.M.	625	616	616	- 1 44
315	I.T.T.	318	317 30	317 30	- 0 22
148	Ito Yokado	145 80	143	143	- 1 92
77	Matsushita	74 10	73 30	72 80	- 1 75
18 50	Maxwell	18 70	18 90	18 90	+ 1 07
195	Mc Donald's	178	178 90	178 20	+ 0 11
490	Merck	493	489	489	- 0 81
490	Mannesman M.	491 80	492	492	+ 0 04
355	Mobil corp.	358 70	355	365	- 1 03
200	Morgan J.P.	200 10	205 20	205 20	+ 2 55
33700	Nestlé	33800	33800	33840	+ 0 12
1080	Nixdorf	1180	1176	1176	- 0 34
173	Norsk Hydro	175	178 50	178 80	+ 2 17
105	OFSIL	109 50	108 80	108 80	- 0 64
1930	Petrofina	2003	1987	1987	- 0 80
275	Philip Morris	266	259	259	- 2 63
86	Philips	85 10	84	83 05	- 2 41
90	Placer Dome	91 25	89 75	89 75	- 1 64
290	Quilmès	296	288	288	- 2 70
25	Randfontein	28	26 75	26 75	- 4 46
440	Royal Dutch	443	436	436	- 1 58
56	R T Z	55 50	54 20	54 20	- 2 34
8	Saat.& Saatchi	7 85	7 85	7 90	+ 0 64
45	St Helena	48 70	48 20	48 20	- 1 03
350	Schlumberger	352 50	347 50	349	- 0 99
48	Shell transp.	48 05	47 35	47 35	- 1 46
2580	Siemens	2542	2531	2521	- 0 83
320	Sony	315 40	315 90	315 90	+ 0 16
87	Sumitomo Bank	82 10	78 40	78 40	- 4 51
265	T.D.K.	262 80	259 40	259 40	- 1 29
52	Telefonica	51 90	51 30	51 30	- 1 16
38	Toshiba	36 85	36 65	36 60	- 0 68
480	Unilever	471 50	466	468	- 0 74
330	Unit. Techn.	320 50	320	320	- 0 16
395	Vaal Reefs	412	406 50	406 50	- 1 33
330	Volvo	325	323	323	- 0 62
176	West. Deep	182	179	179	- 1 65
255	Xerox Corp.	250	244 50	244 50	- 2 20
109	Yamanouchi	108 80	105	105	- 3 48
1 82	Zambia Cop.	1 77	1 79	1 79	+ 1 13

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119	1 56
Emp.Etat 9,8%78	100 05	0 40
10,80% 79/94	102	9 64
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	16 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 44	6 24
Emp.Etat 13,4%83	110 10	8
Emp.Etat 12,2% 84	105 05	9 76
Emp.Etat 11% 85	107 35	4 70
10,26% mars 86	102 20	3 85
OAT 10% 5/2000	102 83	1 67
OAT 9,9% 12/1997	102 30	6 13
OAT 8,8% 1/1996	100 85	4 77
PTT 11,2% 85	104 60	8 73
CFF 10,30% 86	98 60	4 77
CNB Bques 5000F	99 60	0 68
CNB Paribas 5000F	100 15	0 68
CNB Suez 5000F	100 15	0 68
CNE 11,5% 85	102 05	1 53
CNI 1/82 5000F	99 60	0 68
CNT 9 % 86	....	2 46
CRH 10,90% déc.85	104 60	5 61
CHARB FCE 3% 100	152 90	....
CNCA	1152	....
Cerus	....	....
CGE 8 janv. 89/99	614	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1485	1460
Applications Hydr.	1599	1605
Arbel	980	976
Astorg	320	....
Bains C.Monaco	1277	1319
B.Hypoth.Europ.	360	....
B.N.P. Intercont.	293 90	293
Beghin-Say (C.I)	650	....
Bénédictine	3998	....
Blanzy Ouest	3120	3245
B T P	99 90	100
Cambodge	930	910
Carbone Lorraine	1089	1088
Case Poclain	27 45	26 70
C.E.G.F (Frigor.)	427	....
Centenaire Blanzy	602	600
Cerabati	109	109
Champex Ny	139	140
CIC (CIP)	236	236
C.I.M.	820	830
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	535	570
Cofradel	1220	....
Cogéfi	411 30	418

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	691	683
Cie Industrielle	7010.	....
Cpt Lyon Alemand	634	620
Concorde	1029	1020
Constr.Mét.Prov.	45	44
Crédit Gén.Ind.	414	....
Cr Universel (Cie)	718	720
Créditel	129 90	129 80
Darblay	706	708
Degremont	1674	1661
Delalande	2450	2410
Delmas Vieljeux	4400	4400
Didot Bottin	1425	1428
Drouot Assu.	378 30	287 40 o
Eaux Bassin Vichy	3030	2950
Eaux Vittel	9370	9220
Ecia	292 50	285
Electro-Banque	349	344
Elf Antargaz	1800	1900
E.L.M. Leblanc	740	735
Emali Bretagne	526	628
Ent.Mag. Paris	3903	3905
Etex (ex. Eternit)	2260	2290
Europ Soutiras Ind.	23	30 d
Finalens	320	320
F.I.P.P.	179	182
F.N.A.C.	2252	2250
Foncière (Cie)	741	744
Fonc.Lyonnaise	940	940
Foncina	639	635
Fougerolle	835	821
France I.A.R.D.	940	978 d
France SA (La)	2040	2099
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1040	1050
Gazelin	326	323
Gévelot	658	....
G.F.C.	465 20	465 20
G.F.I.I.	322 10	322
Grds Moulins Paris	1697	....
G.T.I (Transport)	575	579
Immobail	373	376
Immobanque	780	780
Im.Marseillaise	7000	7050
Imm. Plaine-Monceau	574	557
Immofice	513	501
Invest.(Ste Cle.)	3125	3125
Jaeger	115	113 50
Lambert Frères	485	485
Lille Bonnières	1695	1695
Loca-Expansion	315	306
Locafinancière	440	436
Locatel	344 40	....
Louis Vuitton	1000	1000
Louvre	5300	5300
Lucia	1977	1972
Machines Bull	72 80	71
Mag.Uniprix	199	....
Magnant	920	1202 d
Métal Déployé	572	598
Mors	198 90	194

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navigation (Nle)	260	260
Nozal	185	190
Optorg	380	385
Ordel (CI)	260	....
Origny-Desvroise	1402	1401
Palais Nouveauté	1362	1330
Paluel Marmont	880	865
Parfinance	218	219
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	228 50	225
Paris Orléans	278	278
Partnance Invest.	523	518
Patronelle RD	1304	1252
Pathé Cinéma	827	888
Piper Heidsieck	2240	2320
PLM	439 60	434
Porcher	737	745
Promodès (CI)	940	....
Publicis	984	975
Rochefortaise	175	170
Rosario	658	658
Rougier	510	510
S.A.C.E.R.	579	633 d
S.A.F.A.A.	480	490
S.A.F.I.C Alcan	465	....
SAFT	2098	2110
Saga	220	220
Salins du Midi	880	885
Saram	130 20	130
Savoisienne M.	174	....
S.C.A.C.	860	865
Senelle Maubeuge	499	490
S.Eaud.Part. (M)	180	185
Silic	821	819
Sinvim	486	482
S.I.P.H.	463	455
Solal	805	805
Soffo	613	622
Soficat	1145	1165
Soficomi	636	....
SOFIP (M)	500	....
Sofragi	1752	....
Sophie-Bail	461	460
Sopagal	181 90	181 90
Soudure Autogène	989	985
Sovabail	526	525
Sanai	740	721
Sucr (CIP)	400	388
Taittinger	5320	5290
Télémécanique Elect.	5060	5060
Testut-Aequitas	936	954
Tour Eiffel	315	....
Ulmer	1261	1224
Ugine Acier Ch.-G.	261	263 50
U.T.A.	2571	2571
Vicat	3540	3500
Viniprix	2000	1950
Virax	177 50	....
Waterman	1360	....
Maroc Sté Brasserie	277	285

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	....
Akzo Nv Sico	345	....
Alcan Aluminium	128 70	....
Algemene B.Ned.	110 90	110
American Brands	354	....
Arbed	850	....
Asturienne Mines	217	....
Banco Popular Espa.	515	520
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	34200	34330
Can.Pacifique	95	....
Chrysler Corp.	84 85	....
C I R	21	....
Commerzbank	995	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	286	....
GBL (Brux Lamb.)	680	....
Gevaert	1300	....
Glaxo Holdings Ltd	83	....
Goodyear Tire	180	....
Grace and Co (WR)	159	180 50
GTE Corp.	165	....
Honeywell Inc.	580	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	33 90	....
Lafonia	310	310
Midland Bank	30	....
Noranda Mines	94 60	....
Olivetti priv.	18 50	19
Pakhoed hold.	680	....
Pfizer Inc.	397	....
Procter Gamble	476	....
Ricoh	37 60	....
Robeco	294 10	....
Rodamco NV	227	223 50
Rolinco	294 50	....
Saipem	8 40	....
Sema Group	53	52 10
SKF Aktiebolaget	151	....
Tenneco Inc.	380	....
Thorn Electrical	72	70
Toray Ind.	28	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1680	....
West Rand Cons.	14	....
Whitman Corp.	132	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Boiron	815	....
Calciphos	235	235
C G H Cogedhor	105	106
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	581	581
Europ. Accum.	70	....
Gachot S.A.	111	....
Guy Degrenne	430	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	381	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Particip. Percier	378 50	....
Rorento N.V.	177 60	....
St-Gobain-Emballage	3600	....
Sema Metra	340	313 o
S.E.P.R.	1820	1965 d
Sicil	356	....
S.P.R. act. B	392 90	....
Ufiner	380	....
Wonder	968	765 o

SICAV (sélection) 26/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1150 81	1122 74
Actilge	240 24	233 81
Agepargne	861 13	824 05
Ageplacement	6932 44	6932 44
Agepremière	107 19	106 87
AGF Actions ex CIP	1183 12	1164 26
A.G.F. 5000	691 86	674 99
AGF ECU	1017 20	1007 13
AGF Foncier	123 49	120 48
AGF Invest Sicav	128 65	123 56
AGF Interfonds	412 60	402 54
AGF Oblig	1065 73	1060 43
AGF Sécurité Sicav	10737 67	10737 67
A.G.F.I.M.D.	699 73	682 66
AMERI-GAN	6546 09	6249 25●
Amplitude	669 72	650 21
Arbitrages Court.T	6066 94	6054 82
Associc	1112 80	1112 80
Atout Futur	380 89	368 37
Aurecic	1327 35	1288 69
Avenir Alizes	1599 20	1567 84
Avenir CIC	111 04	107 81
Axa Capital	143 55	137 37
Axa Europe	131 26	125 61
Axa Investments	132 63	126 92
Axa NR	115 57	110 59
Axa Valeurs PER	138 84	132 86●
Capmonétaire	5376 16	5370 79
Capoblig	6456 47	6375 63
Capitacic	1100 95	1084 68
Capital-Monde	408 96	398 99
Capital Plus	1721 21	1721 21
Casden Pierre	36 94	36 04
Coexis	1111 38	1094 96
Comptavalor	6934 60	5925 71
Convertimmo	415 85	399 86
Credimer	512 39	497 47
Credit Mutuel Capital	1092 75	1071 32
Diese	1227 73	1187 36
Drouot France	900 81	862 02
Drouot Investiss.	1101 60	1054 16
Drouot Sécurité	245 74	235 16
Drouot Sélection	141 94	135 83
Ecocic	1052 42	1036 87●
Ecupar	125 24	119 85
Ecureuil Capitalisation	2175 39	2153 85
Ecureuil Invest.	420 13	407 69
Ecureuil Monepremière	56404 57	56404 57
Ecureuil Monétaire	33236 57	33236 57
Ecureuil Trésorerie	2063 16	2063 16
Ecureuil Trimestr.	1992 84	1972 91
Elicash	346804 80	346604 80
Energie	311 76	297 62●
Eparcic	3033 10	3033 10
Eparcourt-Sicav	4246 70	4235 11
Epargne Associat.	24673 27	24536 47
Epargne Capital	8891 34	8902 32
Epargne Court Terme	573 14	573 14
Epargne Croissance	1686 90	1641 75
Epargne Industrie	101 22	98 51
Epargne J.	59091 38	59091 38
Epargne Long Terme	198 07	192 77
Epargne Monde	1317 88	1282 61
Epargne Obligat.	189 33	184 26
Epargne Première	12393 98	12301 72
Epargne Quatre	1087 58	1058 47
Epargne-Unie	1404 44	1353 68
Epargne Valeurs	452 85	440 73
Epsilon	1172 34	1160 73
Eufinvest	728 68	707 46●
Eurocic Leaders	1148 42	1114 97
Eurodyn	1265 61	1223 98
Euro Gan	7979 21	7617 38●
Euronatif	26 85	26 45
Fonsicav	12085 08	12085 08
FRANCE-GAN	10250 50	9785 69●
France Garantie	259 89	259 37
France Investiss.	439 69	428 97●
France Oblig	450 28	445 82
Francic	500 85	486 07
Francic Pierre	121 09	117 56
Francic-Régions	1350 16	1310 83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 19	30 19
Fructi-Capi	35 33	34 81
Fructi Court	119992 83	119992 83
Fructidor	237 21	233 70
Fructi-Ecu	560 44	552 16
Fructi-Epargne	30 80	29 85
Fructifrance	968 72	945 09
Fructimmo	33 75	32 93●
Fructi-Premiere	10450 54	10296 10
Fructivar	4622 37	4610 84
Fusurobilg	1212 78	1172 90
Gestilion	62101	61946 13
Gest. Associations	162 72	159 14
Gest. F. Sécur	10406	10354 23
Horizon	1239 42	1203 32
Interoper	107262 20	104138 08
Interoblig	11916 94	11458 60
Intersélection Fce	572 04	555 38
Japacic	181 74	176 45
Jeunepargne	251 74	248 02
Laffitte Amérique	214 20	204 49
Laffitte Europe	309 31	295 28
Laffitte Expan	277 59	265
Laffitte France	354 48	338 41
Laffitte Immobil	265 44	253 40
Laffitte Japon	449 56	429 17
Laffitte Oblig	137 22	131
Laffitte Rendement	180 35	172 17
Laffitte Tokyo	382 79	365 43
Latitude	5737 49	5728 90
Leumi C.T.	10704 29	10704 29
Leumi L.T.	5839 82	5669 73
Lion Association	11233 44	11233 44
Lion Institution	24732 36	24670 68
Lionplus	822 57	808 44
Lion Trésor	2086 45	2065 79
Lion 20 000	22380 41	22380 41
Livret Bourse Inv.	586 80	550 29
Livret Portefeuil	719 60	698 64
Méditerranée	208 33	199 36
Mensuel CIC	10101 23	10000 22
Mondial Investissem.	435	415 27
Monecic	5375 16	5375 16
Monedan	57021 78	57021 78
Mone.J	61620 81	61620 81
Monévalor	69310 99	69310 99
Mutualité dépôts	11424 56	11401 76
Mutuelle Unie Sel.	152 78	146 20
Natio Court Terme	239238 00	239238
Natio-Epargne	14946 12	14798 14
Natio-Ep. Ret.	131 94	128 41
Natio Eparg. Trésor	6697 17	6683 80
Natio-Imm.	1302 43	1267 57
Natio-Inter	1178 79	1147 24
Natio-Monétaire	21580 46	21580 46
Natio Obligations	508 04	494 44
Natio-Patrimoine	1504 10	1463 84
Natio-Placements	64789 32	64789 32
Natio-Revenu	1020 65	1010 54
Natio Sécurité	11995 31	11995 31
Natio-Valeurs	979 62	956 08
Nippon-Gaz	6428 69	6137 17●
Nord Sud Dévelop.	1289 01	1286 44
Obli-Associations	127 11	125 86
Oblicic-Mondial	2321 88	2287 37
Oblicic-Régions	1002 89	987 87
Oblig. tres caté.	162 74	150 48●
Oblifion	1118 09	1107 02
Oblisécurité	10867 75	10867 75
Optimus	31061 72	30147 30
Oraction	1173 76	1135 16
Orvalor	5286 07	5056 86
Paribas Epargne	17546 36	17511 33
Paribas Opportunités	129 28	124 01
Paribas Patrimoine	585 12	542 08
Paribas Revenus	90 27	89 38
Patrimoine Retraite	189 18	185 47
Parvalor	699 87	679 49
Phenix Placement	280 40	272 23
Pierre Investissements	767 42	748 70
Placement A	1271 98	1247 04●
Placements C.T.	7634 67	7619 43●

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6101 73	6089 55●
Placement Premier	5646 44	5635 17●
Pléiade	122 29	119 02
Poste Gestion	55302 02	55302 02
Première Oblig	10807 79	10597 19
Prév. Ecureuil	110 86	107 89
Prevassociation	24887 12	24887 12
Proficlus	1059 20	1024 37
Quartz	132 54	129 28
Réalvalor	1049 51	1018 94
Rentacic	162 88	160 47
Revenus Trimestr.	5334 93	5282 11
Revenu-Vert	1125 50	1108 87
St Honoré Bio-Alim.	948 10	905 11
St Honoré Global	277 30	264 73
St Honoré Mat.Plac.	240 54	229 63
St Honoré Pacifique	650 11	620 63
St Honoré PME	561 19	535 74
St Honoré Real	12691 74	12641 18
St Honoré Services	527 98	507 67
St Honoré Techno	813 32	776 44
Sécuricic	1487 39	1487 39
Sécuri-Gan	12842 10	12590 29●
Sécuri-Taux	1183 56	1183 56
Sicasden	709 66	699 17
Sicav Associations	1573 49	1571 13
S.F.I. fr. et etr.	711 18	690 47
Sicav 5.000	447 37	435 40
S.I. Est	1553 04	1486 16
Silvafrance	732 98	713 36
Silvam	436 78	425 09
Silvarente	209 38	205 27
Silvinter	444 28	432 39
S.N.I.	1273 92	1236 82
Sogepargne	341 58	329 23
Sogerac	53625 26	51966 27
Sogevar	1126 27	1075 20
Sogintar	1353 89	1292 50
Soleil Investissements	568 84	543 05●
Solstice	2039 18	2034 09
Stratégie Actions	1221 50	1174 52●
Stratégie Rendement	1224 14	1185 61
Technocic	1138 17	1105 02
Techno-Gan	6311 34	6025 15●
Thesora	554 16	548 67
Transplus	135 45	129 62
Trésor Avenir	107 15	106 09
Trésor Plus	1087 30	1076 53
Trésor Réel	12149 15	12149 15
Trésoricic	108964 16	108964 16
Trilion	5120 53	5069 83
U.A.P. Investiss.	492 74	474 93
U.A.P. Act. F.	616 39	594 11
U.A.P. Act. Sél.	672 65	648 34
U.A.P. Aedifi.	651 86	628 30
U.A.P. Alhéfi	199 21	192 01
U.A.P. Alto	164 34	158 40
UAP Moyen Terme	116 93	112 70
Uni-Associations	115 90	115 90
Uni-Foncier	1506 76	1462 30
Unifrance	825 42	802 91
Uni-Garantie	1308 43	1282 75
Uni Régions	1632 44	1573 44
Unirente	2432 76	2352 77
Univer	203 13	203 13
Univers Actions	1348 86	1304 51
Univers-Obligation	1845 14	1591 04
Valorem	571	557 07
Valorg	1768 69	1766 92
Valrasi	45168 94	45146 37
Vauban	24458 25	24433 79

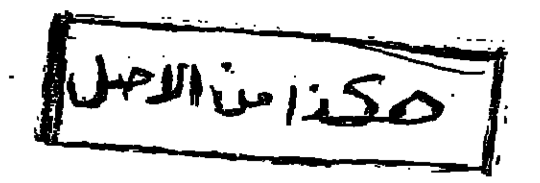
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 440	5 437	5 280	5 630
Ecu	6 942	6 949	....	....
Allemagne (100 dm)	335 150	335 250	324	344
Belgique (100 F)	16 283	16 283	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 400	297 450	287	307
Italie (1000 lires)	4 580	4 577	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 080	88 050	84 500	92 500
Gde.Bretagne (1 L)	9 847	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 418	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	394 990	....	382 500	404 500
Suède (100 krs)	92	....	89	97
Norvège (100 k)	86 950	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 640	....	46 200	49 500
Espagne (100 pes)	5 473	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 813	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 722	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 614	....	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	65150	64600
Or fin (en lingot)	65250	65000
Napoléon (20f)	390	391
Pièce Fr (10 f)	368	.....
Pièce Suisse (20 f)	427	425
Pièce Latine (20 f)	375	374
Souverain	490	486
Pièce 20 dollars	2170	2175
Pièce 10 dollars	1295	1270
Pièce 5 dollars	855	.....
Pièce 50 pesos	2465	2455
Pièce 10 florins	385	389

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

Accord entre l'Etat et la Compagnie générale d'électricité

M. Bérégovoy annonce une solution « proche » pour Framatome

M. Pierre Bérégovoy a indiqué jeudi 26 juillet, lors de son point de presse hebdomadaire, que les bases d'un accord sur l'actionnariat du constructeur de chaudières nucléaires Framatome, conforme aux orientations fixées par l'Etat, étaient en vue. *« Une solution proche est possible »*, a dit le ministre des finances en précisant qu'il avait rencontré, *« il y a quelques jours »*, M. Pierre Suard, le PDG de la Compagnie générale d'électricité, qui détient 52 % des actions de Framatome.

Le président Mitterrand avait indiqué en mai dernier qu'il souhaitait que l'Etat prenne une majorité du capital de Framatome, société stratégique. Il refusait la solution du partage à 50/50 entre l'Etat et la société privée CGE, que MM. Rocard et Fauroux, le ministre de l'industrie, cherchaient à mettre en place depuis l'automne dernier. M. Bérégovoy avait alors récupéré ce dossier pour le moins confus.

La solution en vue est de ramener la part de la CGE de 52 % à une place « fortement minoritaire », située entre 40 % et 45 %. L'Etat passera de 45 % actuellement (35 % Commissariat à l'énergie atomique et 10 % EDF) à 51 %. Probablement par un grossissement du CEA et par le remplacement d'EDF par la Cogema, société de retraitement nucléaire. Celle-ci ne devrait pas devenir le porteur principal des parts publiques, qui restera le CEA. Le reste des parts, entre 4 % et 9 %, pourrait être réservé au personnel, dont la part actuelle est 3 %.

Toutefois, si les principes sont acquis dans leurs grandes lignes, le prix de cession des actions de la CGE est loin d'être arrêté. La valorisation de Framatome varie de plus du simple au double, de 5 milliards à près de 12 milliards de francs. L'accord final, qui avait déjà été annoncé pour la fin du mois, est, en fait, repoussé de quelques semaines.

E. L. B.

Auteur des « Trente Glorieuses »

Jean Fourastié est mort

On apprend la mort survenue à Paris, le 25 juillet, de Jean Fourastié, membre de l'Institut. Agé de quatre-vingt-trois ans, cet économiste, philosophe et sociologue est notamment l'auteur de la célèbre formule « les trente glorieuses », titre de l'un de ses livres qui porte sur l'étude de l'évolution économique de l'après-guerre.

Né le 15 avril 1907 à Saint-Benin-d'Azy (Nièvre), Jean Fourastié était ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, docteur en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Auteur de nombreux ouvrages, Jean Fourastié a occupé des fonctions d'enseignant et de conseiller auprès de nombreux organismes. Après avoir commencé sa carrière comme commissaire contrôleur des assurances au ministère des finances, il a notamment été conseiller économique et technique au Commissariat général du Plan entre 1949 et 1977.

Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, professeur titulaire de la chaire d'économie et statistiques industrielles au Conservatoire des arts et métiers, Jean Fourastié avait été élu à l'Académie des sciences le 25 mars 1968 dans la section de « morale et sociologie ». Il était l'auteur d'une trentaine d'ouvrages et de très nombreux articles scientifiques, notamment à *l'Express* et au *Figaro*, où il avait été éditorialiste. Parmi ses ouvrages, dont la plupart ont été traduits dans plusieurs langues étrangères, les plus connus sont : *les Assurances au point de vue économique, le Grand Espoir du XXe siècle, Machinisme et Bien-être, Les Quarante mille Heures et Effets de morale perspective, l'Evolution des prix à long terme, Lettre ouverte à quatre milliards d'hommes, Economie et Société, les Trente Glorieuses, le Jardin du voisin.*

Les obsèques de Jean Fourastié ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

JEAN-MARIE DUNOYER

CARTES POSTALES

Le café album de Mamie Jarente

Sur l'instantané jauni, ce bébé qui dormait dans son landau, coiffé d'une casquette à la Charlot, dans le halo d'un cracheur de feu, est-ce bien elle ? Aujourd'hui, Leïhla Simonds, douze ans, est revenue, libellule longiligne, vers le Bar de Jarente feuilleter sa vie.

De New-York à Paris, place du Marché-Sainte-Catherine, c'est, chaque été, l'éternel retour chez Mamie, patronne de café et grand-mère d'adoption qui tient à jour, depuis quinze ans, l'album de famille, et immortalise la tribu de ses clients. En noir et blanc ou couleurs, clichés à suivre : Leïhla, à six mois, dans sa poussette, sous l'enseigne ; Leïhla, à sept ans, sifflant une grenadine avec ses copines, ou, avec sa mère comédienne, déployant ses ailes pailletées de Dragon volant. Pas de doute, c'est bien elle, petite fille des nuits d'été passées.

Les enfants d'hier sont devenus les clients d'aujourd'hui. Leurs bébés assurent désormais la relève sur les photos. A la grenadine, que Mamie leur offrait, ont succédé le tango et le pastis à prix d'ami. Au fil des centaines de pages de l'album, défilent des générations de baladins de comptoir.

Des rivages lointains où ils accostent, ils envoient une photo flamboyante de scène de famille, un faire-part de naissance, une coupure du match que l'un joua en Coupe du monde. Parfois ils rentrent au port, chez Jarente, pour une soirée mémorable que fixe, sur pellicule, Mamie, au greffe de l'affection. Tous sont soigneusement consignés dans les classeurs aux anneaux écaillés de rouille.

La patronne est toujours là, derrière son objectif pour lequel posent les mariés du jour, en noir et blanc, la Marocaine et le Tunisien sans autre famille que celle du café. Elle fixe, pour l'éternité, du moins la sienne, les tâches menues d'une matinée paisible : quand l'une tricote, que l'autre lit, alors que la table voisine s'acharne mollement à taper le carton.

Bref on s'aide à vivre commodément. Et Mamie qui veille à tout enlumine parfois, de son écriture maigrelette, le livre d'heures avec ces quelques phrases françaises tellement indispensables à un Américain à Paris : *« ce ne sont pas mes souliers »* –, *« trois panachés s'il vous plaît »*. Ou, alors, elle tient la chronique réaliste des événements importants. Comme ce *« Monsieur très fatigué, repos bien gagné »*, écrit, en guise d'épitaphe guillerette pour un homme vaincu, sur sa chaise.

De l'album, de ce mémoire de comptoir, surgissent, aux côtés des chers inconnus, quelques célébrités. Mais au Bar de Jarente tous sont des amis et il ne serait donc pas convenable de les nommer. Mamie ne trahit pas ses sources.

De Paris
DANIELLE ROUARD

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1990 a été tiré à 501 666 exemplaires.

Eastern Airlines et neuf de ses salariés inculpés pour manquement aux règles de sécurité

La compagnie aérienne américaine Eastern Airlines et plusieurs responsables de services ont été inculpés, mercredi 25 juillet, par la justice américaine de fraude individuelle et collective et de dissimulation d'informations à l'égard de l'administration fédérale de l'aviation (FAA). Les neuf salariés, dont un responsable de la maintenance et un directeur régional, sont accusés d'avoir falsifié des documents d'entretien d'appareils, afin d'éviter des retards ou des annulations de vols.

Les faits reprochés se sont produits sur les aéroports de New York (Kennedy et La Guardia), d'Atlanta, et au quartier général de la compagnie à Miami (Floride), entre juillet 1985 et octobre 1989. En falsifiant les documents, les responsables ont permis d'utiliser des appareils qui n'étaient pas convenablement entretenus ou réparés, ce qui aurait pu entraîner des accidents. La compagnie risque jusqu'à 30 millions de dollars d'amende, et chacun des salariés concernés jusqu'à 250 000 dollars et cinq ans de prison. La compagnie avait refusé une transaction à l'amiable avec les autorités judiciaires.

En dépit de l'hostilité des enseignants

La physique et la chimie seront supprimées en 6e et 5^e

L'enseignement de la physique et de la chimie dans les classes de sixième sera supprimé à compter de la rentrée 1991, et l'année suivante dans celles de cinquième ; il sera en revanche renforcé en quatrième et troisième. Les deux arrêtés concrétisant ces mesures ont été publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 juillet, en dépit du rejet presque unanime de la réforme par le Conseil supérieur de l'éducation (*le Monde* du 20 juillet). L'ensemble des syndicats d'enseignants et les parents d'élèves de la PEEP (modérés) avaient voté contre, le 18 juillet, seuls les parents de la FCPE (gauche) approuvant le projet du ministère.

Celui-ci justifie aujourd'hui sa décision en l'inscrivant dans *« une démarche d'ensemble »* qui sera *« précisée »* dès l'automne prochain sur la base de propositions du Conseil national des programmes (CNP), la nouvelle instance créée par M. Jospin. L'enseignement de la physique et de la chimie, introduit en 1976 au collège à raison d'une heure et demie par semaine, disparaîtra en sixième et cinquième, mais passera à deux heures hebdomadaires en quatrième à la rentrée 1993, puis en troisième en 1994. En *« compensation »*, le CNP recommandait d'augmenter l'horaire de biologie en sixième et cinquième ; le ministère n'a pas retenu cette suggestion.

Il souhaite ainsi supprimer des *« redondances inutiles »* dans les programmes, *« alléger la charge de travail »* des élèves qui viennent de l'école élémentaire, et *« commencer la formation à la culture scientifique au collège par la biologie et par la technologie qui, par leur caractère concret et attrayant, sont plus directement accessibles à de jeunes élèves »*.

Sa détermination à mettre en œuvre cette réforme, première pierre d'une vaste refonte des programmes du secondaire, ne sera pas du goût des syndicats d'enseignants et de leurs associations spécialisées qui ne cessent de gronder contre la *« liquidation »* de la physique-chimie, débusquant derrière l'argumentation pédagogique du ministère la simple volonté d'économiser des postes dans des matières où la pénurie d'enseignants est alarmante.

Ph. Be.

Agression antisémite ou banale altercation ?

Deux versions à propos d'une échauffourée à Paris

Deux versions contradictoires sont présentées à propos des faits survenus, jeudi 26 juillet vers 1 heure du matin, dans le quartier de l'Opéra à Paris (*le Monde* du 27 juillet). Pour la préfecture de police, l'altercation au cours de laquelle deux jeunes juifs ont été blessés ne présenterait pas le caractère antisémite rapporté par des témoins faisant état d'une agression commise contre ces jeunes gens par un commando de skinheads.

En l'état actuel de l'enquête menée par la deuxième division de police judiciaire, les policiers continuent de privilégier la thèse de l'altercation violente et, somme toute, banale, intervenue à la suite d'une dispute entre des spectateurs du cinéma Paramount-Opéra. La version de l'agression antisémite paraît peu crédible aux yeux des enquêteurs. Plusieurs des protagonistes ont été entendus par les policiers.

Deux des agresseurs des jeunes juifs ont été identifiés. Il s'agit de M. Fuchot, vingt-sept ans, agent de sécurité d'un pub du quartier de l'Opéra (et non pas du cinéma Paramount, contrairement à ce qui était indiqué jeudi, de source policière), qui a été entendu par la police, et de son ami, M. Grandière, vingt-cinq ans, qui s'était disputé avec deux jeunes spectateurs juifs dans l'enceinte du cinéma Paramount, et qui a été blessé au cours de l'affrontement qui s'ensuivit dans la rue. L'audition de M. Grandière devait avoir lieu vendredi 27 juillet dans la journée.

Les trois jeunes juifs – un mineur, Franck Fitoussi, vingt-trois ans, et Michael Habib, dix-huit ans (1) – ont été entendus. Un seul d'entre eux a fait état d'injures racistes prononcées à son encontre. Les trois jeunes gens ont déposé plainte pour « coups et blessures volontaires », jeudi 26 juillet.

Aucune procédure judiciaire n'avait été ouverte, vendredi 27 juillet, en milieu de matinée.

(1) La préfecture de police, par suite d'une confusion, avait indiqué, jeudi matin, que M. Michael Habib était le gérant du Paramount-Opéra et que l'affrontement qui s'était produit avait opposé de jeunes spectateurs bruyants à des membres du service de sécurité de cet établissement. Ces informations, reprises dans nos éditions d'hier, étaient fausses. Le gérant, directeur général du Paramount-Opéra, est M. Guy Didier. A aucun moment, ni lui-même ni des membres de son personnel n'ont été impliqués dans ces événements, ce dont nous lui donnons acte.

L'initiative d'un restaurateur de Neuilly

Gastronomie en braille

Une cérémonie sans protocole a eu lieu le jeudi 26 juillet à la terrasse d'un restaurant de Neuilly. Il y avait là le chanteur aveugle Guy Montagné, Guy Bedos, attirés par cet aimable tohu-bohu, et M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés. Il s'agissait, pour une fois, non de morigéner un tenancier refusant de servir les handicapés, comme d'autres interdisent les chiens, mais de féliciter un restaurateur, en l'occurrence M. Alain Marcellin, qui a eu l'idée de faire imprimer une version en braille de ses menus. Les mal-voyants fréquentant son établissement peuvent choisir sans l'aide de quiconque entre le marcassin à l'oignon et le mille-feuilles de foie gras.

Ce professionnel de la table avait déjà pris une initiative du même genre alors qu'il était directeur du Grand Véfour et il a récidivé en s'installant à son compte il y a trois ans. Cette persistance à considérer que les mal-voyants ont droit à encore plus d'égards que les autres clients lui a valu d'abord une mention spéciale dans deux guides gastronomiques et de recevoir le trophée Badoit de l'accueil.

Voilà qui change des mastroquets d'Avignon, de Nantes et d'Etretat qui ont récemment fait parler d'eux en adoptant, au nom de prétendus impératifs commerciaux, une attitude discriminatoire à l'égard des malchanceux de la vie. Ils ont tout simplement oublié que ceux-ci sont au nombre de plusieurs millions, de plus en plus décidés à produire et à consommer, bref, à vivre comme tout le monde.

MARC AMBROISE-RENDU

Jugé pour un détournement de fonds

Un chef d'entreprise orléanais est condamné à cinq ans de prison

Un chef d'entreprise, M. Christophe Babin, a été condamné, jeudi 26 juillet, à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, par le tribunal de grande instance d'Orléans. A la tête d'un groupe de sociétés spécialisées dans la bureautique, comptant cent trente-sept salariés, M. Babin avait été inculpé de faux en écritures et d'escroquerie, et incarcéré le 25 novembre 1989 à la suite de la découverte d'un détournement de près de 50 millions de francs.

Un journal économique avait décerné un « oscar de l'ascension » à ce jeune PDG de vingt-neuf ans qui avait tâté également de la politique en se présentant, en mars 1989, aux élections municipales de Blois, sur une liste proche du Parti républicain. A l'audience, il a d'ailleurs tenté d'expliquer ses pratiques fraduleuses par sa générosité électorale et demandé l'application de la loi d'amnistie. Le tribunal ne l'a pas suivi sur cette voie. – *(Corresp.)*

Deux nouvelles inculpations dans l'affaire du trafic d'armes au Liban

L'ex-CRS d'Ollioules (Var), Philippe Nino, a été inculpé, jeudi 26 juillet, d'association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les armes, par acquisition, cession et détention d'armes et de munitions de première et quatrième catégories par le juge d'instruction marseillais, M. Patrick Ardid. Déjà impliqué dans une affaire de recel de Ferrari volées, révoqué de la police nationale le 10 mai 1990 par le ministre de l'intérieur, Philippe Nino avait révélé, le 12 avril, l'existence d'un réseau de trafic d'armes, animé par des policiers français en poste à l'ambassade de France, dont il a reconnu être l'un des intermédiaires.

Le policier parisien à la retraite Alain André a également été inculpé d'association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les armes. Il est soupçonné d'avoir écoulé plusieurs envois de Jean-Claude Labourdette, le brigadier en poste à Beyrouth. Seize personnes, dont dix policiers, sont désormais inculpées dans cette affaire.

□ **La société de Bourse Meunier de La Fournière envisage de réduire ses effectifs.** – Affectée comme la plupart des sociétés de Bourse par la baisse d'activité sur les marchés des valeurs mobilières, la firme Meunier de La Fournière envisage de se restructurer et de réduire ses effectifs. Employant cent dix salariés, cette firme a enregistré au premier semestre un résultat déficitaire compris entre 7 et 8 millions de francs. Depuis la fin de l'année dernière, la société a ouvert son capital au courtier sur le marché interbancaire Viel et Cie, actionnaire à 43,25 %.

□ **M. Le Pen : *« Justice différente »*.** – M. Jean-Marie Le Pen a estimé, jeudi 26 juillet, sur la Cinq, à propos de la condamnation de *France-Soir* et du *Parisien* pour la mise en cause de M. Bernard Kouchner dans l'affaire du trafic d'armes entre le Liban et la France, que *« si on fait partie de la famille royale ou de la famille gouvernementale, on obtient des décisions de justice non seulement immédiates, mais aussi spectaculaires »*.